

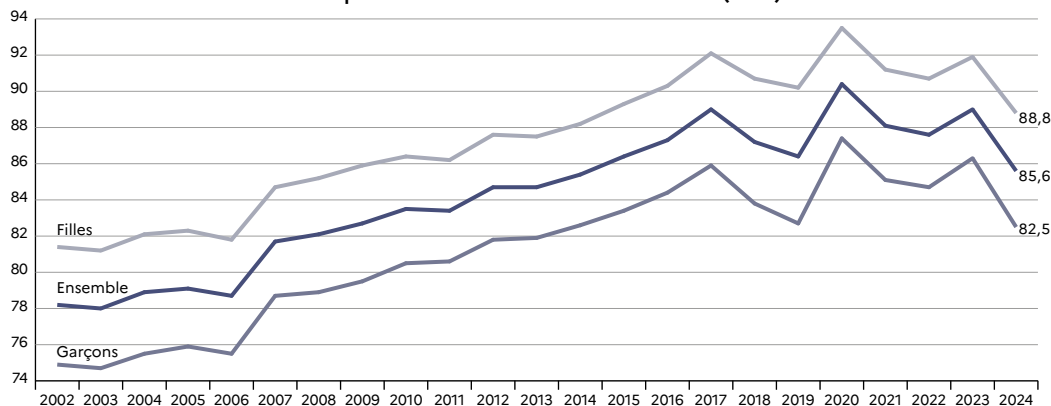
À la session 2024, 720 400 candidats de France ont obtenu le **diplôme national du brevet (DNB)** portant le **taux de réussite** à 85,6%, soit une baisse de 3,4 points par rapport à la session 2023 (1) (2). Dans un contexte de disparition des correctifs académiques, la baisse du taux de réussite a été plus sensible en série générale (-3,4 points) qu'en série professionnelle (-2,9 points).

Depuis la session 2013, les candidats se répartissent en deux séries : la série générale, largement majoritaire, est celle à laquelle se présentent essentiellement les élèves scolarisés en classe de troisième générale au collège, et la série professionnelle, avec des effectifs nettement moins nombreux, à laquelle se présentent principalement les élèves de classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles et de l'enseignement agricole. Les candidats à la série générale obtiennent dans 86,8% des cas leur diplôme et ceux de la série professionnelle dans 75,2% des cas.

Comme lors des sessions précédentes, les filles réussissent mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée. Les admis à la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle avec neuf lauréats sur dix âgés de 15 ans lors de l'année du DNB, contre sept sur dix dans la série professionnelle (3).

Les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures ou d'agriculteurs exploitants réussissent mieux cet examen que les autres candidats. À l'inverse, les enfants d'ouvriers ou d'inactifs comptent parmi ceux ayant les taux de réussite les plus faibles (4). Le taux de réussite des enfants de professeurs et assimilés est de 98,4%. Il est supérieur de 12,8 points à la réussite globale au DNB.

1 Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe (en %)



► Champ : France (hors Mayotte avant 2011) (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasiment identiques.

Lecture : lors de la session 2024 du diplôme national du brevet, 88,8% des filles présentes à l'examen ont obtenu leur diplôme.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Âge atteint au cours de l'année – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 25.09.

2 Réussite au diplôme national du brevet selon le sexe à la session 2024

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Garçons	314 511	83,8	37 884	72,9	352 395	82,5
Filles	342 712	89,7	25 259	78,8	367 971	88,8
Ensemble	657 223	86,8	63 143	75,2	720 366	85,6
Rappel 2023	691 692	90,2	65 870	78,1	757 562	89,0

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP

Lecture : lors de la session 2024 du diplôme national du brevet, 720 366 candidats ont été lauréats dont 657 223 en série générale.

3 Réussite au diplôme national du brevet selon l'âge à la session 2024

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
14 ans ou moins	21 322	98,3	94	87,0	21 416	98,2
15 ans	610 315	88,2	43 248	78,0	653 563	87,4
16 ans	24 490	58,9	18 348	71,1	42 838	63,6
17 ans ou plus	1 096	49,8	1 453	55,0	2 549	52,7
Ensemble	657 223	86,8	63 143	75,2	720 366	85,6

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP

Lecture : lors de la session 2024 du diplôme national du brevet, 653 563 lauréats ont 15 ans et le taux de réussite à cet âge est de 87,4%.

4 Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale à la session 2024

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	6 186	94,7	1 235	89,4	7 421	93,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	44 904	89,5	4 455	82,3	49 359	88,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	156 300	96,9	3 891	87,3	160 191	96,6
dont professeurs et assimilés	21 274	98,5	291	90,7	21 565	98,4
Professions intermédiaires	118 255	92,5	8 063	82,4	126 318	91,8
dont instituteurs et assimilés	18 562	97,5	450	86,9	19 012	97,2
Employés	170 887	86,1	16 712	78,3	187 599	85,3
Ouvriers	55 479	79,8	10 827	75,9	66 306	79,2
Retraités	3 679	83,0	464	74,7	4 143	82,0
Inactifs	79 442	72,1	13 483	65,7	92 925	71,1
Indéterminé	22 091	76,3	4 013	64,3	26 104	74,2
Ensemble	657 223	86,8	63 143	75,2	720 366	85,6

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP

Lecture : lors de la session 2024 du diplôme national du brevet, les candidats d'origine sociale « employés » représentent 187 599 des lauréats et le taux de réussite des candidats de cette origine sociale est de 85,3%.

Le **taux de réussite** au baccalauréat 2024 est de 91,2% avec 753 200 candidats présents et 687 000 bacheliers : 95,9% au **baccalauréat général**, 90,0% au **baccalauréat technologique** et 83,3% au **baccalauréat professionnel** (1) (4). L'effectif de bacheliers augmente de 12 000 (2).

Dans les trois voies, les filles réussissent mieux que les garçons, avec un écart nettement plus important en voie professionnelle (3). Les candidats se présentent essentiellement sous statut scolaire ou *via* l'apprentissage. Les candidats sous statut individuel obtiennent des résultats moins élevés que les autres.

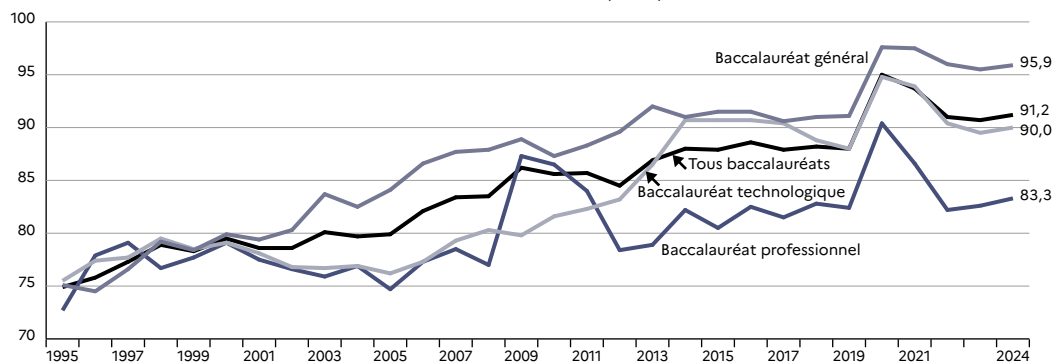
Entre 1995 et 2019, le taux de réussite toutes voies confondues a progressé de 13,2 points. Il s'est stabilisé autour de 88,0% entre 2014 et 2019. Avec les aménagements d'épreuves pour s'adapter à l'épidémie de Covid-19, les taux de réussite de 2020 et 2021 sont supérieurs de 6 à 7 points par rapport à ceux des sessions antérieures. Les taux de réussite retournent aux niveaux

antérieurs à la crise sanitaire dès 2022. À partir de cette session le taux de réussite oscille autour de 91%. Le taux de réussite a augmenté régulièrement dans la voie générale jusqu'en 2013. À partir de 2005, il a progressé de manière irrégulière dans les voies technologique et professionnelle, le taux de réussite en voie technologique s'éloignant de celui de la voie professionnelle pour se rapprocher de celui de la voie générale en 2014.

En 2024, le taux de réussite augmente très légèrement pour les trois voies du baccalauréat. La hausse est la plus importante dans la voie professionnelle (+0,7 point) et la plus faible dans la voie générale (+0,4 point).

À la session 2024, pour 100 bacheliers, 55 généralistes, 20 technologiques et 25 professionnels sont dénombrés, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995. La voie professionnelle a progressé principalement sous l'effet de la mise en place dans cette voie du baccalauréat en trois ans.

1 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon la filière (en %)



► Champ : France (yc Mayotte à partir de 2011).

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, 91,2% des candidats présents ont obtenu leur diplôme.

RERS 2025, DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.05 ; 24.07.
- Série chronologique en ligne : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

2 Évolution des effectifs d'admis au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023	2024		
									Filles	Garçons	Ensemble
Baccalauréat général	287 046	271 155	272 512	279 751	317 054	384 158	363 893	371 830	209 344	164 496	373 840
S	139 031	136 214	136 877	145 839	166 824	199 253					
ES	76 555	75 299	86 201	88 220	100 360	130 389					
L	71 460	59 642	49 434	45 692	49 870	54 516					
Baccalauréat technologique	138 267	152 778	140 828	133 431	125 144	149 972	131 897	133 865	71 519	68 191	139 710
STI (1)	36 364	36 940	34 567	30 022							
STI2D/STI hors AA	35 249	35 477	32 773	27 837	26 763	33 252	25 352	25 826	2 591	23 358	25 949
STL	4 840	6 327	6 426	6 851	7 587	8 723	6 263	6 046	3 499	2 624	6 123
STAV (ex-STAE STPA)	2 247	5 828	5 107	5 004	4 615	5 272	4 709	4 804	2 439	2 606	5 045
STMG (ex-STT STG)	78 896	82 221	73 565	68 043	60 124	73 621	69 483	71 302	41 679	34 650	76 329
ST2S (ex-SMS)	13 337	18 469	18 689	20 622	20 608	22 967	19 997	19 756	16 859	3 125	19 984
STD2A/STI-AA	1 115	1 463	1 794	2 197	2 817	3 525	3 570	3 729	3 067	738	3 805
S2TMD (ex-TMD)	299	370	273	311	303	335	342	359	264	138	402
STHR (ex-Hôtellerie)	2 284	2 623	2 201	2 578	2 327	2 277	2 181	2 043	1 121	952	2 073
Baccalauréat professionnel	67 096	92 617	93 268	118 586	176 646	188 841	171 050	169 246	73 440	99 962	173 402
Production	26 218	42 029	43 586	52 951	80 650	87 019	79 372	79 297	13 825	67 114	80 939
Services	40 878	50 588	49 682	65 635	95 996	101 822	91 678	89 949	59 615	32 848	92 463
Ensemble	492 409	516 550	506 608	531 768	618 844	722 971	666 840	674 941	354 303	332 649	686 952

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (yc Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A (design et arts appliqués).

Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces séries, les effectifs de la série STI figurent globalement, et de façon décomposée en « STI hors AA » (en regard de STI2D)

et en « STI-AA » (en regard de STD2A). Les effectifs de la série STI figurent deux fois.

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, 686 952 candidats sont admis au diplôme.

3 Évolution des taux de réussite au baccalauréat (en %)

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023	2024		
									Filles	Garçons	Ensemble
Baccalauréat général	75,1	79,9	84,1	87,3	91,5	97,6	96,0	95,5	96,5	95,1	95,9
S	78,5	80,7	84,8	88,7	91,9	97,9					
ES	73,0	78,2	84,2	86,1	91,2	97,6					
L	71,3	80,2	81,9	85,1	90,6	96,3					
Baccalauréat technologique	75,5	79,1	76,2	81,6	90,7	94,8	90,4	89,5	91,7	88,4	90,0
STI (1)	67,2	75,8	76,4	80,0							
STI2D/ STI hors AA	67,0	75,4	75,7	79,3	91,7	96,0	90,6	91,3	89,8	88,6	88,7
STL	74,6	81,8	83,2	87,1	93,9	95,8	90,4	90,1	90,9	90,2	90,6
STAV (ex-STAE STPA)	69,1	73,9	78,0	74,5	86,9	98,7	97,3	97,1	97,2	97,5	97,4
STMG (ex-STT STG)	80,5	80,5	75,1	83,8	89,5	93,1	89,3	87,5	91,1	87,2	89,3
ST2S (ex-SMS)	73,3	79,4	76,6	76,1	91,8	96,3	90,8	90,5	91,4	86,8	90,7
STD2A/ STI-AA	76,4	87,0	89,8	90,7	97,2	99,1	96,6	97,3	97,9	96,2	97,5
S2TMD (ex-TMD)	92,3	85,1	89,8	94,5	97,1	99,4	98,0	97,8	99,6	96,5	98,5
STHR (ex-Hôtellerie)	81,5	89,0	86,8	89,8	90,8	97,9	96,8	95,4	95,0	95,3	95,1
Baccalauréat professionnel	72,7	79,1	74,7	86,5	80,5	90,4	82,2	82,6	86,1	81,4	83,3
Production	69,3	78,5	75,6	85,6	78,9	90,1	81,3	82,0	86,9	82,4	83,1
Services	75,0	79,7	73,8	87,3	81,9	90,7	83,1	83,1	85,9	79,3	83,5
Ensemble	74,9	79,5	79,9	85,6	87,9	95,0	91,0	90,7	93,2	89,2	91,2

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (yc Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A (design et arts appliqués).

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, les filles ont un taux de réussite de 93,2%.

4 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon le statut des candidats (en %)

Statut	1997	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023	2024	Présents 2024
Scolaire	78,5	80,9	81,4	86,6	88,9	95,6	91,6	91,7	91,9	709 550
Enseignement à distance	43,8	38,3	44,0	49,8	52,5	81,3	77,4	71,2	73,0	3 773
Apprentissage	80,0	81,4	79,6	86,6	81,9	91,1	83,0	83,7	85,0	30 752
Formation continue	72,0	74,0	70,3	82,6	83,6	91,9	87,5	86,8	86,4	1 512
Individuel	50,4	51,1	44,2	49,8	49,8	64,9	63,5	50,0	57,8	7 560
Ensemble	77,3	79,5	79,9	85,6	87,9	95,0	91,0	90,7	91,2	753 147

RERS 2025, DEPP

► Champ : France (yc Mayotte à partir de 2011).

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, 753 147 candidats étaient présents à l'examen et 91,2% ont obtenu leur diplôme.

Le **taux de réussite** au baccalauréat 2024 est de 91,2%, en hausse de 0,5 point par rapport à la session 2023 (2). Dans toutes les voies, générale, technologique et professionnelle, les filles réussissent mieux que les garçons. L'écart entre filles et garçons augmente légèrement entre 2023 et 2024 (+0,2 point), du fait des voies technologique et professionnelle pour lesquelles il est par ailleurs le plus important : +4,7 points en faveur des filles en 2024 en voie professionnelle, +3,3 points en voie technologique et +1,4 point en voie générale. Cet écart est stable entre 2023 et 2024 dans la voie générale.

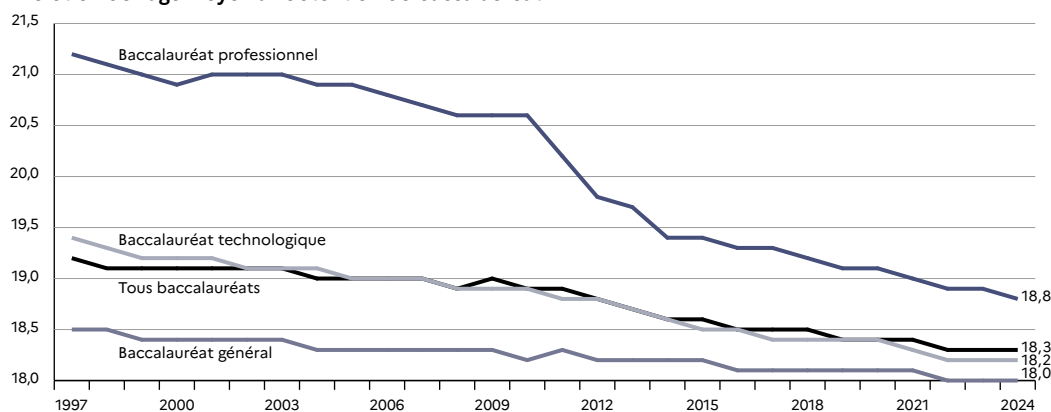
La baisse des redoublements, constatée à tous les niveaux de formation, a pour effet un rajeunissement des candidats et donc des bacheliers, toutes voies confondues (1). Ce rajeunissement est amplifié dans la voie professionnelle avec la généralisation du cursus en trois ans menant au baccalauréat, même si les bacheliers y sont en moyenne toujours plus âgés que dans les autres voies. En 2024, l'âge moyen au baccalauréat se stabilise par rapport à 2023. Il est de 18,0 ans dans

la voie générale, de 18,2 ans dans la voie technologique et de 18,8 ans dans la voie professionnelle. En 1997, les âges moyens étaient respectivement de 18,5 ans, 19,4 ans et 21,2 ans.

Toutes voies confondues, à partir de 17 ans, plus les candidats sont âgés, moins le taux de réussite est élevé jusqu'à atteindre son niveau le plus bas à 22 ans (71,0%). Passé cet âge, le taux de réussite a tendance à remonter sans toutefois atteindre les résultats obtenus par les moins de 19 ans (3). Dans la voie professionnelle, les candidats de 30 ans ou plus obtiennent plus souvent leur diplôme que ceux de 18 ans.

Au sein de chaque voie, les taux de réussite au baccalauréat des enfants d'agriculteurs exploitants et des cadres, professions intellectuelles supérieures sont parmi les plus élevés, en particulier celui des enfants de professeurs et assimilés en voie générale et technologique (4). À l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'inactifs ont les taux de réussite les plus faibles.

1 Évolution de l'âge moyen à l'obtention du baccalauréat



► Champ : France (yc Mayotte à partir de 2011).

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, l'âge moyen des lauréats est de 18,3 ans.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Âge atteint au cours de l'année – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.05 ; 24.07.

- Série chronologique en ligne : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

2 Évolution de la réussite au baccalauréat selon le sexe (en %)

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023	2024
Bac général	65,9	67,8	75,4	75,1	79,9	84,1	87,3	91,5	97,6	96,0	95,5	95,9
Filles	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	85,5	88,3	92,7	98,1	96,5	96,1	96,5
Garçons	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	82,1	85,9	89,9	96,9	95,3	94,8	95,1
Bac technologique	59,2	65,4	68,4	75,5	79,1	76,2	81,6	90,7	94,8	90,4	89,5	90,0
Filles	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	78,2	82,7	91,9	96,0	91,6	90,7	91,7
Garçons	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	74,2	80,4	89,5	93,6	89,3	88,3	88,4
Bac professionnel			74,3	72,7	79,1	74,7	86,5	80,5	90,4	82,2	82,6	83,3
Filles			75,3	75,3	80,5	75,7	88,6	83,7	92,9	85,6	85,2	86,1
Garçons			73,6	70,4	78,2	73,9	85,0	78,0	88,6	79,9	80,9	81,4
Ensemble tous baccalauréats	63,9	67,2	73,1	74,9	79,5	79,9	85,6	87,9	95,0	91,0	90,7	91,2
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	86,9	90,1	96,5	93,0	92,6	93,2
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	84,2	85,6	93,5	88,8	88,8	89,2

► Champ : France (yc Mayotte à partir de 2011).

RERS 2025, DEPP

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, les filles ont un taux de réussite de 93,2%.

3 Réussite au baccalauréat selon l'âge à la session 2024

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	618	97,9	27	100,0	5	71,4	650	97,7
17 ans	18 181	98,7	1 830	96,7	634	90,4	20 645	98,2
18 ans	327 961	97,4	113 269	93,0	106 314	86,2	547 544	94,1
19 ans	23 691	83,2	21 496	80,5	44 052	79,6	89 239	80,7
20 ans	2 578	67,1	2 507	66,6	12 764	76,7	17 849	73,6
21 ans	458	58,0	348	58,1	4 255	76,7	5 061	73,0
22 ans	126	47,5	89	48,4	1 606	76,0	1 821	71,0
23 ans	77	55,4	52	60,5	774	78,3	903	74,4
24 ans	48	53,3	29	76,3	518	82,4	595	78,6
25-29 ans	50	34,7	22	34,4	1 154	85,3	1 226	78,5
30 ans ou plus	52	27,1	41	56,2	1 326	88,7	1 419	80,6
Ensemble	373 840	95,9	139 710	90,0	173 402	83,3	686 952	91,2

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, 547 544 lauréats ont 18 ans et le taux de réussite des candidats de cet âge est de 94,1%.

4 Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale à la session 2024

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	3 912	98,2	1 206	96,1	1 284	92,9	6 402	96,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	29 309	96,3	10 677	90,8	10 123	86,7	50 109	93,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	128 385	98,2	22 726	94,5	12 478	89,8	163 589	97,0
dont professeurs et assimilés	20 257	98,8	2 573	96,3	1 213	91,8	24 043	98,1
Professions intermédiaires	63 907	96,9	22 001	92,3	19 669	87,4	105 577	94,0
dont instituteurs et assimilés	8 875	98,0	1 603	95,1	962	89,3	11 440	96,8
Employés	74 036	95,4	35 019	90,2	37 060	83,9	146 115	91,0
Ouvriers	33 534	93,7	20 416	88,1	26 934	81,8	80 884	88,0
Retraités	4 116	94,1	1 577	87,3	1 899	81,0	7 592	89,1
Autres personnes sans activité professionnelle	25 028	89,3	14 786	82,9	24 877	75,3	64 691	82,0
Indéterminé	11 613	90,6	11 302	89,1	39 078	84,5	61 993	86,4
Ensemble	373 840	95,9	139 710	90,0	173 402	83,3	686 952	91,2

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, les lauréats d'origine sociale de « cadres, professions intellectuelles supérieures » sont 163 589 et le taux de réussite des candidats de cette origine sociale est de 97,0%.

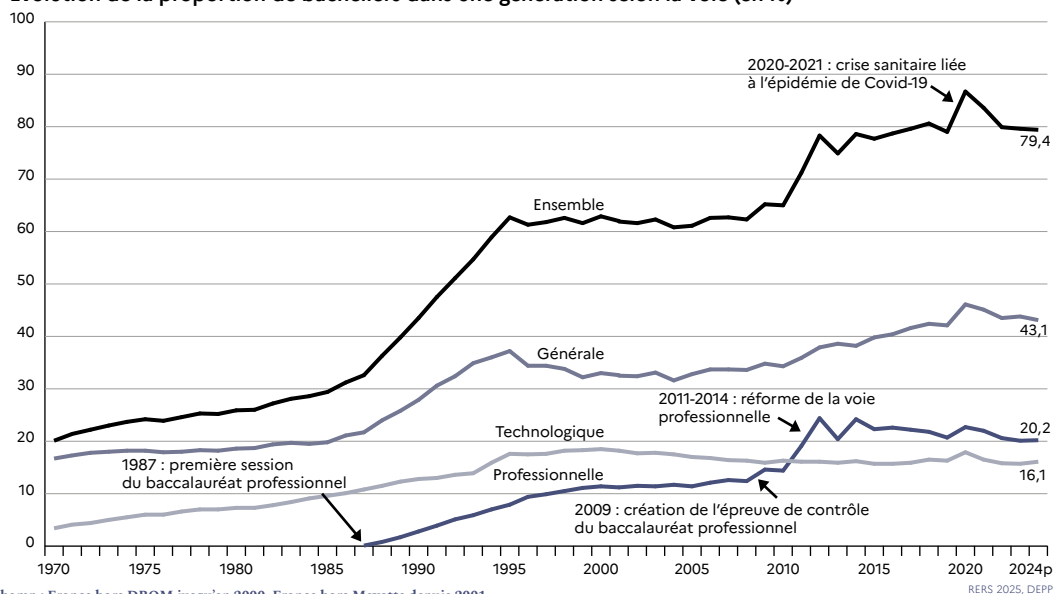
À la session 2024 du baccalauréat, pour la France (hors Mayotte), 79,4% d'une génération est titulaire du diplôme du baccalauréat : 43,1% en voie générale, 16,1% en voie technologique et 20,2% en voie professionnelle (1).

Depuis 1970, la **proportion de bacheliers dans une génération** a gagné 60 points. Cette forte progression résulte surtout du développement de la voie générale et de l'important essor de la voie professionnelle depuis sa première session en 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62%. Elle augmente de 16,0 points entre 2008 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase

de transition, elle reprend une progression plus lente, essentiellement grâce à la hausse de la voie générale. Si en 2020, avec les aménagements réglementaires mis en place dans le contexte de la crise sanitaire et de la première session de la nouvelle mouture du baccalauréat général, la proportion de bacheliers dans une génération augmente fortement, celle-ci retrouve son niveau d'avant crise dès 2022.

L'écart entre filles et garçons est de 9,8 points en faveur des filles (2). La proportion de bachelières dans une génération dépasse de 13,0 points celle des garçons dans la voie générale tandis qu'elle est inférieure de 4,9 points dans la voie professionnelle. Dans la voie technologique, l'écart en faveur des filles est de 1,7 point en 2024.

1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie (en %)



► Champ : France hors DROM jusqu'en 2000, France hors Mayotte depuis 2001.

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, la proportion de bacheliers dans une génération est de 79,4%.

Note : par le jeu des arrondis, la somme des proportions de bacheliers dans une génération affichées par voie peut être légèrement différente de la proportion totale de bacheliers dans une génération.

Précisions

Données démographiques – La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee pour la France hors Mayotte. La population connue en décembre 2024 a été utilisée ici. Elle permet le calcul des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2023 et 2024 et définitives pour les sessions antérieures.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.05 ; 24.07.

- Série chronologique en ligne : la proportion de bacheliers dans une génération.

Source

DEPP, système d'information Ocean, Cyclades.
Ministère chargé de l'agriculture.
Insee, estimations démographiques. Traitement DEPP.

2 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe (en %)

	France hors DROM				France hors Mayotte								
	1980	1990	2000	2001	2001	2005	2010	2015	2020	2021	2022p	2023p	2024p
Bac général	18,6	27,9	33,0	32,6	32,5	32,8	34,3	39,8	46,1	45,1	43,5	43,8	43,1
Filles	n.d.	n.d.	39,1	39,1	38,9	39,2	40,0	46,3	53,9	52,5	50,7	50,6	49,8
Garçons	n.d.	n.d.	27,1	26,5	26,3	26,5	29,0	33,6	38,7	38,1	36,8	37,4	36,8
Bac technologique	7,3	12,8	18,5	18,2	18,2	17,0	16,3	15,7	17,9	16,5	15,8	15,7	16,1
Filles	n.d.	n.d.	20,0	19,7	19,6	18,0	17,4	16,1	17,8	16,8	16,3	16,5	17,0
Garçons	n.d.	n.d.	17,2	16,9	16,8	16,0	15,2	15,2	18,0	16,2	15,2	15,0	15,2
Bac professionnel	2,8	11,4	11,2	11,2	11,4	14,4	22,3	22,7	22,0	20,6	20,1	20,2	
Filles		n.d.	9,9	9,7	9,8	9,7	12,7	20,8	19,9	19,2	17,9	17,3	17,7
Garçons		n.d.	12,9	12,7	12,7	13,0	16,0	23,7	25,1	24,6	23,2	22,9	22,6
Ensemble tous baccalauréats	25,9	43,5	62,9	62,0	61,9	61,1	65,0	77,7	86,7	83,6	79,9	79,6	79,4
Filles	n.d.	n.d.	69,0	68,4	68,3	66,9	70,0	83,2	91,6	88,5	85,0	84,3	84,5
Garçons	n.d.	n.d.	57,2	56,0	55,8	55,6	60,2	72,6	81,9	78,9	75,2	75,2	74,7

► **Champ** : France hors DROM jusqu'en 2000, France hors Mayotte depuis 2001.

RERS 2025, DEPP

Lecture : lors de la session 2024 du baccalauréat, toutes séries confondues, la proportion de bachelières dans une génération est de 84,5%.

Note : par le jeu des arrondis, la somme des proportions de bacheliers dans une génération affichées par voie peut être légèrement différente de la proportion totale de bacheliers dans une génération.

RERS édition 2025 publié le 26 août 2025, corrigé le 25 septembre 2025.

En raison d'une inversion des pourcentages entre filles et garçons pour le bac professionnel à partir de 2022, les chiffres de la figure 2 concernant cette voie ont été corrigés pour les trois années concernées.

Par ailleurs, les proportions suivantes ont également été rectifiées :

Filles – Bac technologique : 2022, 2023 et 2024 ;

Filles – Bac professionnel : 2020 ;

Filles – Ensemble tous baccalauréats : 2005 et 2022 ;

Garçons – Bac technologique : 2023 ;

Garçons – Bac professionnel 2020.

Les probabilités pour les jeunes de sixième d'accéder au baccalauréat par la voie scolaire (67% par exemple pour l'académie de Lyon) sont plus élevées que les probabilités d'y accéder par l'apprentissage (1% dans la même académie). Au sein de la voie scolaire, l'accès au baccalauréat se fait surtout *via* la voie générale et technologique (1). En 2023, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième varie de 45% en Guyane à 77% à Versailles. Dans les académies de Dijon, Poitiers, Strasbourg et Nantes, l'apprentissage a un poids plus important.

Les académies de Paris, Versailles et Créteil se détachent avec les espérances d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième les plus élevées. La voie générale et technologique y est largement prépondérante et

la voie professionnelle pèse peu, surtout à Paris et Versailles. La voie professionnelle pèse davantage dans l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte) et des académies de Nancy-Metz, Clermont-Ferrand, Nantes ou Reims.

Entre 2022 et 2023, l'espérance d'obtenir le baccalauréat augmente dans les DROM, ainsi que dans les Hauts-de-France et la Corse (2). *A contrario*, elle diminue en Bourgogne-Franche-Comté et en Centre-Val de Loire. Partout ailleurs, elle stagne.

Sous statut scolaire, entre 2023 et 2024, l'espérance repart à la hausse dans quasi toutes les académies, à l'exception de la Guadeloupe, la Martinique et Paris.

Précisions

Nouvelle méthode – Depuis la rentrée scolaire 2020, l'immatriculation des élèves *via* leur identifiant national (INE) dans les différentes sources permet de retracer leur parcours scolaire d'une année scolaire à l'autre. La méthodologie du calcul des taux de redoublement, de passage et de sortie a été révisée, et les chiffres des années 2021 à 2023 sont présentés selon cette nouvelle méthode, qui met dorénavant en regard les situations individuelles des élèves sur deux rentrées successives. Auparavant, la formation d'une rentrée scolaire était comparée à celle en fin d'année scolaire précédente à un niveau agrégé, en comparant des stocks d'élèves, sans identifier le parcours de chaque élève pris individuellement.

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Cet indicateur est décliné selon l'académie d'origine des élèves.

Pour une année scolaire donnée, le calcul combine tous les parcours les plus représentatifs de sixième en terminale jusqu'à l'obtention du diplôme. Il intègre tous les passages dans la classe supérieure, les orientations et réorientations vers les voies générale et technologique d'un côté, professionnelle de l'autre, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.05 ; 24.07.

Source

DEPP, systèmes d'information Ocean, Cyclades, Scolarité, SIFA.
Ministère chargé de l'agriculture.

1 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par académie et région académique selon le statut et la voie (en %)

Académies et régions académiques	2023					2024p		
	Scolaire			Apprentissage	Tous statuts	Scolaire		
	Générale et technologique	Professionnelle	Toutes voies	Professionnelle	Toutes voies	Générale et technologique	Professionnelle	Toutes voies
Clermont-Ferrand	47,8	16,9	64,7	1,7	66,4	49,1	18,3	67,4
Grenoble	53,1	13,8	66,9	1,7	68,6	53,2	15,5	68,7
Lyon	54,0	13,1	67,1	1,3	68,4	54,0	14,9	69,0
Auvergne-Rhône-Alpes	52,7	14,0	66,7	1,5	68,2	53,0	15,7	68,6
Besançon	50,0	15,4	65,5	1,4	66,9	49,9	18,7	68,7
Dijon	48,7	15,3	64,0	2,2	66,2	49,0	16,6	65,6
Bourgogne-Franche-Comté	49,3	15,3	64,6	1,8	66,4	49,4	17,5	66,9
Bretagne (Rennes)	52,7	17,4	70,1	1,4	71,5	52,9	18,9	71,8
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	50,0	15,9	65,9	2,0	67,9	49,5	17,1	66,6
Corse	58,7	13,9	72,6	0,8	73,4	57,4	14,9	72,3
Nancy-Metz	51,6	17,2	68,7	1,3	70,1	50,5	18,9	69,4
Reims	48,9	16,3	65,2	1,2	66,4	47,4	18,7	66,1
Strasbourg	52,4	13,3	65,7	2,3	68,0	52,3	14,9	67,2
Grand Est	51,2	15,6	66,8	1,6	68,4	50,4	17,5	67,8
Amiens	49,6	16,2	65,7	1,5	67,2	49,3	18,4	67,7
Lille	51,0	17,0	68,0	0,7	68,6	49,9	19,1	69,0
Hauts-de-France	50,5	16,7	67,3	0,9	68,1	49,7	18,9	68,6
Créteil	57,8	16,2	74,0	0,4	74,4	56,5	17,7	74,2
Paris	65,9	9,6	75,4	0,2	75,6	64,8	9,7	74,4
Versailles	63,5	12,5	76,0	0,5	76,5	62,4	13,6	76,0
Île-de-France	61,7	13,5	75,2	0,4	75,6	60,5	14,6	75,1
Normandie	50,1	14,9	65,1	2,1	67,2	49,7	17,1	66,8
Bordeaux	51,6	15,8	67,4	1,2	68,6	51,8	16,9	68,7
Limoges	50,3	14,3	64,6	1,7	66,3	50,7	17,4	68,2
Poitiers	49,5	14,6	64,1	2,2	66,3	49,6	16,5	66,1
Nouvelle-Aquitaine	50,8	15,3	66,1	1,6	67,6	51,0	16,9	67,8
Montpellier	50,9	14,9	65,8	0,4	66,2	51,1	16,5	67,6
Toulouse	54,1	16,6	70,6	0,6	71,2	53,2	18,4	71,6
Occitanie	52,5	15,7	68,3	0,5	68,7	52,2	17,4	69,6
Pays de la Loire (Nantes)	50,4	15,3	65,7	2,8	68,5	49,9	17,3	67,2
Aix-Marseille	53,8	13,4	67,2	0,6	67,8	53,6	14,9	68,4
Nice	52,9	13,2	66,1	0,7	66,8	52,5	14,5	67,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	53,4	13,4	66,8	0,6	67,4	53,2	14,7	67,9
Guadeloupe	52,3	19,7	72,0	0,2	72,2	50,1	19,5	69,6
Guyane	29,8	14,7	44,6	0,0	44,6	31,4	16,0	47,4
Martinique	53,5	20,0	73,4	0,0	73,5	49,5	22,4	71,9
Mayotte	44,8	13,4	58,3	0,0	58,3	44,5	15,5	60,0
La Réunion	48,0	19,1	67,1	0,0	67,2	48,0	19,3	67,2

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé, hors et sous contrat.

Lecture : 68,6% des élèves scolarisés en sixième à Grenoble en 2023 obtiendraient leur baccalauréat s'ils connaissaient tout au long de leur parcours les conditions scolaires que connaissent les jeunes en 2023.

► Résultats provisoires : les données 2024 sur l'apprentissage ne sont pas disponibles au moment où le RERS 2025 est finalisé. Les résultats portant sur la voie scolaire seront révisés en raison de la consolidation avec les données sur l'apprentissage.

2 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par région académique (en %)

Régions académiques	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021(1)	2022	2023
Auvergne-Rhône-Alpes	75,7	76,0	75,3	74,8	77,3	75,4	72,3	68,5	68,2
Bourgogne-Franche-Comté	72,6	72,7	71,9	71,6	73,3	70,3	69,5	67,5	66,4
Bretagne (Rennes)	80,8	78,8	77,9	76,3	78,4	77,8	75,6	71,3	71,5
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	74,9	73,4	73,4	73,8	76,1	72,9	70,9	68,6	67,9
Corse	78,4	76,4	75,3	72,0	78,5	76,3	74,5	69,6	73,4
Grand Est	74,7	74,2	74,5	74,2	77,7	74,4	71,6	68,4	68,4
Hauts-de-France	71,7	72,1	71,7	71,5	76,2	72,9	70,7	66,7	68,1
Île-de-France	81,6	81,0	81,6	81,5	87,2	83,4	78,6	75,6	75,6
Normandie	73,8	72,5	72,5	72,7	76,0	72,9	71,0	67,1	67,2
Nouvelle-Aquitaine	74,7	74,9	73,9	73,4	76,8	75,6	71,0	67,8	67,6
Occitanie	75,0	74,6	74,3	75,3	76,2	75,0	70,8	68,6	68,7
Pays de la Loire (Nantes)	74,0	72,2	72,3	73,2	76,1	72,1	72,0	68,6	68,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	72,4	72,7	72,9	72,4	76,9	74,1	71,2	67,5	67,4
Guadeloupe	75,0	73,1	76,0	78,9	84,1	79,0	73,0	62,1	72,2
Guyane	53,7	58,3	55,6	56,3	63,8	59,1	50,3	40,8	44,6
Martinique	78,8	74,0	72,5	77,7	84,4	78,8	73,7	66,3	73,5
Mayotte	63,4	61,3	60,2	54,1	72,0	68,9	62,3	56,6	58,3
La Réunion	67,0	65,5	68,4	66,9	74,0	70,9	68,8	62,2	67,2

RERS 2025, DEPP

► Champ : France, public + privé, hors et sous contrat.

1. Rupture de série : à partir de 2021, la méthodologie a été révisée (cf. « Précisions »).

Lecture : 67,2% des élèves scolarisés en sixième en Normandie en 2023 obtiendraient leur baccalauréat s'ils connaissaient tout au long de leur parcours les conditions scolaires que connaissent les jeunes en 2023.

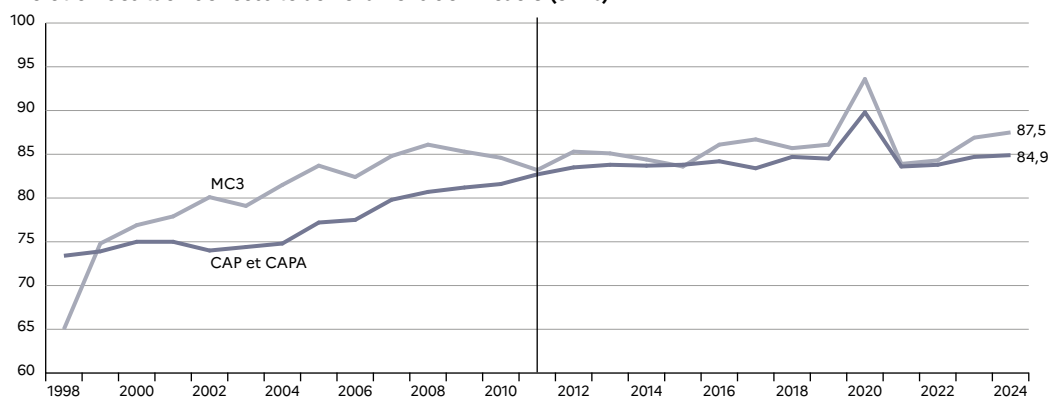
À la session 2024, 509 700 diplômes technologiques et professionnels sont délivrés, dont deux tiers au niveau 4 et un tiers au niveau 3 (2). Pour le niveau 3, 96% sont des certificats d'aptitude professionnelle (CAP, y compris CAP agricole), les autres sont des mentions complémentaires de niveau 3 (MC3). Au niveau 4, 52% de ces diplômes sont des **baccalauréats professionnels** et 42% des **baccalauréats technologiques**.

Entre les sessions 2023 et 2024, les **taux de réussite** aux examens professionnels de niveau 3 augmentent. Cette tendance est plus marquée pour la mention complémentaire (+ 0,6 point) que pour le CAP (+0,2 point) (1)(3). Au cours de la même période, les taux de réussite aux examens professionnels de niveau 4 sont légèrement en hausse à l'exception du brevet de technicien et du brevet des métiers des arts en baisse de 2,0 points. Les taux de réussite augmentent de 0,5 point

pour le baccalauréat technologique, de 0,7 point pour le baccalauréat professionnel, de 1,2 point pour la mention complémentaire et de 1,3 point pour le brevet professionnel.

Les lauréats du baccalauréat professionnel ou technologique sont en large majorité sous statut scolaire. À l'inverse, à l'examen des mentions complémentaires de niveau 4 (MC4), plus de la moitié des admis sont des apprentis, les autres sont principalement des scolaires. Pour le CAP, le brevet professionnel et les MC3, les apprentis sont majoritaires parmi les candidats. En MC3, les candidats sous statut scolaire ont des résultats plus élevés que les apprentis (+3,7 points). En revanche, au CAP, à la mention complémentaire de niveau 4 et au baccalauréat professionnel, l'écart de réussite est en faveur des apprentis (respectivement +3,1 points, +5,7 points et +1,6 point par rapport aux scolaires).

1 Évolution des taux de réussite aux examens de niveau 3 (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011) (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasiment identiques.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Candidats aux diplômes délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale, ainsi que par le ministère chargé de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

Attestation intermédiaire professionnelle (AIP), nomenclature nationale des niveaux – Voir « Glossaire ».

Les données CAP de 2018, 2020, 2022 et 2023 ont été révisées.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.34 ; 19.29.

Source

DEPP et SIES, systèmes d'information Ocean et Cyclades et enquête n° 4. Système d'information du ministère chargé de l'agriculture.

2 Évolution du nombre de diplômes par niveau

Session	Niveau 3				Niveau 4						Ensemble
	CAP (1)	BEP/AIP (2)	MC3	Total	BP	BT (1), BMA	Bac techno (1)	Bac pro (1)	MC4	Total	
1995	270 721	206 453	11 531	488 705	13 133	18 152	138 267	67 096		236 648	725 353
2000	221 241	232 879	10 882	465 002	16 060	10 156	152 778	92 617	643	272 254	737 256
2005	150 898	212 523	8 229	371 650	18 798	7 124	140 828	93 268	1 496	261 514	633 164
2007	143 000	204 921	9 003	356 924	19 037	3 512	137 605	104 975	1 537	266 666	623 590
2008	148 290	204 881	9 095	362 266	19 446	2 146	135 886	103 311	1 814	262 603	624 869
2009	152 062	194 039	9 358	355 459	20 594	2 117	131 602	120 728	2 000	277 041	632 500
2010	159 666	181 097	9 552	350 315	20 186	1 586	133 431	118 586	1 709	275 498	625 813
2011	185 466	148 349	9 465	343 280	19 745	1 743	129 472	156 063	1 705	308 728	652 008
2012	186 269	150 794	8 899	345 962	20 056	920	125 121	190 899	1 640	338 636	684 598
2013	194 022	151 580	9 606	355 208	18 972	832	124 853	159 241	2 173	306 071	661 279
2014	191 203	148 014	8 465	347 682	18 489	975	129 210	190 773	2 157	341 604	689 286
2015	188 386	143 869	8 815	341 070	17 672	992	125 144	176 646	1 991	322 445	663 515
2016	183 618	147 372	8 729	339 719	16 988	1 202	126 578	179 841	2 059	326 668	666 387
2017	190 371	146 791	8 559	345 721	16 713	1 186	128 488	177 570	2 179	326 136	671 857
2018	184 566	146 621	8 575	339 762	16 147	1 080	138 570	179 262	2 136	337 195	676 957
2019	173 552	145 848	8 120	327 520	15 057	1 066	138 284	173 675	2 372	330 454	657 974
2020	185 163	152 501	9 119	346 783	16 916	1 151	149 972	188 841	2 968	359 848	706 631
2021	161 399	140 836	8 640	310 875	14 599	1 061	136 296	181 020	2 799	335 775	646 650
2022	170 710		8 534	179 244	16 325	1 049	131 897	171 050	2 836	323 157	502 401
2023	165 263		7 815	173 078	17 221	976	133 865	169 246	3 028	324 336	497 414
2024	168 376		7 837	176 213	15 799	982	139 710	173 402	3 588	333 481	509 694

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. Y compris les données de l'enseignement agricole pour l'ensemble de la série.

2. Les chiffres portent sur les AIP en 2021.

Lecture : lors de la session des examens de 2024, 509 694 candidats ont obtenu un diplôme de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.

Note : les données CAP de 2018, 2020, 2022 et 2023 ont été révisées.

RERS 2025, DEPP

3 Nombre de diplômés et taux de réussite selon le statut du candidat à la session 2024 (1)

	Niveau 3		Niveau 4				
	CAP (2)	MC3	BP	BT, BMA	Bac techno	Bac pro	MC4
Formation sous statut scolaire							
Admis	45 567	1 258		836	138 245	145 085	1 453
Taux de réussite (en %)	84,1	90,8		84,4	90,6	83,3	85,5
Formation sous statut apprenti							
Admis	82 111	6 247	14 250	131		26 137	1 969
Taux de réussite (en %)	87,2	87,1	79,6	86,8		84,9	91,2
Enseignement à distance							
Admis	2 175	n.s.	65		520	189	
Taux de réussite (en %)	76,9	n.s.	55,1		67,0	58,9	
Formation continue							
Admis	15 896	248	844	n.s.		1 307	134
Taux de réussite (en %)	90,9	85,5	87,8	n.s.		86,4	97,8
Autres (candidats libres, etc.)							
Admis	22 627	77	640	n.s.	945	684	32
Taux de réussite (en %)	76,4	74,8	51,3	n.s.	51,1	49,6	97,0
Total des candidats							
Présents	198 224	8 961	20 231	1 164	155 189	208 143	4 028
Admis	168 376	7 837	15 799	982	139 710	173 402	3 588
Taux de réussite (en %)	84,9	87,5	78,1	84,4	90,0	83,3	89,1
Rappel - session 2023							
Présents	195 004	8 990	22 412	1 129	149 599	204 843	3 445
Admis	165 263	7 815	17 221	976	133 865	169 246	3 028
Taux de réussite (en %)	84,7	86,9	76,8	86,4	89,5	82,6	87,9

► Champ : France.

1. Le statut du candidat est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : lors de la session des examens de 2024, 198 224 candidats se sont présentés au certificat d'aptitude professionnelle avec un taux de réussite de 84,9%.

Note : les données du CAP 2023 ont été révisées.

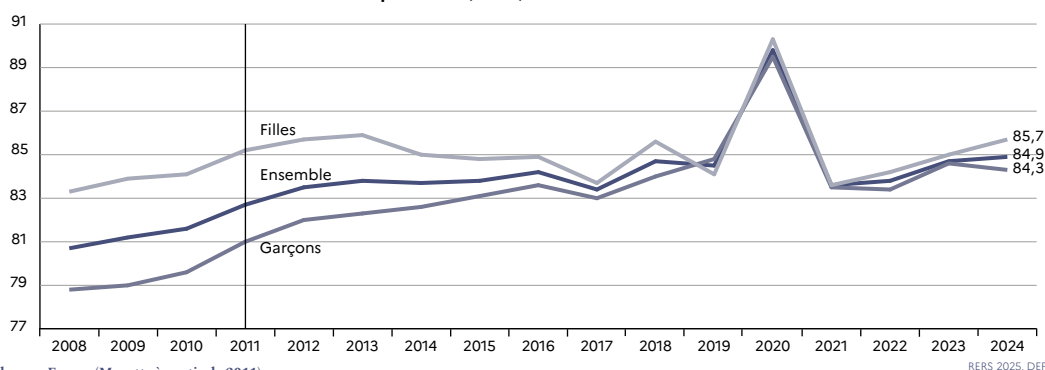
RERS 2025, DEPP

À la session 2024, 168 400 candidats au **CAP** (y compris les CAP agricoles) ont obtenu leur diplôme (2). Le **taux de réussite** au CAP atteint 84,9 % et augmente de 0,2 point par rapport à la session 2023 (84,7%) (1).

En 2024, les filles réussissent mieux au CAP que les garçons (85,7 % contre 84,3 %), l'écart se creuse par rapport à 2023. Selon leur statut, les lauréats au CAP présentent des profils par **âge** différents. Les candidats qui intègrent le CAP après la classe de troisième et sont sous statut scolaire devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Cependant, 36 % ont 18 ans, soit un an de retard. Parmi les apprentis, 65 % des admis au CAP sont âgés de 17 à 19 ans. Pour ces deux statuts, les candidats « à l'heure » obtiennent de meilleurs résultats que les candidats qui ont entre un et deux ans de retard. Pour les apprentis, à partir de 21 ans, la réussite s'améliore.

À la session 2024, 173 400 candidats au **baccalauréat professionnel** (y compris en formation agricole) ont obtenu leur diplôme (3). Le taux de réussite au baccalauréat professionnel atteint 83,3 %. Parmi les élèves sous statut scolaire, 67 % sont « à l'heure » et 25 % accusent un retard d'une année. Ces derniers ont un taux de réussite de 79,2 %, soit -6,8 points par rapport aux élèves « à l'heure ». Parmi les apprentis, 36 % des admis sont âgés de 18 ans et 29 % de 19 ans. Le taux de réussite des apprentis « à l'heure » est de 88,9 %, supérieur de 5,9 points par rapport à celui des apprentis qui sont en retard d'une année. En revanche, à partir de 24 ans, la réussite des apprentis s'améliore.

1 Évolution des taux de réussite au CAP par sexe (en %)



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

Lecture : lors de la session 2024 du certificat d'aptitude professionnel, les filles ont un taux de réussite de 85,7%.

RERS 2025, DEPP

Précisions

Population concernée – Candidats au CAP et baccalauréat professionnel délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale et par le ministère chargé de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou enseignement à distance).

Admis – Est considéré comme admis au CAP ou admis au baccalauréat professionnel tout candidat qui a obtenu d'une part, une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 et, d'autre part, une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.34; 19.29.

Source

DEPP et SIES, systèmes d'information Ocean et Cyclades et enquête n° 4. Système d'information du ministère chargé de l'agriculture.

2 Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut à la session 2024 (1) (2)

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	96	84,2	25	92,6	2	66,7	123	85,4
17 ans	20 249	85,4	21 410	87,8	95	77,2	41 754	86,6
18 ans	16 458	82,6	18 696	84,0	843	71,6	35 997	83,0
19 ans	5 008	82,3	13 044	85,2	1 665	77,5	19 717	83,8
20 ans	1 933	85,8	8 620	87,3	1 644	76,2	12 197	85,4
21 ans	692	86,2	5 588	88,8	1 532	75,4	7 812	85,5
22 ans	319	87,9	3 692	90,4	1 405	77,2	5 416	86,4
23 ans	176	89,8	2 671	91,6	1 219	76,9	4 066	86,6
24 ans	130	90,3	1 970	92,8	1 255	78,6	3 355	86,8
25 ans	451	91,3	1 459	91,9	1 071	78,9	2 981	86,7
26-29 ans			3 163	93,3	4 452	81,5	7 615	86,0
30-39 ans			1 411	95,0	12 645	84,7	14 056	85,7
40 ans ou plus			360	94,2	12 869	82,7	13 229	83,0
Non renseigné	55	69,6	2	100,0	1	50,0	58	69,9
Total	45 567	84,1	82 111	87,2	40 698	81,5	168 376	84,9
<i>dont filles</i>	<i>20 001</i>	<i>87,9</i>	<i>26 242</i>	<i>90,9</i>	<i>28 182</i>	<i>80,1</i>	<i>74 425</i>	<i>85,7</i>

RERS 2025, DEPP

► **Champ : France.**

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : en 2024, 20 249 lauréats au CAP sous statut scolaire ont 17 ans et le taux de réussite des candidats de cet âge est de 85,4%.

Note : la ligne en italique est celle de l'âge théorique d'obtention du diplôme.

3 Répartition des lauréats au diplôme du baccalauréat professionnel selon l'âge et le statut à la session 2024 (1) (2)

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	5	71,4					5	71,4
17 ans	562	90,9	68	89,5	4	57,1	634	90,4
18 ans	96 649	86,0	9 535	88,9	130	69,5	106 314	86,2
19 ans	36 111	79,2	7 556	83,0	385	60,6	44 052	79,6
20 ans	8 510	75,9	3 984	81,3	270	50,3	12 764	76,7
21 ans	2 134	74,8	1 958	81,2	163	57,4	4 255	76,7
22 ans	559	73,2	961	80,2	86	56,6	1 606	76,0
23 ans	195	73,3	528	84,3	51	52,6	774	78,3
24 ans	84	71,8	384	89,1	50	61,7	518	82,4
25 ans	37	68,5	266	88,7	42	62,7	345	81,9
26-29 ans			604	91,2	205	75,9	809	86,8
30-39 ans			246	91,4	529	88,2	775	89,2
40 ans ou plus			47	90,4	504	87,8	551	88,0
Total	144 846	83,3	26 137	85,0	2 419	69,3	173 402	83,3
<i>dont filles</i>	<i>66 724</i>	<i>86,6</i>	<i>5 718</i>	<i>85,7</i>	<i>998</i>	<i>65,3</i>	<i>73 440</i>	<i>86,1</i>

RERS 2025, DEPP

► **Champ : France.**

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : lors de la session 2024, 96 649 admis au baccalauréat professionnel sous statut scolaire âgés de 18 ans ont obtenu leur diplôme et le taux de réussite des candidats de ce statut et de cet âge est de 86,0%.

Note : la ligne en italique est celle de l'âge théorique d'obtention du diplôme.

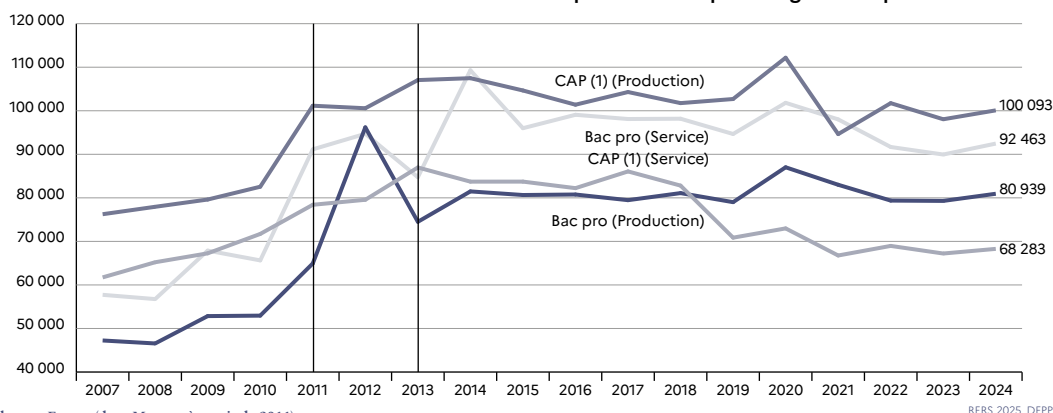
À la session 2024, 341 800 candidats ont réussi l'un des deux principaux examens de l'enseignement professionnel dans le second degré : 168 400 lauréats pour le **CAP** et 173 400 pour le **baccalauréat professionnel (1)**. Huit présents à ces examens sur dix ont été admis : le **taux de réussite** est de 84,9% pour le CAP et de 83,3% pour le baccalauréat professionnel (2).

Les spécialités de la production sont majoritaires parmi les lauréats du CAP. À l'inverse, les spécialités des services dominent au baccalauréat professionnel. Au CAP, parmi les spécialités de la production, le groupe « agroalimentaire, alimentation et cuisine » rassemble 31% des admis. Parmi les spécialités des services, trois groupes se démarquent et rassemblent les trois quarts des admis : « travail social » (32% des admis, dont l'intégralité suivent la spécialité « accompagnement éducatif de la petite enfance »), « coiffure, esthétique et autres soins » et « commerce et vente » (chacun 21% des admis). Au CAP, les taux de réussite sont les plus élevés pour

les candidats aux spécialités du groupe « productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux » (97,7%) et pour ceux du groupe « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (95,4%). Ils sont les plus faibles pour les candidats aux spécialités du groupe « animation culturelle, sportive et de loisirs » (55,8%) et « spécialités plurivalentes des services à la collectivité » (62,7%).

Cinq groupes de spécialités du baccalauréat professionnel – « commerce, vente », « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « spécialités plurivalentes des services », « électricité, électronique » et « moteurs et mécanique auto » – représentent à eux seuls 59% des lauréats. Les taux de réussite les plus élevés concernent les candidats aux spécialités « sécurité des biens et des personnes, police, surveillance » (93,3%) et « matériaux de construction, verre, céramique » (92,5%). Ils sont les plus faibles pour les candidats aux spécialités de « métallurgie » (66,7%) et de « nettoyage, assainissement, protection de l'environnement » (73,7%).

1 Évolution des effectifs d'admis au CAP et au baccalauréat professionnel par catégorie de spécialité



► Champ : France (dont Mayotte à partir de 2011).

1. Y compris l'enseignement agricole à partir de 2013.

Lecture : à la session 2024, 80 939 candidats au baccalauréat professionnel ont suivi une spécialité de la production.

Note : les données CAP de 2018 à 2023 ont été révisées par rapport à l'édition 2024.

Précisions

Population concernée – Candidats au CAP ou baccalauréat professionnel délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale et par le ministère chargé de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (candidat individuel, formation continue, enseignement à distance).

Les données CAP de 2018 à 2023 ont été révisées par rapport à l'édition 2024.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 25.34 ; 25.05.

2 Répartition des admis au CAP et au baccalauréat professionnel selon la spécialité à la session 2024

Groupes de spécialités de diplôme	CAP (1)		Baccalauréat professionnel (1)	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Spécialités de la production	100 093	85,0	80 939	83,1
200 Technologies industrielles fondamentales			416	76,6
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	506	89,2	291	83,9
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	52	89,7	5 616	84,2
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 178	94,7	1 151	86,7
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	798	97,7	2 933	87,4
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	84	91,3	1 585	92,3
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 369	95,0	3 386	91,4
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	88	88,9	852	79,6
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	31 114	82,6	7 300	87,7
222 Transformations chimiques et apparentées	n.s	n.s		
223 Métallurgie	1 003	90,3	42	66,7
224 Matériaux de construction, verre, céramique	723	88,7	160	92,5
225 Plasturgie, matériaux composites	55	82,1	246	85,1
226 Papier, carton	n.s	n.s		
227 Énergie, génie climatique	3 961	85,5	2 606	78,4
230 Spécialités pluritechno génie civil, construction, bois	1 075	86,8	2 405	81,9
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	2 588	94,4	1 487	83,4
232 Bâtiment : construction et couverture	5 696	81,4	916	79,0
233 Bâtiment : finitions	10 161	84,4	968	76,2
234 Travail du bois et de l'ameublement	8 753	85,8	3 071	79,0
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	275	87,6	26	76,5
241 Textile	169	81,2		
242 Habillement	2 869	83,8	2 647	86,8
243 Cuir et peaux	1 077	94,9	304	86,4
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité			7 581	81,8
251 Mécanique générale et de précision, usinage	797	81,7	77	82,8
252 Moteurs et mécanique auto	8 861	85,9	9 992	82,6
253 Mécanique aéronautique et spatiale	111	86,7	1 025	90,1
254 Structures métalliques	7 750	86,7	4 279	82,1
255 Électricité, électronique	6 965	82,6	19 577	81,0
Spécialités des services	68 283	84,9	92 463	83,5
300 Spécialités plurivalentes des services			13 824	76,4
311 Transport, manutention, magasinage	4 255	89,9	4 676	80,3
312 Commerce, vente	14 515	86,6	35 539	81,9
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	773	88,6	899	85,1
323 Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	109	93,2	1 927	88,8
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 925	95,4	24 032	89,1
331 Santé	43	87,8	1 004	85,3
332 Travail social	22 036	82,3		
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	6 490	87,2	2 930	82,4
335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	24	55,8		
336 Coiffure, esthétique et autres soins	14 660	82,4	4 022	88,8
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	47	62,7		
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	652	85,6	650	73,7
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	1 754	90,5	2 960	93,3
Ensemble des spécialités	168 376	84,9	173 402	83,3
Session 2023, toutes spécialités	165 263	84,7	169 246	82,6
Spécialités de la production	98 048	85,3	79 297	82,0
Spécialités des services	67 215	84,0	89 949	83,1

► Champ : France.

1. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : à la session 2024, 84,9% des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

Note : les données 2023 ont été révisées par rapport à l'édition 2024.

RERS 2025, DEPP

À la session 2023, 915 000 diplômes ont été délivrés dans l'enseignement supérieur en France (1).

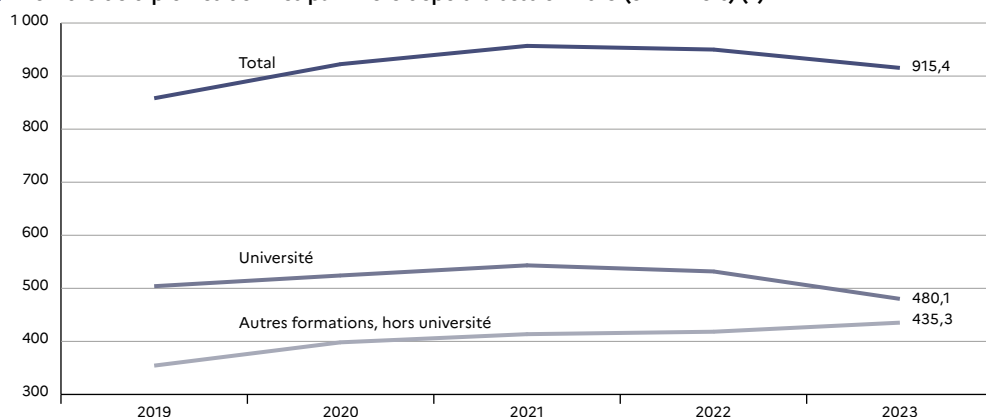
Les **universités** délivrent plus de la moitié des diplômes (480 100). La rentrée 2023 marque l'ouverture de la troisième année de **BUT**, qui remplace le **DUT**. Cette ouverture entraîne une forte baisse du nombre de diplômes délivrés à la session 2023 à l'université (-4,7% par rapport à 2019), les personnes qui auraient habituellement été diplômées en DUT continuant en troisième année de BUT.

Les **STS et assimilées**, qui représentent 15% des diplômes délivrés à la session 2023 (140 800 diplômes), sont en baisse de 0,7% par rapport à la session précédente (2). Le nombre de diplômes de STS et assimilées délivrés retrouve son niveau de 2019, après un pic du nombre de diplomations atteint à la session 2020 (161 000 diplômes délivrés).

Les **écoles de commerce, gestion et comptabilité** délivrent 99 500 diplômes à la session 2023, en hausse de 8,4% par rapport à la session 2022. Le nombre de diplômes délivrés est en forte hausse depuis 2019, avec une augmentation de 9,8% en moyenne à chaque session. Les **formations d'ingénieurs** hors universités sont également en augmentation, avec une hausse du nombre de diplômes délivrés s'élevant à 2,7% (39 100 diplômes) en 2023.

Enfin, le nombre de diplômes délivrés dans les écoles paramédicales et sociales reste stable entre les sessions 2022 et 2023 (-0,2%, soit 42 800 diplômes délivrés par ces écoles).

1 Nombre de diplômes délivrés par filière depuis la session 2019 (en milliers) (1)



► Champ : France.

1. Le nombre de diplômes correspond à l'ensemble des diplômes délivrés. Dans le cas où un étudiant obtient plusieurs diplômes la même année, chacun d'entre eux est comptabilisé.

Lecture : pour la session 2023, les universités, au périmètre universitaire strict, ont délivré 480 100 diplômes.

RERS 2025, DEPP SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants diplômés dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants et diplômes SISE, STS et assimilés, BUT – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MENESR, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution du nombre de diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur détail par filière (en milliers) (1)

	2019	2020	2021	2022	2023
Formations d'ingénieurs (yc. en partenariat)	42,6	43,9	45,9	46,9	48,2
<i>dont formations d'ingénieurs à l'université</i>	8,4	9,0	8,8	8,8	9,1
<i>dont formations d'ingénieurs hors université</i>	34,2	34,9	37,1	38,1	39,1
STS et assimilées	138,7	160,9	157,9	141,8	140,8
<i>dont STS en apprentissage</i>	25,4	31,8	38,8	49,0	58,5
Écoles de commerce, gestion et comptabilité (hors STS)	62,3	66,6	81,7	91,8	99,5
Écoles paramédicales et sociales	42,6	45,8	41,7	42,9	42,8
Autres formations hors université	76,5	90,1	95,1	103,7	113,1
Autres diplômes délivrés à l'université	495,6	515,2	534,5	523,0	471,0
Total diplômes délivrés	858,3	922,4	956,9	950,0	915,4

RERS 2025, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

1. Le nombre de diplômes correspond à l'ensemble des diplômes délivrés. Dans le cas où un étudiant obtient plusieurs diplômes la même année, chacun d'entre eux est comptabilisé.

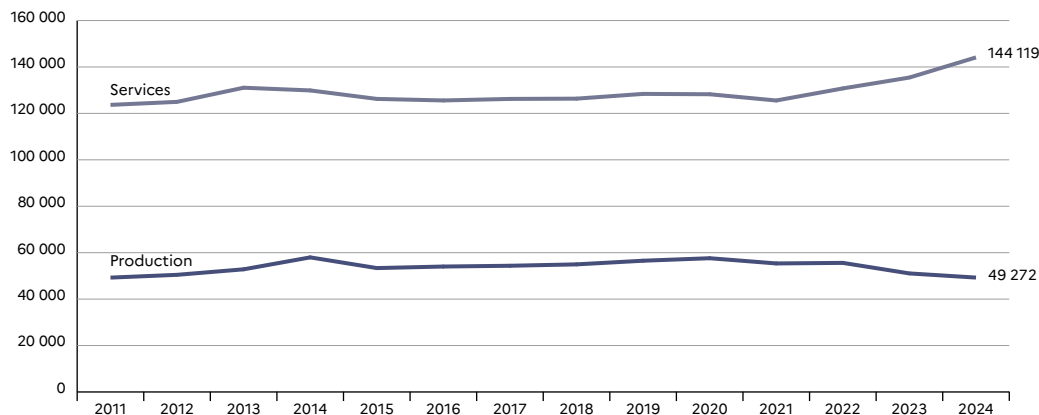
Lecture : pour la session 2023, 48 200 diplômes de formations d'ingénieurs ont été délivrés, y compris en partenariat.

Lors de la session 2024 à l'examen du **brevet de technicien supérieur (BTS)**, 193 400 candidats étaient présents dont 144 100 dans les domaines des services et 49 300 dans ceux de la production (1). Si à la session 2024, le nombre de candidats a augmenté de 6,4% dans les domaines des services, il a baissé dans les domaines de la production (-3,5%).

En 2024, 144 500 candidats obtiennent leur diplôme de BTS, soit un **taux de succès** de 74,7% (2). Ce taux est de 73,2% dans les domaines des services et de 79,1% dans ceux de la production. Le taux de succès des femmes (75,7%) est plus élevé que celui des hommes (73,8%). Parmi les candidats présents à l'examen, les femmes sont majoritaires dans les domaines des services (57%) et très minoritaires dans les domaines de la production (18%).

Lors de la session 2024, les candidats sous statut scolaire (86 700 individus) représentent 45% des étudiants présents à l'examen et 48% des admis. Leur taux de succès s'élève à 79,8% (3). Le nombre de candidats issus de l'apprentissage représentent 47% des candidats (90 000 étudiants) et leur taux de succès atteint 73,0%. Une très large majorité des candidats issus d'un baccalauréat général obtiennent le diplôme du BTS (84,0%) (4). Les bacheliers technologiques ont un taux de succès de 75,8% quand celui des bacheliers professionnels ou des candidats issus d'autres diplômes sont respectivement de 64,8% et 71,1%.

1 Évolution des effectifs de candidats présents à l'examen du BTS selon la catégorie de spécialité depuis la session 2011



► Champ : France.

Lecture : en 2024, 49 272 candidats sont présents à l'examen du BTS dans une spécialité de la production et 144 119 dans une spécialité des services.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Candidats présents à l'examen du BTS lors de la session 2024, sous statut scolaire, en apprentissage, en formation continue, en formation à distance ou en candidat libre, y compris BTS agricole et maritime, en France.

Taux de succès – L'indicateur publié ici est le taux de succès brut (rapport entre le nombre d'admis et celui des présents à l'examen lors d'une même session) dont la définition est identique au taux de réussite présenté aux fiches 8.01 à 8.04 et 8.06 à 8.08 concernant le diplôme national du brevet, le baccalauréat et les autres diplômes du secondaire.

Apprentis, baccalauréat professionnel, baccalauréat général, baccalauréat technologique, brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, candidat individuel, centre de formation d'apprentis (CFA), réseau national des Greta, sections de techniciens supérieurs (STS) – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 25.06.

Source

SIES-MENESR, systèmes d'information Ocean et Cyclades.

Systèmes d'information des ministères chargés de l'agriculture et de la mer, traitement SIES-MENESR.

2 Les candidats au BTS selon le domaine de spécialité à la session 2024

Domaines de spécialité	Femmes			Hommes			Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présentes	Admises	Taux de succès (%)	Présents	Admis	Taux de succès (%)	Présents	Admis	Taux de succès (%)	
Domaines de la production	8 761	7 506	85,7	40 511	31 461	77,7	49 272	38 967	79,1	17,8
20 Spécialités pluritechnologiques de production	416	365	87,7	5 835	4 936	84,6	6 251	5 301	84,8	6,7
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	3 505	2 854	81,4	7 169	5 258	73,3	10 674	8 112	76,0	32,8
22 Transformations	2 420	2 173	89,8	5 657	4 290	75,8	8 077	6 463	80,0	30,0
23 Génie civil, construction et bois	1 064	931	87,5	5 175	4 162	80,4	6 239	5 093	81,6	17,1
24 Matériaux souples	670	603	90,0	78	73	93,6	748	676	90,4	89,6
25 Mécanique, électricité, électronique	686	580	84,5	16 597	12 742	76,8	17 283	13 322	77,1	4,0
Domaines des services	81 882	61 076	74,6	62 237	44 415	71,4	144 119	105 491	73,2	56,8
30 Spécialités plurivalentes des services	268	224	83,6	109	89	81,7	377	313	83,0	71,1
31 Échanges et gestion	47 733	34 979	73,3	43 715	30 586	70,0	91 448	65 565	71,7	52,2
dont : 31213 - Management commercial opérationnel	13 853	9 553	69,0	14 175	9 076	64,0	28 028	18 629	66,5	49,4
31212 - Négociation et relation client	7 916	6 326	79,9	10 156	7 683	75,6	18 072	14 009	77,5	43,8
31409 - Assistant de gestion PME PMI à référentiel commun européen	9 497	6 745	71,0	3 492	2 321	66,5	12 989	9 066	69,8	73,1
31408 - Comptabilité et gestion	5 863	4 217	71,9	5 304	3 651	68,8	11 167	7 868	70,5	52,5
32 Communication et information	11 532	8 975	77,8	11 037	8 281	75,0	22 569	17 256	76,5	51,1
33 Services aux personnes	20 021	15 068	75,3	5 743	4 211	73,3	25 764	19 279	74,8	77,7
34 Services à la collectivité	2 328	1 830	78,6	1 633	1 248	76,4	3 961	3 078	77,7	58,8
Total BTS	90 643	68 582	75,7	102 748	75 876	73,8	193 391	144 458	74,7	46,9
dont BTS agricoles	5 138	4 322	84,1	8 695	6 557	75,4	13 833	10 879	78,6	37,1
dont BTS maritimes	6	6	100,0	46	46	100,0	52	52	100,0	11,5

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : en 2024, parmi les 49 272 étudiants présents à l'examen d'un BTS dans le domaine de la production, 38 967 étudiants obtiennent leur diplôme, soit un taux de succès de 79,1%.

3 Succès au BTS selon le mode de formation à la session 2024

	Présents		Admis		Taux de succès (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
Scolaires (ST5)	86 719	44,8	69 168	47,9	79,8
Public	61 670	31,9	48 955	33,9	79,4
Privé sous contrat	20 216	10,5	17 260	11,9	85,4
Privé hors contrat	4 833	2,5	2 953	2,0	61,1
Apprentissage (CFA)	90 030	46,6	65 766	45,5	73,0
Formation continue (Greta)	4 143	2,1	3 114	2,2	75,2
Enseignement à distance	4 466	2,3	1 742	1,2	39,0
Individuels (1)	8 033	4,2	4 668	3,2	58,1
Total BTS	193 391	100,0	144 458	100,0	74,7

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

Lecture : en 2024, parmi les 86 719 étudiants sous statut scolaire présents à l'examen de BTS, 69 168 étudiants obtiennent leur diplôme, soit un taux de succès de 79,8%.

4 Succès au BTS selon le diplôme initial à la session 2024

	Présents		Admis		Taux de succès (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
Baccalauréat général	53 539	29,8	44 987	33,7	84,0
Baccalauréat technologique	58 003	32,3	43 966	32,9	75,8
Série ST1, ST12D, STD2A	12 403	6,9	10 193	7,6	82,2
Série STL	2 902	1,6	2 265	1,7	78,0
Série STT, STMG	35 982	20,0	26 289	19,7	73,1
Série SMS, STS	4 637	2,6	3 410	2,6	73,5
Série hôtellerie	1 392	0,8	1 250	0,9	89,8
Autres séries (TMD, STAV)	687	0,4	559	0,4	81,4
Baccalauréat professionnel	58 970	32,8	38 192	28,6	64,8
Domaines de la production	24 122	13,4	17 036	12,8	70,6
Domaines des services	29 961	16,7	18 414	13,8	61,5
Domaine indéterminé	4 887	2,7	2 742	2,1	56,1
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers, etc.)	9 046	5,0	6 434	4,8	71,1
Total BTS (hors BTS agricoles)	179 558	100,0	133 579	100,0	74,4
BTS agricoles (1)	13 833		10 879		78,6
Total BTS	193 391		144 458		74,7

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. L'information sur le diplôme d'origine n'est pas disponible pour les BTS agricoles.

Lecture : en 2024, 53 539 étudiants présents à l'examen de BTS sont titulaires d'un baccalauréat général. Parmi eux, 44 987 étudiants obtiennent leur diplôme, soit un taux de succès de 84,0%.

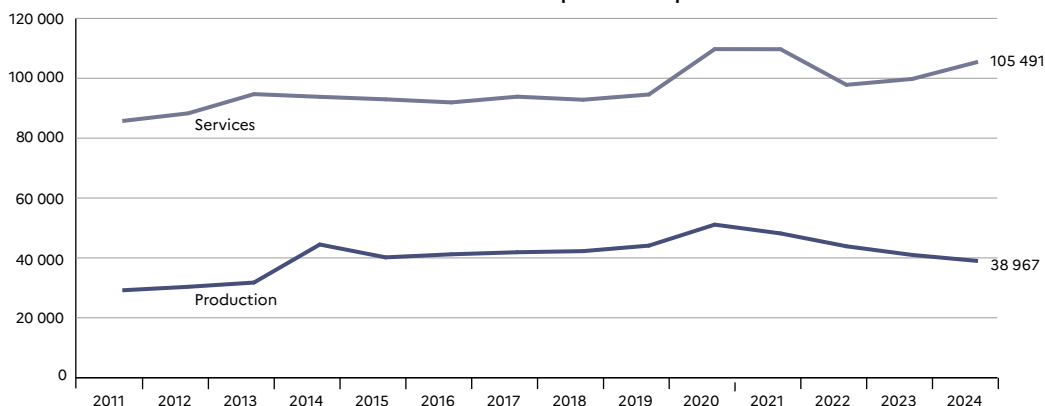
À la session 2024, 105 500 étudiants obtiennent leur diplôme de **brevet de technicien supérieur (BTS)** dans les domaines des services (1). Cet effectif de diplômés est en hausse de 5,7% par rapport à la session 2023. Dans les domaines de la production, le nombre de diplômés (39 000) diminue de 4,9%. Néanmoins, l'évolution depuis la session 2011 est de +33,5% dans les domaines de la production et de +23,1% dans celui des services.

Avec un **taux de succès** de 74,7%, la session 2024 compte 144 500 admis à l'examen national du BTS, tous groupes de spécialités confondus (2). Dans les domaines des services, 73,2% des candidats obtiennent leur diplôme

et 79,1% dans les domaines de la production. Dans ces derniers, un diplômé sur trois (34%) l'obtient dans une spécialité des groupes « technologie de commandes des transformations industrielles » (4 200), « spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité » (4 600) ou « électricité, électronique » (4 600).

Le taux de succès des hommes (73,8%) est de 1,9 point inférieur à celui des femmes (75,7%). Cet écart est de -3,2 points dans les spécialités des services et atteint -8,0 points dans les spécialités de la production, avec un taux de succès masculin de 77,7% et un taux de succès féminin de 85,7%.

1 Évolution des effectifs admis à l'examen du BTS selon la spécialité depuis la session 2011



► Champ : France.

Lecture : en 2024, 38 967 étudiants obtiennent leur diplôme de BTS dans une spécialité de la production.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Candidats présents à l'examen du BTS aux sessions 2023 et 2024, sous statut scolaire, en apprentissage, en formation continue, en formation à distance ou en candidat libre, y compris BTS agricole et maritime, en France.

Taux de succès – L'indicateur publié ici est le taux de succès brut (rapport entre le nombre d'admis et celui des présents à l'examen lors d'une même session) dont la définition est identique au taux de réussite présenté aux fiches 8.01 à 8.04 et 8.06 à 8.08 concernant le diplôme national du brevet, le baccalauréat et les autres diplômes du secondaire.

Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 25.06.

2 Répartition des admis au BTS selon le groupe de spécialité aux sessions 2023 et 2024

Groupes de spécialité	2023				2024			
	Admis	Taux de succès global (%)	Taux de succès Hommes (%)	Taux de succès Femmes (%)	Admis	Taux de succès global (%)	Taux de succès Hommes (%)	Taux de succès Femmes (%)
Spécialités de la production	40 989	80,3	78,9	86,0	38 967	79,1	77,7	85,7
200 Technologies industrielles fondamentales	1 136	85,7	85,6	87,4	1 131	86,3	86,1	88,2
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	4 294	84,6	84,5	86,0	4 170	84,4	84,2	87,6
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 555	79,4	78,0	82,0	2 250	73,4	73,2	74,0
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 913	88,4	87,6	89,9	1 534	83,9	82,5	86,7
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 178	82,6	82,3	82,8	1 104	79,3	74,5	82,4
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	1 891	80,7	77,9	85,4	1 753	76,4	72,6	83,3
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 549	72,0	70,2	79,8	1 471	70,3	67,2	84,1
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	217	88,2	87,3	94,1	258	89,9	89,6	91,5
221 Agrolimentaire, alimentation, cuisine	1 735	85,5	83,4	86,7	1 764	90,8	90,3	91,2
222 Transformations chimiques et apparentées	1 585	89,9	90,0	89,8	1 522	87,2	84,1	89,2
223 Métallurgie	1 317	82,4	81,9	90,6	1 197	76,6	75,8	90,6
224 Matériaux de construction, verre, céramique	6	100,0	100,0	100,0	8	80,0	71,4	100,0
225 Plasturgie, matériaux composites	178	75,4	74,0	94,1	183	79,2	80,1	66,7
227 Énergie, génie climatique	1 609	70,8	70,5	84,3	1 531	66,6	66,4	75,0
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 058	77,9	76,5	84,8	2 017	79,2	77,7	86,0
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 433	81,7	80,8	91,4	1 542	83,4	82,9	90,2
232 Bâtiment : construction et couverture	219	81,4	80,6	85,7	202	78,3	77,0	87,5
233 Bâtiment : finitions	644	88,7	85,0	92,1	642	85,4	81,8	88,6
234 Travail du bois et de l'ameublement	761	84,0	83,9	85,1	690	82,8	82,7	85,0
241 Textile	14	87,5	80,0	100,0	21	95,5	100,0	94,1
242 Habillement	580	86,4	80,3	87,2	561	89,8	92,0	89,6
243 Cuirs et peaux	95	90,5	91,7	90,3	94	93,1	95,7	92,3
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	4 573	78,5	78,1	86,1	4 644	77,6	77,3	84,2
252 Moteurs et mécanique auto	2 248	71,9	71,6	81,9	2 546	77,4	77,3	79,1
253 Mécanique aéronautique et spatiale	412	92,8	92,3	96,4	438	93,4	93,7	91,4
254 Structures métalliques	1 051	78,0	77,9	80,7	1 083	77,9	77,6	84,4
255 Électricité, électronique	4 738	77,5	77,2	84,4	4 611	75,0	74,6	85,6
Spécialités des services	99 767	73,7	71,5	75,2	105 491	73,2	71,4	74,6
300 Spécialités plurivalentes des services	367	81,9	77,6	84,2	313	83,0	81,7	83,6
311 Transport, manutention, magasinage	1 471	67,3	65,7	72,9	1 555	66,4	66,9	64,7
312 Commerce, vente	34 746	71,7	69,5	74,0	39 117	71,8	69,9	73,9
313 Finances, banque, assurances	7 572	74,6	74,1	74,9	7 959	76,1	75,9	76,3
314 Comptabilité, gestion	16 709	71,9	70,9	72,5	16 934	70,1	67,9	71,4
320 Spécialités plurivalentes de la communication	3 560	77,9	70,3	80,3	4 055	76,6	71,4	78,2
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	529	82,5	77,9	87,3	583	84,1	80,4	88,6
323 Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	1 380	76,9	73,6	84,2	1 479	73,1	69,3	80,6
324 Secrétariat, bureautique	5 497	73,7	65,4	75,6	5 556	75,5	70,5	76,8
326 Informatique, traitement de l'information	5 292	78,4	78,4	78,8	5 583	77,6	77,6	76,8
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 650	80,4	70,4	81,2	2 537	81,1	80,2	81,2
331 Santé	5 090	60,4	59,0	60,8	5 298	61,3	60,7	61,4
332 Travail social	2 713	82,2	75,2	82,9	2 305	74,4	65,2	75,2
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 076	86,7	83,7	88,5	7 197	85,5	82,6	87,1
336 Coiffure, esthétique et autres soins	2 155	77,9	56,5	78,3	1 942	78,5	65,5	78,8
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	717	75,5	75,1	76,6	722	75,7	76,4	73,9
344 Sécurité des biens et des personnes	571	79,5	78,3	82,4	751	80,5	78,6	84,6
345 Application des droits et statuts des personnes	1 672	79,6	78,2	79,9	1 605	77,4	71,9	78,3
Ensemble des spécialités	140 756	75,5	74,6	76,4	144 458	74,7	73,8	75,7

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la session 2024, 1 131 candidats ont été admis à l'examen d'un BTS de la spécialité « technologies industrielles fondamentales », soit un taux de succès de 86,3% (88,2% pour les femmes, 86,1% pour les hommes).

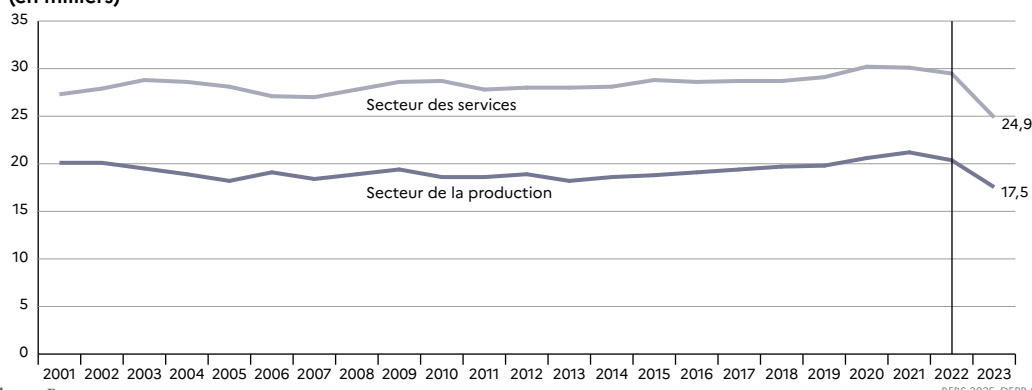
À la suite de la création du bachelor universitaire de technologie (BUT) à la rentrée 2021, qui est une formation sur trois ans, le diplôme universitaire de technologie (DUT) est désormais un diplôme intermédiaire à la fin de la deuxième année. L'année 2023 est donc une année de transition, sans encore de diplomation au BUT mais avec délivrance de DUT intermédiaires, lesquels sont comptabilisés quand l'étudiant en a demandé l'édition. Sont considérés diplômés d'un DUT ici, les étudiants inscrits en deuxième année de BUT (BUT2) en 2022-2023 et diplômés d'un DUT intermédiaire ou inscrits en BUT3 l'année suivante.

Ainsi, à cette session 2023, 42 400 étudiants sont diplômés d'un DUT. Le secteur des services représente six diplômés sur dix, avec 24 900 diplômés, et 17 500 diplômés dans le secteur de la production (1).

Deux spécialités des services, « gestion des entreprises et des administrations » et « techniques de commercialisation », regroupent 35% des DUT délivrés (2).

Les femmes représentent 41% des diplômés (3). Cette part varie fortement entre les secteurs : elles représentent la moitié des diplômés du tertiaire (53%) et un quart de ceux de la production (25%). Dans le domaine des services, elles sont largement majoritaires dans la spécialité « carrières juridiques » (83% des diplômés) et peu représentées en informatique (8%). Dans le secteur de la production, plus de six diplômés sur dix sont des femmes en « chimie » et « génie biologique », contre moins de 10% dans les filières de « génie électrique, industriel ou mécanique » ainsi que dans les spécialités « métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques » et « réseaux et télécommunications ».

1 Nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) et DUT intermédiaires délivrés par secteur (en milliers)



► Champ : France.

Lecture : à la session 2023, 17 500 étudiants inscrits en 2^e de BUT ont été diplômés d'un DUT intermédiaire dans le secteur de la production.

Note : pour cette année de transition, avant les premiers diplômés de BUT de la session 2024, sont considérés diplômés d'un DUT intermédiaire les inscrits en BUT2 pour lesquels la délivrance du diplôme de DUT intermédiaire est connue ou qui sont inscrits en BUT3 l'année universitaire suivante. Sont également comptabilisés les diplômés d'un DUT terminal (fins de cohortes d'étudiants inscrits avant réforme).

Précisions

Diplômes concernés – Diplômes universitaires de technologie (DUT) intermédiaires délivrés dans l'Hexagone et dans les départements et régions d'outre-mer. Ceux-ci peuvent avoir été préparés dans le cadre de la formation initiale, de la reprise d'études, de l'apprentissage ou de la formation continue. Cette fiche englobe, parmi les diplômés d'un DUT intermédiaire, les inscrits en 3^e année l'année suivante.

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 23.07.

2 Nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) intermédiaires délivrés par spécialité de BUT préparé

	2023	
	Total	Part des femmes (%)
Secteur de la production	17 545	24,9
Chimie	1 125	60,1
Génie biologique	2 572	65,7
Génie chimique - génie des procédés	367	42,2
Génie civil - construction durable	2 015	19,0
Génie électrique et informatique industrielle	2 450	7,6
Génie industriel et maintenance	754	8,5
Génie mécanique et productique	2 643	6,6
Génie thermique et énergie (1)	12	25,0
Hygiène, sécurité, environnement	653	27,4
Mesures physiques	1 465	18,4
Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques	659	8,6
Packaging, emballage et conditionnement	132	56,1
Qualité, logistique industrielle et organisation	664	27,1
Réseaux et télécommunications	1 103	7,1
Science des données	508	25,4
Science et génie des matériaux	423	17,5
Secteur des services	24 872	52,5
Carrières juridiques	956	83,1
Carrières sociales	1 201	80,2
Gestion administrative et commerciale des organisations	897	68,7
Gestion des entreprises et des administrations	7 089	54,8
Gestion logistique et transport	12	66,7
Information-communication	1 368	80,1
Informatique	2 933	8,2
Management de la logistique et des transports	862	28,1
Métiers du multimedia et de l'internet	1 663	33,4
Techniques de commercialisation	7 891	58,9
Total	42 417	41,1

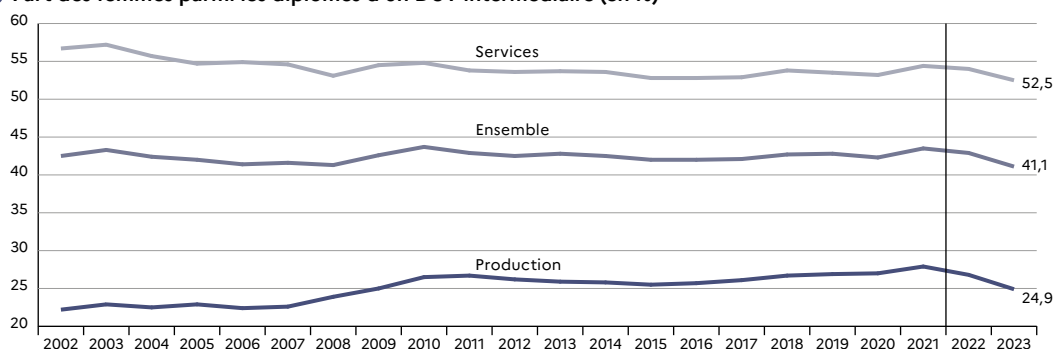
► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Spécialités de DUT (fins de cohortes).

Lecture : à la session 2023, 42 417 étudiants inscrits en BUT2 sont diplômés d'un DUT intermédiaire, 41,1% sont des femmes.

3 Part des femmes parmi les diplômés d'un DUT intermédiaire (en %)



► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la session 2023, 24,9% des diplômés d'un DUT intermédiaire du secteur de la production sont des femmes, elles représentent 41,4% de l'ensemble des diplômés d'un DUT intermédiaire.

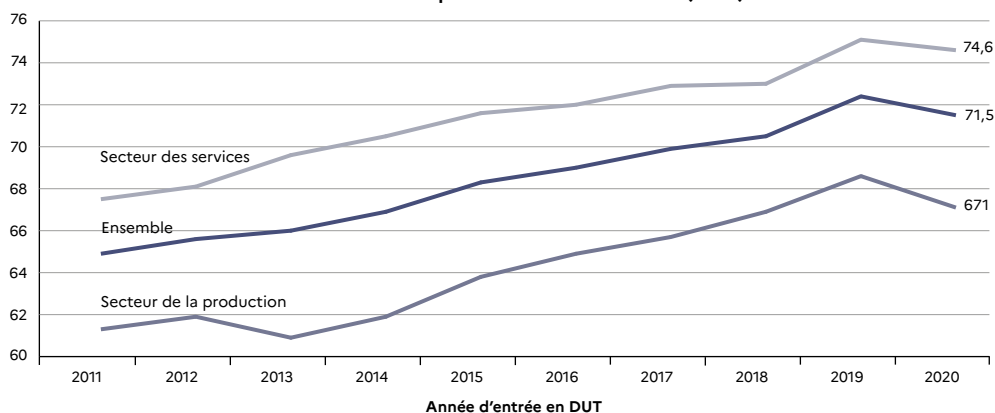
Parmi les étudiants inscrits pour la première fois à la rentrée universitaire 2020 en première année de **DUT**, 72% ont obtenu leur diplôme au bout des deux années de formation et 5% après une année supplémentaire, à la session 2023 (1)(2). Ces résultats portent sur la dernière promotion de néo-bacheliers qui se sont inscrits en IUT en 2020 afin d'obtenir un diplôme final de DUT prévu en deux ans, alors que les inscrits en IUT depuis 2021 visent un BUT en trois ans.

Le taux de réussite en deux ans est plus élevé dans le secteur des services (75%) que dans celui de la production (67%). Cet écart est assez stable dans le temps et diminue avec la réussite cumulée en trois ans (78% contre 74%). La réussite dépend également de

la spécialité du DUT. Dans le secteur des services, les écarts de réussite peuvent atteindre 19,6 points entre les étudiants en « information-communication » (88% en deux ou trois ans) et ceux de « statistiques et informatique décisionnelle » (68%). Dans celui de la production, l'écart maximal est de 16,3 points entre « packaging, emballage et conditionnement » (84%) et « génie électrique et informatique industrielle » (68%).

Les perspectives de réussite en DUT varient en fonction du baccalauréat détenu par l'étudiant. En deux ou trois ans, elles sont de 84% pour les bacheliers généraux, contre 62% pour les bacheliers technologiques et 55% pour les bacheliers professionnels (3).

1 Évolution de la réussite au DUT en deux ans par secteur de formation (en %)



► Champ : France (hormis la Nouvelle-Calédonie pour 2014 et 2015, et les Antilles pour 2015 et 2016).

RERS 2025, DEPP, SIES

LECTURE : 74,6% des étudiants inscrits pour la première fois en DUT à la rentrée 2020 dans une spécialité appartenant au secteur des services ont obtenu leur diplôme en deux ans.

Précisions

Champ – IUT de France.

Taux de réussite – Les taux de réussite en DUT en deux ou trois ans ont été calculés à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de DUT dans une université à la rentrée 2020.

DUT intermédiaire et BUT – Pour la session 2023, seule la diplomation au DUT intermédiaire des étudiants ayant demandé l'édition du parchemin est remontée dans SISE. Ainsi, est considéré comme ayant réussi tout étudiant du champ ayant réussi un DUT à la session 2023 (et donc ayant demandé l'édition du parchemin) ou étant inscrit en BUT3 à la rentrée 2023 (hors ceux ayant également une inscription secondaire en BUT2).

Étudiants non bacheliers, IUT, BUT, DUT (spécialités de formation) – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 24.29.

2 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur et spécialité de formation (en %)

Spécialité	Effectif	Répartition (%)	Réussite en 2 ans (%)		Réussite en 3 ans (%)		Réussite cumulée en 3 ans (%)	
			Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation
Chimie	1 728	2,8	66,1	65,4	6,3	5,4	72,3	70,8
Génie biologique	3 389	5,5	75,5	74,7	3,9	3,5	79,4	78,2
Génie chimique - génie des procédés	643	1,0	61,3	60,5	8,6	8,5	69,8	68,9
Génie civil - construction durable	2 707	4,4	69,5	68,7	6,2	5,8	75,7	74,4
Génie électrique et informatique industrielle	4 139	6,7	59,9	59,3	7,8	6,6	67,7	65,8
Génie industriel et maintenance	1 097	1,8	64,7	63,7	6,3	4,9	71,0	68,6
Génie mécanique et productique	3 844	6,3	67,7	67,1	7,2	6,6	74,9	73,8
Génie thermique et énergie	1 101	1,8	65,6	65,2	7,4	6,8	73,0	72,0
Hygiène, sécurité, environnement	964	1,6	72,7	72,5	3,9	3,7	76,7	76,2
Mesures physiques	2 298	3,7	67,2	66,3	9,5	8,7	76,7	75,0
Packaging, emballage et conditionnement	168	0,3	79,8	79,8	4,2	4,2	83,9	83,9
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 019	1,7	73,2	72,8	2,6	2,5	75,8	75,3
Réseaux et télécommunications	1 583	2,6	63,0	62,6	6,3	5,9	69,3	68,5
Sciences et génie des matériaux	577	0,9	56,8	56,7	14,7	14,0	71,6	70,7
Total du secteur de la production	25 257	41,1	67,1	66,4	6,7	6,0	73,7	72,4
Carrières juridiques	1 462	2,4	67,6	67,2	2,7	2,3	73,4	69,6
Carrières sociales	1 845	3,0	71,4	70,1	1,6	1,3	70,0	71,4
Gestion administrative et commerciale des organisations	1 166	1,9	74,1	73,7	5,7	4,7	79,8	78,4
Gestion des entreprises et des administrations	10 622	17,3	73,4	72,6	4,0	3,3	77,4	75,9
Gestion logistique et transport	1 487	2,4	69,8	69,0	3,2	2,6	73,0	71,6
Information-communication	1 759	2,9	86,6	86,2	1,0	0,7	87,6	87,0
Informatique	4 430	7,2	64,7	64,1	6,4	5,6	71,1	69,7
Métiers du multimédia et de l'internet	2 096	3,4	82,2	81,6	1,4	1,1	83,6	82,7
Statistiques et informatique décisionnelle	735	1,2	60,1	59,2	7,9	7,3	68,0	66,5
Techniques de commercialisation	10 524	17,1	79,7	78,9	2,3	1,7	82,0	80,6
Total du secteur des services	36 126	58,9	74,6	73,9	3,4	2,8	78,0	76,7
Ensemble	61 383	100,0	71,5	70,8	4,8	4,1	76,2	74,9

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la rentrée 2020, 61 383 étudiants se sont inscrits pour la première fois en DUT. 76,2% d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (71,5% en deux ans, 4,8% en trois ans), dont 74,9% sans réorientation, c'est-à-dire dans la spécialité et l'établissement d'inscription en première année.

3 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur de formation et filière de baccalauréat (en %)

Filière de baccalauréat	DUT secteur de la production			DUT secteur des services			Ensemble secteurs	
	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Réussite cumulée en 3 ans (%)	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Réussite cumulée en 3 ans (%)	Réussite en 2 ans (%)	Réussite cumulée en 3 ans (%)
Littéraire	22	63,6	63,6	1 229	74,0	77,0	73,9	76,7
Économique	464	68,3	73,9	13 914	83,6	86,1	83,1	85,7
Scientifique	16 210	76,4	81,7	7 940	82,0	85,2	78,3	82,9
Baccalauréat général	16 696	76,2	81,5	23 083	82,5	85,3	79,9	83,7
Techno STG	113	45,1	49,6	8 831	60,7	65,0	60,5	64,8
Techno STI / STI2D / STD2A	5 746	47,7	58,1	2 319	59,8	66,1	51,2	60,4
Autres technos	1 741	47,2	55,4	716	68,4	70,1	53,4	59,7
Baccalauréat technologique	7 600	47,6	57,4	11 866	61,0	65,5	55,7	62,3
Baccalauréat professionnel	259	52,1	55,6	624	52,2	55,1	52,2	55,3
Ensemble bacheliers	24 555	67,1	73,7	35 573	74,8	78,2	71,6	76,4
<i>dont néo-bacheliers</i>	21 221	66,2	73,3	30 314	74,4	78,0	71,0	76,1
Non-bacheliers	702	66,7	73,5	553	61,1	67,8	64,2	71,0
Ensemble	25 257	67,1	73,7	36 126	74,6	78,0	71,5	76,2

► Champ : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la rentrée 2020, 16 696 étudiants titulaires d'un baccalauréat général se sont inscrits pour la première fois dans une préparation au DUT du secteur de la production. 81,5% d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (dont 76,2% en deux ans).

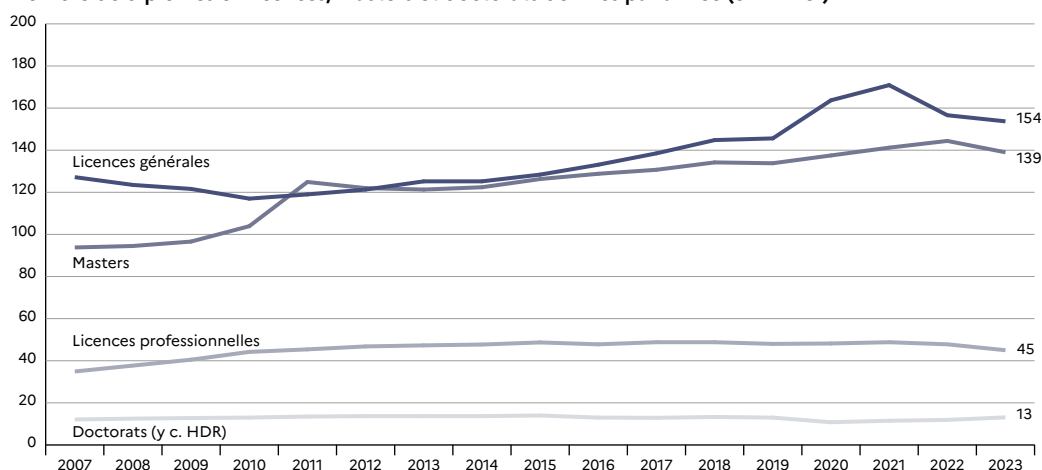
À la session 2023, 198 700 licences LMD sont délivrées par les universités, en baisse de 2,8% par rapport à la session 2022. Le nombre de licences professionnelles délivrées diminue nettement (-5,9%), ce qui va de pair avec la diminution des inscriptions (-7,3%), concomitante à la création des bachelors universitaires de technologie. Le nombre de licences générales diminue de 1,9% (153 700); avec un nombre d'inscrits en niveau terminal en nette baisse par rapport à l'année précédente (-7,6%) et un taux de réussite en troisième année très légèrement supérieur à celui de la session 2019 avant crise sanitaire (1).

Le nombre de masters délivrés par les universités est de 139 000, en recul de 3,7%, rompant la tendance

de ces dernières années (2). Après une baisse, dans un contexte de crise sanitaire, du nombre de doctorats et d'habilitations à diriger des recherches (HDR) délivrés, leur nombre est en hausse depuis la session 2021 : +10,7% à la session 2023.

Au total, le nombre de diplômes nationaux et d'HDR, délivrés par les universités diminue de 2,7% après une baisse du même ordre à la session 2022 (-3,2%), succédant à des hausses de même ampleur aux sessions 2021 et 2020, alors que les modalités d'études et d'évaluation avaient été temporairement perturbées par la crise sanitaire. En dix ans, le nombre de diplômes délivrés a progressé de 23% en licence générale et de 15% en master.

1 Nombre de diplômes en licences, masters et doctorats délivrés par année (en millier)



► Champ : France.

Lecture : à la session 2023, 154 milliers de diplômes de licence générale ont été délivrés.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Diplômes concernés – Diplômes nationaux et d'habilitations à diriger des recherches délivrées par les universités (hors diplômes d'État pour la santé).

Université, cursus licence-master-doctorat (LMD), MEEF, Inspé – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 24.15; 24.13; 24.12.

2 Évolution du nombre des principaux diplômes de l'enseignement supérieur universitaire (1)

		Droit, sciences politiques	Sciences économiques	AES	Lettres	Sciences	Staps	Médecine, pharmacie	Ensemble
Licences professionnelles	2011	1 461	15 968	2 507	5 918	18 602	555	367	45 378
	2012	1 630	16 897	2 413	6 086	18 803	595	336	46 760
	2013	1 768	17 034	2 282	6 147	19 150	551	372	47 304
	2014	1 829	17 592	2 226	6 116	19 059	554	373	47 749
	2015	1 870	18 185	2 231	6 121	19 389	576	372	48 744
	2016	1 652	19 266	1 287	5 941	18 852	502	277	47 777
	2017	1 674	20 335	979	5 590	19 219	623	403	48 823
	2018	1 767	20 881	682	5 652	18 932	560	279	48 753
	2019	1 728	20 971	640	5 361	18 570	591	118	47 979
	2020	1 756	20 857	552	5 584	18 743	586	78	48 156
	2021	1 977	21 238	487	5 884	18 583	615	49	48 833
	2022	1 941	20 047	454	5 853	18 996	456	54	47 801
	2023	1 965	18 248	449	5 577	18 296	397	25	44 957
Licences générales	2011	20 023	17 860	5 755	46 036	24 775	4 140	370	118 959
	2012	19 878	17 191	6 027	47 367	25 687	4 809	367	121 326
	2013	21 166	17 291	5 606	49 979	25 348	5 472	301	125 163
	2014	21 373	16 525	5 051	50 971	24 859	6 013	398	125 190
	2015	21 555	16 502	5 330	52 184	26 066	6 735	24	128 396
	2016	21 343	16 338	5 317	54 721	27 620	7 690	24	133 053
	2017	21 678	16 643	5 438	57 411	29 393	7 909	27	138 499
	2018	22 101	16 824	5 458	60 240	31 593	8 622		144 838
	2019	21 851	17 573	5 016	59 965	32 408	8 816		145 629
	2020	25 644	19 599	6 014	66 929	35 977	9 524		163 687
	2021	26 844	20 822	6 161	70 172	36 166	10 752		170 917
	2022	23 347	18 305	5 595	64 452	34 547	10 356		156 602
	2023	23 574	17 419	5 127	64 261	33 797	9 498	0	153 676
Masters professionnels	2011	10 372	19 080	1 217	20 705	11 334	1 447	776	64 931
	2012	10 306	18 422	1 046	18 229	10 650	1 101	911	60 665
	2013	9 646	17 957	1 087	17 178	9 898	1 090	848	57 704
	2014	9 787	18 312	1 159	16 869	9 636	1 131	801	57 695
	2015	9 446	17 289	1 175	10 651	8 773	717	805	48 856
	2016	6 618	13 797	462	8 910	6 768	648	367	37 570
	2017	3 679	7 971	393	5 723	3 784	397	256	22 203
	2018	2 582	4 541	35	3 322	1 398	273	276	12 427
	2019	868	989		1 534	402	54	53	3 900
	2020					21			21
Masters recherche	2011	2 958	823	49	9 813	5 440	169	323	19 575
	2012	2 880	891	4	8 497	5 219	175	336	18 002
	2013	2 749	678		7 873	4 731	141	343	16 515
	2014	2 572	732		7 590	5 092	155	373	16 514
	2015	2 387	602		5 556	4 698	104	354	13 701
	2016	1 941	521		4 567	3 759	86	315	11 189
	2017	915	223		2 812	2 017	49	300	6 316
	2018	734	117		1 990	988	41	303	4 173
	2019	425	36		1 230	442		13	2 146
	2020								
Masters indifférenciés (2)	2011	4 722	7 659	389	15 340	10 974	855	458	40 397
	2012	5 191	8 544	576	15 470	12 197	829	570	43 377
	2013	6 621	9 436	517	15 882	13 078	908	637	47 079
	2014	7 067	9 190	613	15 814	13 900	956	677	48 217
	2015	7 911	10 500	473	27 655	14 911	1 374	881	63 705
	2016	10 843	14 790	447	32 341	19 593	1 358	684	80 056
	2017	15 058	21 534	603	39 150	23 906	1 467	479	102 197
	2018	16 069	24 742	580	45 718	28 277	1 680	507	117 573
	2019	17 947	28 566	422	48 165	30 752	1 817	127	127 796
	2020	19 523	29 769	415	53 119	32 536	2 093		137 455
	2021	21 016	29 662	241	54 312	33 870	2 066		141 167
	2022	21 446	30 089	419	56 102	34 077	2 230		144 363
	2023	22 133	28 259	415	51 485	34 297	2 442	0	139 031
Doctorats (y c. HDR)	2011	947	703	1	3 174	8 006	122	536	13 489
	2012	879	716	7	3 127	8 267	114	576	13 686
	2013	885	722		3 172	8 305	119	545	13 748
	2014	952	702	2	3 178	8 199	100	542	13 675
	2015	858	720	3	3 269	8 471	96	540	13 957
	2016	782	694	4	3 049	7 951	119	409	13 008
	2017	813	668	3	3 100	7 801	118	436	12 939
	2018	827	614	3	2 931	8 359	138	442	13 314
	2019	824	624	2	2 846	8 127	117	448	12 988
	2020	617	586	3	2 456	6 625	107	446	10 840
	2021	647	625		2 571	6 987	129	503	11 462
	2022	715	575	1	2 553	7 417	113	491	11 865
	2023	706	616	1	2 685	8 359	130	643	13 140

► Champ : France.

1. Sont comptabilisés les diplômes terminaux et non les diplômes intermédiaires : les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire (86 300 ont été édités à la session 2023). Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire (106 600 ont été édités à la session 2023).

2. À partir de la session 2020, il n'y a plus que des masters indifférenciés.

Lecture : à la session 2023, 13 140 diplômes de doctorats et habilitations à diriger des recherches ont été délivrés.

RERS 2025, DEPP, SIES

À la session 2023, 198 600 licences **LMD** et 139 000 masters ont été délivrés dans les universités de France (1). Le groupe disciplinaire « lettres, langues et sciences humaines » reste celui où les diplômes délivrés sont les plus nombreux : 42% des licences générales et 37% des masters. Les « sciences » et l'« économie-gestion » représentent chacune quatre licences professionnelles délivrées sur dix.

En cursus licence et master, les femmes représentent six diplômés sur dix avec des différences notables et stables entre disciplines. Les trois quarts des diplômés sont des femmes en « lettres, langues et sciences humaines », quatre sur dix en « sciences » et moins de quatre sur dix en **Staps**. En licence professionnelle, l'écart est encore plus marqué : 28% de femmes en « sciences » et 79% « en droit, sciences politiques ».

En 2023, 11 600 thèses de doctorat d'État ont été soutenues avec succès dans les universités, dont 65% en « sciences ». La part des femmes est stable : quatre diplômées sur dix dans toutes les disciplines, sauf dans les disciplines littéraires et de santé (59% et 57% respectivement). Sur les 1 500 habilitations à diriger des recherches (dont 800 en sciences), 600 sont délivrées à des femmes.

En 2023, 37 800 diplômes ont été délivrés dans les formations médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (**MMOP**), dont 13 400 diplômés d'État (DE) de docteur. Parmi ces derniers, 61,2% ont été délivrés à des femmes. Les diplômés du DE de sage-femme (901) sont quasiment tous des femmes (2).

Précisions

Diplômes concernés – Diplômes nationaux.

Cursus licence-master-doctorat (LMD) – Voir « Glossaire ».

1 Principaux diplômes universitaires délivrés à la session 2023

Licences LMD	Licences professionnelles		Licences générales		Total licences	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	1 965	79,0	23 574	73,2	25 539	73,7
Économie, gestion	18 248	58,2	17 419	53,5	35 667	55,9
Administration économique et sociale	449	54,1	5 127	64,1	5 576	63,3
Lettres, langues et sciences humaines	5 577	61,3	64 261	75,3	69 838	74,2
Sciences	18 296	28,1	33 797	48,5	52 093	41,3
Staps	397	38,8	9 498	36,6	9 895	36,7
Santé	25	68,0			25	68,0
Total	44 957	47,1	153 676	63,8	198 633	60,0
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2023	51 900	47,5	205 750	61,5	257 650	58,7

Masters LMD	Masters	
	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	22 133	69,2
Économie, gestion	28 259	57,3
Administration économique et sociale	415	71,1
Lettres, langues et sciences humaines	51 485	72,5
Sciences	34 297	45,5
Staps	2 442	41,5
Santé		
Total	139 031	61,7
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2023	172 486	60,8

Doctorats LMD	Doctorat		HDR	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	646	45,8	60	58,3
Économie, gestion et administration économique et sociale	510	48,2	107	41,1
Lettres, langues et sciences humaines	2 368	58,5	317	53,0
Sciences	7 547	43,2	812	34,4
Staps	116	36,2	14	28,6
Santé	426	57,0	217	46,5
Total	11 613	47,1	1 527	41,3
Inscriptions au 15 janvier 2023	53 290	48,8	980	38,5

► **Champ** : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : à la session 2023, 1 965 diplômes de licence professionnelle en « droit, sciences politiques » ont été délivrés, dont 79,0% à des femmes.

Note : ce tableau présente les principaux diplômes nationaux ; les diplômes de la session 2023 non mentionnés dans le tableau : la capacité en droit (277 diplômés), le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) (3 428 diplômés), les magistères (366 diplômés), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) (1 675 diplômés), etc. Les DUT intermédiaires apparaissent en 8.12 et 8.13, les diplômes d'ingénieurs en 8.17.

Sur le contour des établissements expérimentaux, incluant des établissements partenaires ou composantes de ces nouveaux regroupements en plus du contour universitaire historique présenté ici, 354 018 diplômes ont été délivrés en tout, soit 3 200 diplômes supplémentaires ; plus de 7 sur 10 sont des masters. Les diplômes de santé incluent les diplômes des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ainsi que les diplômes en plurisanté, pour les diplômes nationaux de licence, master, doctorats d'État et HDR.

2 Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2023

	Médecine		Odontologie		Pharmacie		Total	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Diplôme de docteur (diplôme d'État)	8 504	59,6	1 593	57,1	3 356	67,3	13 453	61,2
Diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) (1)	8 865	63,0	986	63,7	2 939	69,4	12 790	64,5
Capacité en médecine	931	53,2					931	53,2
DES, DIS, DESC	7 949	57,2	97	63,9	298	69,5	8 344	57,7
AFS, AFSA	21	66,7					21	66,7
DE sage-femme	901	97,4					901	97,4
Doctorats (y c. HDR)	550	53,3	13	69,2	80	52,5	643	53,5
Licence professionnelle					25	68,0	25	68,0
Deust					727	86,0	727	86,0
Total	27 721	61	2 689	60	7 425	70	37 835	62,6

► **Champ** : France.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Le diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) s'inscrit dans le cursus de la préparation des diplômes d'État de docteur et est un diplôme de fin de second cycle de grade master.

Lecture : à la session 2023, 8 504 diplômes de docteur en médecine ont été délivrés, dont 59,6% à des femmes.

DES : diplôme d'études spécialisées, DIS : diplôme interuniversitaire de spécialité, DESC : diplôme d'études spécialisées complémentaires, AFS : attestation de formation spécialisée, AFSA : attestation de formation spécialisée approfondie (AFS et AFSA sont réservées aux médecins et pharmaciens étrangers).

Note : ce tableau est un focus sur les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques et principalement sur les formations relevant du ministère chargé de la santé que sont les diplômes d'État des professions réglementées, pour les formations longues en santé. Il comporte aussi les diplômes de doctorat et licence professionnelle de ces disciplines inclus dans les lignes « santé » du tableau 1.

En licence générale et professionnelle, 45 % des étudiants obtiennent leur diplôme en 3 ou 4 ans après leur première inscription en L1 à la rentrée 2019-2020 : 34 % en 3 ans et 11 % après une année supplémentaire (1). Le taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans est en baisse de 1,1 point par rapport à celui des étudiants entrés en 2018. La baisse de la réussite est principalement liée à l'évolution du taux de réussite en 3 ans entre les sessions 2021 et 2022 (-1,3 point), puisque le taux en 4 ans a augmenté de 0,2 point. Ces taux restent relativement faibles du fait d'un taux d'abandon important au bout d'une ou deux années d'études.

Si 52 % des bacheliers généraux obtiennent le diplôme en 3 ou 4 ans, c'est le cas de 19 % des bacheliers technologiques et de 11 % des bacheliers professionnels (2).

L'origine sociale et la mention obtenue au baccalauréat ont également une influence. La réussite en 3 ou 4 ans varie graduellement de 53 % pour les étudiants issus d'un milieu très favorisé à 37 % pour ceux issus d'un milieu défavorisé. Elle varie de 75 % pour les titulaires d'une mention « très bien » à 21 % pour ceux ayant obtenu leur baccalauréat après les épreuves de rattrapage.

La réussite en 3 ans est plus élevée en « sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) » (36 %) et plus faible en « sciences-santé » (30 %). En 3 ou 4 ans, la réussite est toujours parmi les plus élevées en « Staps » (46 %), l'est encore un peu plus en « droit, sciences politiques » (47 %) et reste la plus faible en « sciences-santé » (43 %).

Précisions

Le taux de réussite en licence (générale ou professionnelle) est calculé à partir de la cohorte des étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de licence (LMD). La « cohorte 2019 » correspond aux entrants en licence à la rentrée universitaire 2019-2020. Pour ne pas introduire de biais, les étudiants inscrits en parallèle en CPGE, en DUT ou en STS, ont été retirés de la cohorte. Le champ couvre la France entière, hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 à 2015 et les Antilles pour les cohortes 2014 à 2016.

Cursus licence, non-bacheliers, origine sociale regroupée – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 24.30.

1 Cursus licence : évolution de la réussite en 3 ans et/ou 4 ans

Cohorte	Effectif de la cohorte (en milliers)	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite cumulée en 3 ou 4 ans (%)
Cohorte 2009	169,2	26,6	12,2	38,9
Cohorte 2010	169,7	27,8	12,0	39,8
Cohorte 2011	173,8	27,2	11,8	39,0
Cohorte 2012	177,3	27,5	11,7	39,3
Cohorte 2013	185,7	27,9	11,8	39,6
Cohorte 2014	188,9	28,6	11,9	40,5
Cohorte 2015	197,7	29,0	11,8	40,8
Cohorte 2016	200,3	29,0	13,3	42,3
Cohorte 2017	204,0	31,7	12,7	44,4
Cohorte 2018	217,9	34,9	10,8	45,8
Cohorte 2019	216,6	33,6	11,0	44,7
Cohorte 2020	205,9	30,1		

► **Champ : France (hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 à 2015 et les Antilles pour 2014 à 2016).**

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : parmi les 216 600 étudiants inscrits pour la première fois en première année de licence générale à la rentrée 2019, 44,7% ont obtenu leur diplôme en 3 ou 4 ans (33,6% en 3 ans et 11,0% en 4 ans).

Note : les résultats aux diplômes de la session 2024 n'étant pas encore connus au moment de la rédaction de cette fiche, les données de réussite en 4 ans pour la cohorte 2020 ne sont pas disponibles.

2 Cursus licence : réussite en 3 et/ou 4 ans des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2019 (en %)

	Caractéristiques des étudiants	Part parmi les inscrits	Réussite en 3 ans	Réussite en 4 ans	Réussite cumulée en 3 ou 4 ans	
Sexe	Femme	60,3	38,2	11,3	49,5	
	Homme	39,7	26,8	10,5	37,3	
	Total	100,0	33,7	11,0	44,7	
Âge au baccalauréat	«À l'heure» ou en avance	78,2	37,1	11,5	48,5	
	En retard d'un an	13,5	18,7	8,9	27,5	
	En retard de plus d'un an	3,2	13,3	6,5	19,8	
	Non-bachelier	5,1	34,4	12,2	46,6	
	Total	100,0	33,7	11,0	44,7	
Ancienneté d'obtention du baccalauréat	Baccalauréat obtenu dans l'année	85,4	34,5	11,4	45,9	
	Baccalauréat obtenu un an avant	5,3	26,3	6,9	33,2	
	Baccalauréat obtenu plus d'un an avant	4,3	25,7	5,4	31,2	
	Non-bachelier	5,1	34,4	12,2	46,6	
	Total	100,0	33,7	11,0	44,7	
Série du baccalauréat	Scientifique	28,3	42,0	12,5	54,4	
	Économique	30,1	40,4	12,7	53,1	
	Littéraire	17,2	33,8	11,4	45,2	
	Ensemble des baccalauréats généraux	75,6	39,5	12,3	51,8	
	Technologique STMG	6,8	9,4	5,8	15,2	
	Autre technologique	6,6	15,3	7,4	22,7	
	Ensemble des baccalauréats technologiques	13,4	12,3	6,6	18,9	
	Ensemble des baccalauréats professionnels	5,9	7,5	3,1	10,7	
	Ensemble des baccalauréats	94,9	33,7	10,9	44,6	
	Non-bachelier	5,1	34,4	12,2	46,6	
	Total	100,0	33,7	11,0	44,7	
	Mention obtenue au baccalauréat (1)	Très bien	6,0	66,9	8,4	75,3
		Bien	13,5	56,1	11,3	67,4
Assez bien		24,9	40,2	12,6	52,8	
Passable premier groupe		32,5	22,9	11,2	34,1	
Passable deuxième groupe		13,4	12,4	8,5	21,0	
Inconnue		4,6	26,8	9,2	35,9	
Non-bachelier		5,1	34,4	12,2	46,6	
Total		100,0	33,7	11,0	44,7	
Origine sociale (2)	Très favorisée	28,0	41,1	11,9	52,9	
	Favorisée	13,6	35,9	11,2	47,1	
	Assez défavorisée	28,5	32,3	10,9	43,2	
	Défavorisée	23,2	26,8	10,3	37,1	
	Non-réponse	6,7	28,2	9,5	37,8	
	Total	100,0	33,7	11,0	44,7	
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit, sciences politiques	17,4	33,3	13,1	46,5	
	Économie, AES	13,5	34,3	10,7	45,0	
	Arts, lettres, langues, SHS	43,0	34,8	9,3	44,1	
	Sciences-santé	17,5	29,9	13,4	43,2	
	Staps	8,5	35,6	10,6	46,2	
Total	100,0	33,7	11,0	44,7		

► **Champ : France.**

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Les bacheliers avec une mention «Passable deuxième groupe» ont obtenu leur baccalauréat après les épreuves de rattrapage.

2. Origine sociale regroupée - Voir «Glossaire».

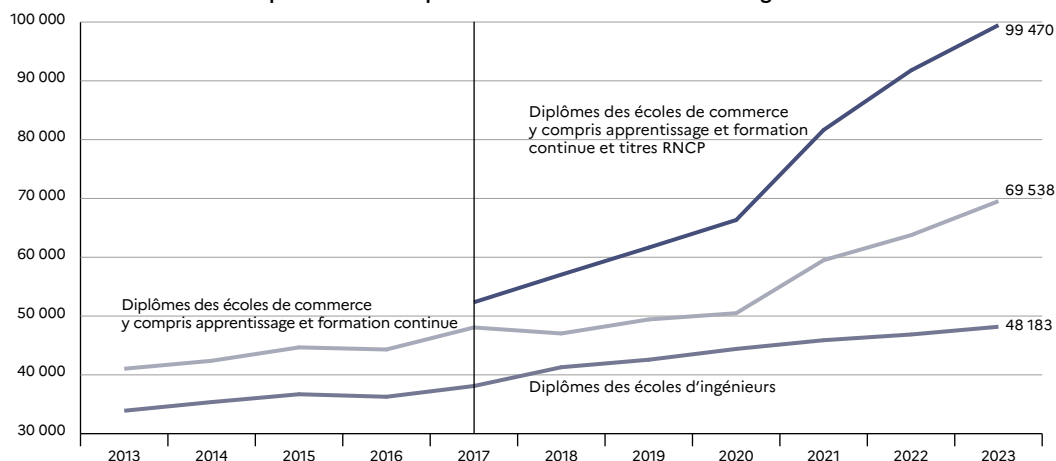
Lecture : 60,3% des inscrits en première année de cursus licence en 2019 sont des femmes. 49,5% d'entre elles ont réussi leur licence en 3 ou 4 ans (38,2% en 3 ans et 11,3% en 4 ans).

En 2023, 48 200 diplômés d'ingénieurs sont délivrés, contre 41 300 en 2018, soit une hausse de 16,7% en cinq ans (1). Entre 2022 et 2023, l'évolution globale est de +2,8%. Elle est de -1,8% dans les écoles du MENESR, qui délivrent la moitié des diplômés (46%), tandis que 15% le sont par les écoles publiques sous tutelle des autres ministères et un tiers par les écoles privées (2).

La part des femmes parmi les diplômés d'un titre d'ingénieur est de 30%, soit une progression de 2 points en dix ans. Elle est plus élevée dans les écoles du MENESR (31%) et dans celles sous tutelle des autres ministères (34%), et plus faible dans les écoles privées (29%).

En 2023, 69 500 diplômés et certificats sont délivrés par les écoles de commerce et de gestion (+9,1% par rapport à la session 2022), 99 500 en incluant les titres RNCP (+8,4%) (3). Les diplômés visés par le MENESR poursuivent leur progression (+9,4% en 2023), représentant toujours la majorité des titres délivrés par les écoles de commerce hors titres RNCP (65%). Les autres diplômés (certificats d'écoles, diplômes nationaux, hors diplômés visés et titres RNCP, etc.) progressent de 8,5%. Les titres RNCP délivrés en 2023 sont également en croissance, bien qu'à un rythme moins soutenu (+6,8%). En 2023, un diplômé sur deux d'un diplôme hors titres RNCP est une femme (51,2%).

1 Évolution du nombre de diplômés délivrés par les écoles de commerce et d'ingénieurs



► Champ : France.

Lecture : en 2023, 69 538 diplômés sont délivrés par les écoles de commerce et de gestion (y compris apprentissage et formation continue), 99 470 en incluant les titres RNCP. Les écoles d'ingénieurs ont délivré 48 183 diplômés.

Note : l'augmentation du nombre des diplômés d'écoles de commerce résulte de différents facteurs : amélioration de la couverture de la collecte, démographie des établissements (création de nouvelles écoles), développement de l'offre des établissements (bachelors notamment), augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans ces écoles et, plus récemment, mise en place de doubles diplomations programme grande école (PGE) et master of sciences (MSc) dans certains établissements.

Précisions

Diplômes d'ingénieurs, diplômés des écoles de commerce, diplômés des formations d'ingénieurs en partenariat (FIP), MBA, visa du ministère en charge de l'enseignement supérieur – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 20.09 ; 20.11.
- Note Flash du SIES : 25.11.

Source
SIES-MENESR

- (1) Enquête auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, système d'information SISE.
- (2) Enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et système d'information SISE.

2 Évolution du nombre de diplômes délivrés par les écoles d'ingénieurs

	2010	2015	2016	2017 (2)	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Écoles universitaires (1)	10 578	11 557	11 229	11 881	11 690	11 892	7 822	7 925	7 938	8 158
Part de femmes (%)	27,6	30,9	30,9	30,1	31,0	31,3	32,8	32,6	33,2	33,8
Écoles indépendantes des universités	5 660	7 274	7 361	7 500	8 720	8 913	13 721	14 965	14 653	14 019
Part de femmes (%)	24,5	25,4	25,2	25,5	25,6	26,0	27,9	29,1	28,0	29,5
Total public MENESR	16 238	18 831	18 590	19 381	20 410	20 805	21 543	22 890	22 591	22 177
Part de femmes (%)	26,5	28,8	28,6	28,3	28,7	29,0	29,8	30,3	29,8	31,1
Écoles publiques autres ministères	5 333	5 832	5 833	6 284	7 146	7 103	7 029	7 414	7 067	7 381
Part de femmes (%)	34,7	36,4	35,1	32,6	32,7	32,6	33,2	33,5	35,5	34,3
Écoles privées	7 357	9 279	9 092	9 517	10 327	11 134	12 039	11 919	13 656	14 595
Part de femmes (%)	23,9	28,7	28,0	28,5	26,5	27,5	27,4	27,7	27,5	28,5
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) (3)	3 700	2 760	2 758	2 922	3 416	3 532	3 800	3 669	3 550	4 030
Total	32 628	36 702	36 273	38 104	41 299	42 574	44 411	45 892	46 864	48 183
Part de femmes (%)	27,3	29,0	28,5	28,1	27,8	28,1	28,3	29,4	29,0	29,7

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Écoles réellement intégrées aux universités (pas au sens des EPE). Les universités de technologie et les instituts nationaux polytechniques ont été classés parmi les écoles universitaires de 2009 à 2019. À partir de 2020, ils sont classés parmi les écoles indépendantes des universités, entraînant ainsi une rupture de série.

2. Les diplômés du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) sont intégrés dans le tableau à partir de la session 2017.

3. Plus de huit diplômés sur dix sont issus de la formation initiale en apprentissage; les diplômés restants sont issus pour moitié de la formation initiale et pour moitié de la formation continue.

Lecture : en 2023, les écoles du MENESR ont délivré 22 177 diplômes d'ingénieurs, parmi lesquels la part des femmes est de 31,1%.

3 Évolution du nombre de diplômes délivrés par les écoles de commerce (1)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Diplômes visés par le MENESR	29 667	27 717	30 513	30 669	32 006	32 995	37 676	41 352	45 248	
Part de femmes (%)	49,2	50,1	49,8	50,4	50,0	48,6	50,0	50,0	49,8	
Autres diplômes	15 004	16 596	17 546	16 925	18 034	17 726	21 750	22 383	24 290	
dont : mastères	3 469	3 026	3 595	3 883	4 143	4 056	4 039	4 444	4 554	
MBA	3 525	3 357	2 729	5 911	6 048	7 005	10 302	12 627	12 910	
Total	44 671	44 313	48 059	47 594	50 040	50 721	59 426	63 735	69 538	
Part de femmes (%)	50,7	52,1	51,2	52,1	52,0	50,6	51,5	51,5	51,2	
Titres RNCP (2)				4 287	10 004	12 224	15 848	22 182	28 034	29 932
Part de femmes (%)				58,5	58,8	58,0	58,5	60,4	59,7	60,5
Total y compris titres RNCP			52 346	57 598	62 264	66 569	81 608	91 769	99 470	
Part de femmes (%)			51,8	53,3	53,2	52,5	53,9	54,0	54,0	

RERS 2025, DEPP, SIES

► Champ : France (3).

1. Y compris apprentissage et formation continue à partir de la session 2013.

2. Données collectées à partir de la session 2017.

3. Ces données intègrent les antennes étrangères référencées d'établissements implantés en France.

Lecture : en 2023, 69 538 diplômes sont délivrés par les écoles de commerce et de gestion, 99 470 en incluant les titres RNCP. Parmi les diplômes délivrés, 45 248 sont des diplômes visés par le MENESR et 24 290 correspondent à d'autres diplômes : certificats d'écoles, diplômes nationaux, etc.

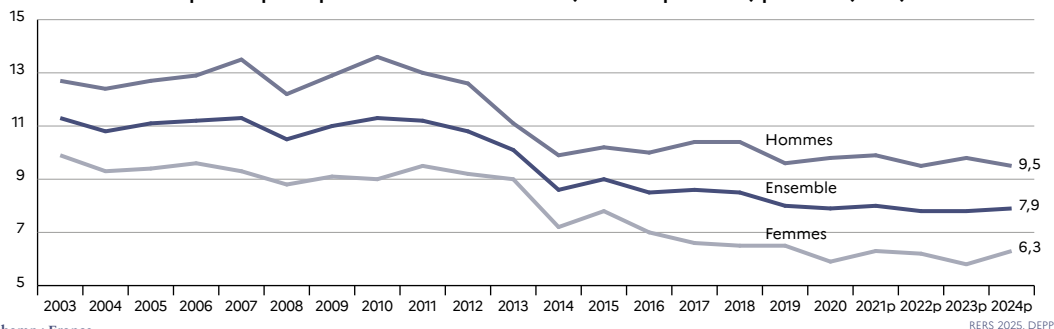
Note : les données des sessions 2018 à 2022 ont été corrigées afin d'inclure sur toute la période les antennes à l'étranger et d'homogénéiser la répartition par catégorie de diplômes : les diplômes visés correspondent aux diplômes faisant l'objet d'un arrêté, les titres RNCP incluent les titres professionnels, les autres diplômes regroupent toutes les autres catégories : diplômes nationaux, certificats d'école, etc.

La part de **sortants précoces** (jeunes de 18-24 ans peu ou pas diplômés ne suivant pas de formation) et la part de **sortants de formation initiale** peu ou pas diplômés sont deux mesures des sorties du système éducatif avec un faible niveau d'études : la première en stock (sur l'ensemble des 18-24 ans quelle que soit l'année de sortie) et la seconde en flux (sur les sortants du système éducatif une année donnée). En 2021, l'Union européenne (UE) s'est fixé des objectifs en matière d'éducation et de formation à atteindre avant 2030 dans la continuité de ceux de la stratégie européenne 2020. Un de ces objectifs est d'abaisser la part des sortants précoces dans l'UE à 9% en 2030. Il a été atteint en France avec 8% de sortants précoces en 2024 (1).

La part de sortants de formation initiale sans diplôme ou détenant au plus le brevet était de 10% en 2022 (2). D'autre part, 38% des jeunes sortaient du système scolaire avec, au plus, un diplôme de formation suivie en lycée ou en apprentissage du second degré (CAP, baccalauréat ou équivalent) et 52% sortaient diplômés du supérieur.

Les sorties au niveau du baccalauréat représentent les trois quarts des sorties de l'enseignement secondaire en 2023 (3). Entre 2022 et 2023, leur part augmente de 0,6 point. Parmi les sorties de l'enseignement secondaire, les filles sortent davantage au niveau du baccalauréat que les garçons (79% contre 71%), qui eux sortent plus souvent avant la fin du second degré ou au niveau du CAP. En effet, 13% des garçons sortent de l'enseignement secondaire après une année terminale de CAP ou BEP, contre 8% des filles.

1 Part des 18-24 ans peu ou pas diplômés et hors formation (sortants précoces) par sexe (en %)



► Champ : France.

Lecture : en 2024, le taux de sortants précoces en France est de 7,9%.

Note : à la suite de la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, la part de sortants précoces est corrigée de cette rupture de série pour les années 2003 à 2013 (estimation DEPP). De plus, les données de l'enquête Emploi portant sur le champ France hors DROM de 2003 à 2013, France hors Mayotte de 2014 à 2023 et France (y compris Mayotte) en 2024 ont été extrapolées pour cette série au champ France hors Mayotte de 2003 à 2011 et France (y compris Mayotte) à partir de 2011 (estimations DEPP). p : données provisoires.

Précisions

Diplômes les plus élevés – Ce sont ceux déclarés par les répondants aux enquêtes Emploi de l'Insee (2).

Le nombre de sortants de formation initiale repose sur une estimation réalisée par la DEPP à partir des enquêtes Emploi, des estimations de population et du recensement de la population de l'Insee (2).

Sorties de l'enseignement secondaire – Elles sont réparties selon la classe atteinte et non selon le diplôme acquis. Les sorties d'une classe « c » l'année « n » sont estimées à partir du reliquat entre l'effectif inscrit dans la classe « c » l'année scolaire « n - 1/n » et l'effectif originaire de cette classe pour-

suivant des études secondaires l'année scolaire « n/n + 1 ». Ces effectifs sont issus de recensements effectués auprès des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles) (3).

Voir la fiche 7.33 de RERS édition 2020 pour les indicateurs de la stratégie 2020.

Pour en savoir plus

- DEPP, 2013, *Éducation & formations*, n°84.
- Séries chronologiques en ligne :
 - Les sorties précoces parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans
 - Les sorties de l'enseignement secondaire par classe

Source

DEPP, système d'information Scolarité du ministère chargé de l'éducation nationale.
DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).
DGER-MASA, système d'information du ministère chargé de l'agriculture.
Insee, enquêtes Emploi, traitement DEPP.
Insee, recensement de la population.
Insee, estimations de la population.

2 Répartition des sortants de formation initiale en 2022 en fonction de leur diplôme le plus élevé

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	En milliers	En %	En %	En %	En %	En %
Master, doctorat	155	19	23	15		
Diplômes d'école d'ingénieurs ou de commerce	54	6	6	7		
Licence	134	16	20	13		
BTS, DUT ou équivalent	85	10	9	12		
Total diplômés d'études supérieures	428	52	57	46		
Baccalauréat général	72	9	10	8		
Baccalauréat technologique	41	5	5	5		
Baccalauréat professionnel et assimilé	126	15	14	17		
CAP, BEP ou équivalent	76	9	7	11		
Total diplômés de formations en lycée et en apprentissage (2^e degré)	314	38	35	41		
Diplôme national du brevet	51	6	5	7		
Aucun diplôme	36	4	3	6		
Total diplômés du brevet et aucun diplôme	86	10	8	13		
Total sortants de formation initiale	829	100	100	100		

► **Champ** : France hors Mayotte.

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2022 (moyenne sur 2021, 2022 et 2023), 829 000 jeunes sont sortis de formation initiale. Parmi eux, 52% sont diplômés de l'enseignement supérieur.

3 Les sorties de l'enseignement secondaire par classe selon l'année (en %)

Classe atteinte	2010	2011	2015	2019	2020	2021	2021(1)	2022	2023		
									Total	Filles	Garçons
Terminale générale et technologique	54,7	53,6	56,0	60,4	62,9	60,5	53,4	51,1	51,7	58,4	45,5
Terminale professionnelle (bac pro et BP)	17,8	23,4	26,3	24,4	24,6	25,0	23,1	23,3	23,3	20,5	26,0
Total sorties au niveau du baccalauréat	72,5	77,0	82,3	84,8	87,5	85,5	76,5	74,4	75,0	78,9	71,4
Première année de bac pro en deux ans et BP	0,7	0,4	0,2	0,6	0,2	0,1	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6
Année terminale de CAP ou BEP	16,9	12,3	9,8	8,4	7,8	8,4	10,2	11,1	10,2	7,5	12,7
Total sorties au niveau du CAP ou BEP	17,6	12,7	10,0	9,0	8,0	8,5	10,7	11,6	10,7	8,0	13,3
Seconde ou première générale et technologique	1,3	1,0	1,0	1,2	1,0	1,3	2,3	2,6	2,6	3,1	2,1
Première professionnelle	2,3	3,8	2,5	2,7	1,8	2,4	2,3	2,6	2,5	2,4	2,6
Seconde professionnelle	2,4	2,6	2,0	1,6	1,0	0,9	1,5	1,8	1,6	1,5	1,8
Formations en collège, première année de CAP ou BEP	3,9	2,9	2,2	0,7	0,7	1,4	6,6	7,0	7,5	6,2	8,8
Total sorties avant la fin du second degré	9,9	10,3	7,7	6,2	4,5	6,0	12,8	13,9	14,3	13,1	15,3
Total des élèves sortis de l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ** : France.

RERS 2025, DEPP

1. Rupture de série : à partir de 2021, la méthodologie a été révisée.

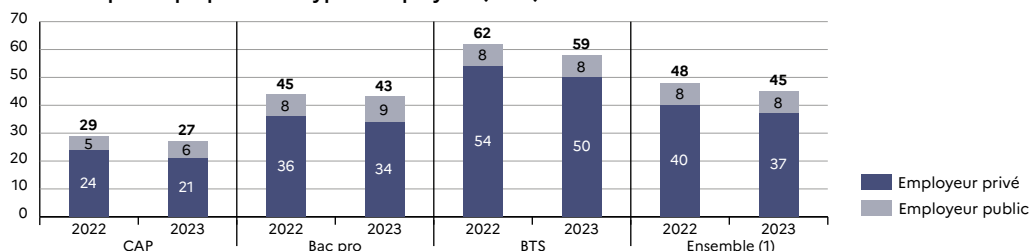
Lecture : en 2023, sur 100 élèves sortis de l'enseignement secondaire, 23,3 étaient l'année précédente en année terminale du baccalauréat professionnel ou du brevet professionnel, qu'ils aient obtenus ou non leur diplôme.

Parmi les lycéens professionnels et étudiants inscrits en 2022-2023 en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS dans un établissement public ou privé sous contrat, 54% poursuivent leurs études l'année suivante. Les autres, soit 46%, sortent du système éducatif à la fin de l'année scolaire (2). Six mois après leur sortie, en janvier 2024, 45% de ces jeunes sortants ont un emploi salarié en France : 37% dans le secteur privé et 8% dans le secteur public (1). Ce taux d'emploi salarié diminue de 3 points par rapport à la génération précédente sortie en 2022, en lien avec la situation sur le marché du travail. L'emploi salarié occupé est, dans 39% des cas, un emploi à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaire).

Sortir d'une formation de niveau élevé augmente les chances des lycéens professionnels d'être en emploi salarié six mois après. Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme préparé demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : six mois après leur sortie d'études en 2023, les diplômés ont un taux d'emploi salarié de 48%, contre 39% pour les non-diplômés, soit un écart de 8,8 points.

Les jeunes femmes sont davantage en emploi salarié six mois après leur sortie d'études en 2023 que les jeunes hommes (47%, contre 44%) (3). Les jeunes femmes sont, en effet, plus souvent inscrites dans des formations relevant des services, spécialités pour lesquelles le taux d'emploi salarié est plus élevé que pour les sortants de formations de la production (47%, contre 42%). L'insertion professionnelle varie également selon la spécialité de formation. Les domaines des services offrant la meilleure insertion sont « services à la collectivité (sécurité, nettoyage) », « coiffure esthétique » (respectivement 51%) et « services aux personnes (santé, social) » (50%) (4). Au sein de la production, il s'agit du domaine « énergie, chimie, métallurgie » (51%). *A contrario*, l'insertion est la plus faible pour « matériaux souples » (37%) parmi les domaines de la production et « commerce, vente » (43%) parmi ceux des services.

1 Taux d'emploi salarié à six mois des lycéens professionnels sortant d'études en 2022 et 2023 selon le diplôme préparé et le type d'employeur (en %)



► Champ : France hors Mayotte, sortants en 2022 et 2023 d'une dernière année de formation en voie professionnelle de niveau CAP à BTS (hors mentions complémentaires qui représentent 2% des lycéens sortants) en lycée public ou privé sous contrat relevant du ministère de l'Éducation nationale, six mois après la fin des études.

Lecture : 27% des lycéens sortant en 2023 d'une dernière année de CAP sont en emploi salarié six mois après leur sortie : 21% dans le secteur privé et 6% dans le secteur public.

RERS 2025, DEPP

Précisions

La dénomination « lycéens professionnels et étudiants » est réduite à la mention « lycéens professionnels » dans la publication.

Inserjeunes – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 24.52.

2 Situation en janvier 2024 des lycéens professionnels six mois après la sortie d'études (en %)

Niveau de sortie (1)	Diplôme obtenu	Taux de poursuite d'études	Taux de sortie	Taux d'emploi	Parmi les sortants en emploi					Répartition des sortants
					CDI ou fonctionnaire	CDD	Intérim	Contrat pro	Autres contrats	
CAP	Oui (74,8)	57	43	30	34	39	11	2	13	
	Non (25,2)	36	64	18	32	38	13	2	14	
	Ensemble (2)	51	49	27	34	39	12	2	13	17
Bac pro	Oui (73,1)	63	37	46	37	37	13	3	10	
	Non (26,9)	38	62	35	35	34	18	2	11	
	Ensemble (2)	57	43	43	37	36	14	3	10	50
BTS	Oui (73,4)	52	49	60	43	36	14	2	5	
	Non (26,6)	39	61	55	43	31	17	2	8	
	Ensemble (2)	48	52	59	44	34	15	2	6	33
Ensemble	Oui (73,5)	59	41	48	39	37	13	2	9	
	Non (26,5)	38	62	39	39	33	17	2	10	
	Ensemble (2)	54	46	45	39	36	14	2	9	100
Evolution P/R à la génération précédente (sortants en 2022) (en points)		1,3	-1,3	-3,0	0,6	-0,6	-0,8	-0,2	1,0	

► Champ : France hors Mayotte. Taux de poursuite d'études et taux de sortie : inscrits en 2022-2023 en dernière année de formation en voie professionnelle de niveau CAP à BTS (hors mentions complémentaires) en lycée public ou privé sous contrat relevant de l'Éducation nationale. RERS 2025, DEPP

Taux d'emploi salarié et types de contrats : sortants en 2023 d'une dernière année de formation professionnelle (hors mentions complémentaires) en lycée public ou privé sous contrat relevant de l'Éducation nationale, six mois après la fin des études.

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.
2. Y compris les jeunes dont l'obtention du diplôme est inconnue.

Lecture : 30% des lycéens sortant en 2023 d'un CAP en ayant obtenu leur diplôme sont en emploi salarié six mois après, contre 18% de ceux ne l'ayant pas obtenu.

3 Taux d'emploi salarié des lycéens professionnels à six mois, en janvier 2024, selon le sexe, le secteur de formation et le niveau de sortie (en %)

Niveau de sortie (1)	Ensemble				Femmes		Hommes		
	Femmes	Hommes	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
CAP	26	27	26	27	23	28	27	27	
Bac pro	43	42	42	43	41	44	42	42	
BTS	62	56	58	59	62	62	58	55	
Ensemble	47	44	42	47	39	48	43	45	
Evolution P/R à la génération précédente (sortants en 2022) (en points)		-2,9	-3,1	-3,5	-2,8	-3,3	-2,8	-3,5	-2,7

► Champ : France hors Mayotte, sortants en 2023 d'une dernière année de formation en voie professionnelle de niveau CAP à BTS (hors mentions complémentaires) en lycée public ou privé sous contrat relevant du ministère de l'Éducation nationale, six mois après la fin des études. RERS 2025, DEPP

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

Lecture : parmi les lycéennes sorties d'un CAP d'une spécialité de la production en 2023, 23% sont en emploi salarié en janvier 2024 (taux d'emploi à six mois).

4 Taux d'emploi salarié des lycéens professionnels à six mois, en janvier 2024, selon la spécialité de formation et le niveau de sortie (en %)

Spécialités de formation (1)	CAP	Bac pro	BTS	Ensemble des sortants 2023	Répartition des sortants 2023	Répartition des sortants 2022
Production	26	42	58	42	100	100
Mécanique et structures métalliques	25	45	61	44	27	27
Electricité, électronique	22	37	58	39	23	22
Génie civil, construction, bois	29	42	63	41	18	17
Alimentation et agroalimentaire transformation	26	50	62	38	13	12
Energie, chimie, métallurgie	31	42	63	51	8	8
Technologies industrielles	22	36	50	47	6	9
Matériaux souples	21	40	59	37	5	5
Services	27	43	59	47	100	100
Commerce, vente	20	40	58	43	36	35
Services aux personnes (santé, social)	44	46	64	50	19	19
Finances, comptabilité		38	60	49	16	17
Secrétariat, communication et information	21	28	52	47	9	9
Hôtellerie, restauration, tourisme	23	51	59	46	8	9
Transport, manutention, magasinage	37	50	60	48	6	5
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	33	55	65	51	4	4
Coiffure esthétique	32	53	68	51	3	3
Ensemble (toutes spécialités)	27	43	59	45		

► Champ : France hors Mayotte, sortants en 2023 d'une dernière année de formation en voie professionnelle de niveau CAP à BTS (hors mentions complémentaires) en lycée public ou privé sous contrat relevant du ministère de l'Éducation nationale, six mois après la fin des études. RERS 2025, DEPP

1. Le regroupement des spécialités utilisé ici est un regroupement ad hoc permettant une harmonisation des catégories pour les diplômés des lycéens et des apprentis.

Lecture : dans le domaine de spécialité « commerce-vente », 20% des sortants en 2023 d'un CAP sont en emploi salarié six mois après leur sortie. C'est le cas de 40% des sortants d'un baccalauréat professionnel et de 58% des sortants d'un BTS du même domaine. Le poids de ce domaine de spécialité parmi les sortants en 2023 d'une spécialité relevant des services est de 36%.

Note : il n'existe pas de CAP « finances, comptabilité ». Les sortants d'une spécialité relevant de l'agriculture (moins de 1% des sortants de la production) ne sont pas présentés ici.

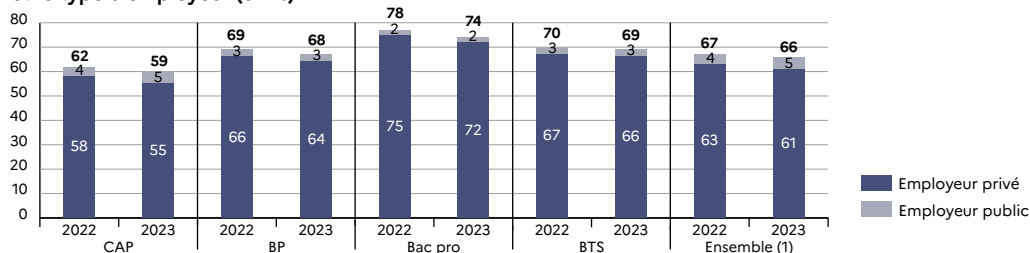
Parmi les apprentis inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS en 2022-2023, 38% poursuivent leurs études l'année suivante, tandis que 62% sortent du système éducatif à la fin de leur année scolaire (2). Six mois après leur sortie, en janvier 2024, 66% de ces apprentis sortants occupent un emploi salarié : 61% dans le secteur privé et 5% dans le secteur public (1). Le taux d'emploi dans le secteur privé est en baisse de 2,4 points par rapport à la génération précédente sortie en 2022, en lien avec la situation sur le marché du travail. L'emploi salarié occupé est, dans 60% des cas, un emploi à durée indéterminée (CDI ou fonctionnaire).

Quel que soit le niveau de formation, obtenir la certification préparée demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : six mois après leur sortie en 2023, les diplômés ont un taux d'emploi salarié de 70%, contre 60% pour les non-diplômés, soit un écart de 10 points.

Les jeunes hommes sont plus souvent en emploi salarié six mois après leur sortie d'études en 2023 que les jeunes femmes, avec un écart de 4,7 points au niveau CAP, 9,2 points au niveau baccalauréat professionnel et 2,2 points au niveau BTS (3).

L'insertion professionnelle varie selon le niveau de la certification préparée, mais aussi selon la spécialité de formation. Les domaines offrant la meilleure insertion sur le marché du travail sont « mécanique et structures métalliques » (74%) au sein des domaines de la production et « services aux personnes (santé, social) » (70%) au sein des domaines des services (4). *A contrario*, l'insertion est la plus faible pour « matériaux souples » (63%) et « alimentation et agroalimentaire transformation » (65%) parmi les domaines de la production et « secrétariat, communication et information » (57%) parmi ceux des services.

1 Taux d'emploi salarié à six mois des apprentis sortant d'études en 2022 et 2023 selon le diplôme préparé et le type d'employeur (en %)



► Champ : France hors Mayotte, sortants en 2022 et 2023 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en apprentissage, six mois après la fin des études.

1. Y compris autres certifications de niveaux équivalents (mentions complémentaires, titres professionnels, etc).

Lecture : 69% des apprentis sortant en 2023 d'une dernière année de BTS sont en emploi salarié six mois après leur sortie : 66% dans le secteur privé et 3% dans le secteur public.

Note : les données chiffrées sont ici arrondies. La somme des arrondis peut différer de la somme calculée avec les données précises.

RERS 2025, DEPP

Précisions

InserJeunes – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 24.53.

2 Situation en janvier 2024 des apprentis six mois après la sortie d'études (en %)

Niveau de sortie (1)	Obtention de la certification	Taux de poursuite d'études	Taux de sortie	Taux d'emploi salarié	Parmi les sortants en emploi					Répartition des sortants
					CDI ou fonctionnaire	CDD	Intérim	Contrat pro	Autres contrats	
CAP	Oui (77,1)	51	49	64	57	28	9	3	2	
	Non (22,9)	28	72	48	51	30	13	2	3	
	Ensemble (2)	46	54	59	55	30	9	3	3	26
Autre niveau 3 (3)	Oui (77,0)	46	54	73	73	21	4	1	0	
	Non (23,0)	25	75	63	70	21	6	2	2	
	Ensemble (2)	29	71	63	63	26	7	2	2	10
Bac pro	Oui (77,1)	46	54	71	61	24	10	4	1	
	Non (22,9)	24	76	60	54	28	15	2	2	
	Ensemble (2)	42	58	68	59	25	11	3	1	9
BP	Oui (78,2)	16	84	78	76	18	4	3	0	
	Non (21,8)	27	73	67	61	24	11	3	1	
	Ensemble (2)	19	81	74	71	20	5	3	1	9
Autre niveau 4	Oui (85,4)	21	79	76	63	22	12	2	2	
	Non (14,6)	19	81	66	38	35	21	2	4	
	Ensemble (2)	22	79	66	55	35	5	1	3	15
BTS	Oui (62,1)	51	50	73	63	27	7	2	1	
	Non (37,9)	31	69	65	56	30	12	2	2	
	Ensemble (2)	44	56	69	61	28	9	2	1	24
Autre niveau 5	Oui (n.d.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Non (n.d.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Ensemble (2)	33	67	65	65	27	5	2	1	8
Ensemble	Oui (72,1)	47	53	70	63	25	8	3	1	
	Non (27,9)	29	71	60	56	29	12	2	2	
	Ensemble (2)	38	62	66	60	28	8	2	2	100
Évolution P/R à la génération précédente (sortants en 2022) (en points)		0,3	-0,3	-1,9	0,2	0,0	-0,3	-0,2	0,3	

► **Champ** : France hors Mayotte. Taux de poursuite d'études et taux de sortie : apprentis inscrits en 2022-2023 en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS en apprentissage. Taux d'emploi salarié : sortants en 2023 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en apprentissage, six mois après la fin des études. RERS 2025, DEPP

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. La certification préparée cette année-là peut être obtenue ou non. 2. Y compris les jeunes dont l'obtention du diplôme est inconnue.

3. L'information de l'obtention de la certification préparée est disponible uniquement pour les MC3 et non pour les autres certifications de niveau 3.

3 Taux d'emploi salarié des apprentis à six mois, en janvier 2024, selon le sexe, le secteur de formation et le niveau de sortie (en %)

Niveau de sortie (1)	Ensemble				Femmes		Hommes	
	Femmes	Hommes	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP	56	61	60	59	53	58	61	61
Autre niveau 3	59	64	67	59	64	58	68	60
Bac pro	61	70	71	60	60	61	72	59
BP	73	75	75	73	65	74	76	67
Autre niveau 4	66	66	76	63	75	65	77	60
BTS	68	70	77	65	70	67	78	62
Autre niveau 5	64	66	78	62	74	64	79	61
Ensemble	64	66	69	63	63	64	69	61
Évolution P/R à la génération précédente (sortants en 2022) (en points)		-1,7	-2,0	-1,6	-2,0	-2,2	-1,7	-2,4

► **Champ** : France hors Mayotte, sortants en 2023 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en apprentissage, six mois après la fin des études. RERS 2025, DEPP

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

4 Taux d'emploi salarié des apprentis à six mois, en janvier 2024, selon la spécialité de formation et le niveau de sortie (en %)

Spécialités de formation (1)	CAP	Bac pro	BP	BTS	Ensemble des sortants 2023 (2)	Répartition des sortants 2023	Répartition des sortants 2022
Alimentation et agroalimentaire transformation	60	66	77	72	65	23	24
Génie civil, construction, bois	61	73	78	77	67	23	23
Mécanique et structures métalliques	63	75	71	81	74	22	22
Agriculture	51	67	64	73	68	16	16
Électricité, électronique	54	67	75	80	69	7	7
Énergie, chimie, métallurgie	61	73	78	78	73	7	6
Technologies industrielles	64	68	65	65	66	1	2
Matériaux souples	61	58	71	68	63	1	1
Services	59	60	73	65	63	100	100
Commerce, vente	52	59	67	65	59	32	35
Services aux personnes (santé, social)	66	63	83	76	70	29	27
Finances, comptabilité		49		64	63	9	9
Secrétariat, communication et information	60	47	79	57	57	9	8
Hôtellerie, restauration, tourisme	55	61	72	66	61	7	7
Coiffure, esthétique	45	61	66	72	59	7	7
Transport, manutention, magasinage	72	66		70	68	5	5
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	66	66	66	68	62	2	2
Ensemble (toutes spécialités)	59	68	74	69	66		

► **Champ** : France hors Mayotte, sortants en 2023 d'une dernière année de formation de niveau CAP à BTS en apprentissage, six mois après la fin des études. RERS 2025, DEPP

1. Le regroupement des spécialités utilisé ici est un regroupement *ad hoc* permettant une harmonisation des catégories pour les diplômés des lycéens et des apprentis.

2. Y compris autres certifications de niveaux équivalents (mentions complémentaires, titres professionnels...).

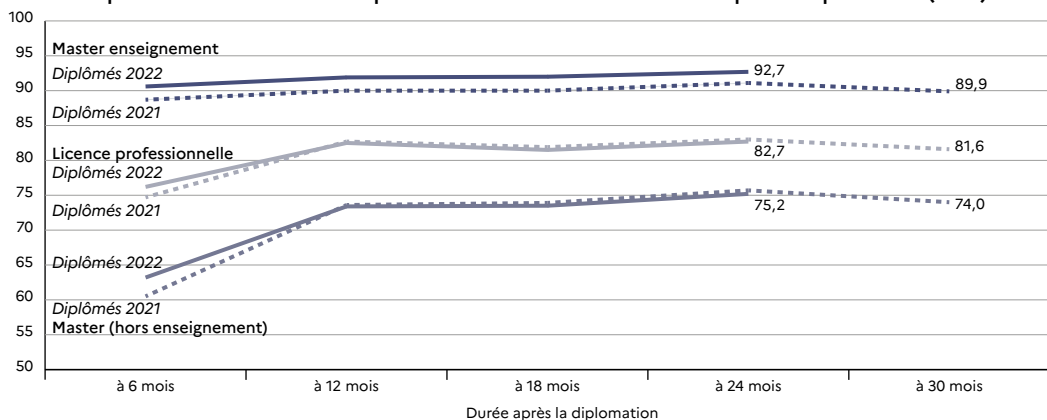
Fin 2023, le **taux d'emploi salarié en France** à 18 mois s'élevé à 82 % pour les diplômés 2022 de licence professionnelle (LP). Il est de 74 % pour les diplômés de master (hors enseignement). Ces taux sont inchangés par rapport à ceux des diplômés en 2021 (1). Pour les diplômés de master enseignement, ce taux augmente de 2 points, pour atteindre 92 %.

Pour les diplômés en 2022, le **taux d'emploi** (qui inclut les emplois non salariés et ceux occupés à l'étranger) s'établit à 87 % pour les LP 18 mois après la diplomation, à 83 % pour les masters (hors enseignement) et 94 % pour les masters enseignement (2). Les deux tiers des diplômés de master (hors enseignement) et les trois quarts des diplômés de LP en emploi salarié en France étaient en emploi dès 6 mois après leur diplomation en décembre 2022 (3). Pour ces deux diplômés, le taux d'emploi salarié en France croît jusque 24 mois.

Le niveau de qualification et la rémunération des emplois occupés augmentent avec celui du diplôme obtenu. La part des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires varie ainsi fin 2023 de 76 % pour les LP à 94 % pour les masters enseignement (4). Il existe de fortes différences entre domaines de spécialité. En particulier, entre les domaines « lettres-langues-arts » et « sciences-technologies-santé » : 35 points de différence en licence professionnelle (respectivement 53 % et 88 %) et 18 points en master (hors enseignement) (77 % contre 95 %).

Les titulaires d'un master (hors enseignement) en emploi salarié en France perçoivent à 18 mois un **salaires mensuel net médian** de 2 100 euros, contre 1 810 euros pour les diplômés de LP (5). À diplôme donné, le salaire médian varie de 1 760 euros en « lettres-langues-arts » à 2 210 euros en « sciences-technologies-santé » en master (hors enseignement).

1 Taux d'emploi salarié en France des diplômés 2021 et 2022 de 6 à 30 mois après la diplomation (en %)



► Champ : France hors DROM.

Lecture : le taux d'emploi salarié en France des diplômés 2021 de master (hors enseignement) est de 60,5 % à 6 mois.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants de nationalité française diplômés en 2022 d'une licence professionnelle ou d'un master, issus de la formation initiale, et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

Méthodologie – Les résultats présentés sont issus de l'enquête Insertion professionnelle des diplômés de l'université (IP) augmentée de données du système d'information InserSup pour la promotion 2022 et d'InserSup pour la promotion 2021.

Insertion professionnelle des diplômés de l'université (IP), InserSup, taux d'emploi, taux d'emploi salarié en France – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'information du SIES : 24.08.

- Note Flash du SIES : 24.35.

Source
SIES-MENESR

- Enquête d'insertion professionnelle IP 2022.
- InserSup 2021 et 2022.

2 Taux d'emploi et taux d'emploi salarié en France à 18 mois des diplômés 2022 (en %)

	Taux d'emploi	Taux d'emploi salarié en France (1)
Licence professionnelle	87	82
Master (hors enseignement)	83	73
dont : Droit-économie-gestion (DEG)	84	75
Lettres-langues-arts (LLA)	78	59
Sciences humaines et sociales (SHS)	81	75
Sciences-technologies-santé (STS)	86	75
Master enseignement	94	92

► **Champ** : France (hors les universités d'Angers, Rennes, Gustave-Eiffel, Rouen, Toulouse Capitole, Montpellier 3, Bretagne Sud, La Rochelle, Bordeaux 3, de Technologie de Troyes, de Technologie de Compiègne, de Polynésie française, de Guyane et de Mayotte).

Lecture : 86% des diplômés de master (hors enseignement) en STS sont en emploi 18 mois après la diplomation contre 78% des diplômés en LLA.

3 Taux d'emploi salarié en France des diplômés 2022 de 6 à 30 mois après leur diplomation (en %)

	6 mois	12 mois	18 mois (1)	24 mois	30 mois
Licence professionnelle	76	83	82	83	n.d.
Master (hors enseignement)	63	73	74	75	n.d.
dont : Droit-économie-gestion (DEG)	65	74	75	77	n.d.
Lettres-langues-arts (LLA)	52	60	59	61	n.d.
Sciences humaines et sociales (SHS)	63	76	75	77	n.d.
Sciences-technologies-santé (STS)	64	76	76	77	n.d.
Master enseignement	91	92	92	93	n.d.

► **Champ** : France hors DROM.

1. Le taux d'emploi salarié en France à 18 mois issu d'InserSup est différent de celui calculé à partir d'IP augmentée (tableaux 1 et 4) car les champs des deux sources ne sont pas identiques.

Lecture : à 6 mois, 76% des diplômés de licence professionnelle en 2022 sont en emploi. Cette part s'élève à 83% dès 12 mois après la diplomation.

4 Conditions d'emploi des diplômés 2022 à 18 mois (en %)

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Ensemble
Licence professionnelle	Taux d'emploi	86	79	80	90	87
	Taux d'emploi salarié en France	80	68	74	85	82
	Proportion d'emplois stables	81	70	60	83	80
	Proportion d'emplois à temps plein	97	84	92	98	97
	Proportion d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires	62	53	70	88	76
Master (hors enseignement)	Taux d'emploi	84	78	81	86	83
	Taux d'emploi salarié en France	75	59	75	75	73
	Proportion d'emplois stables	73	62	55	73	68
	Proportion d'emplois à temps plein	94	86	86	97	92
	Proportion d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires	91	77	88	95	90
Master enseignement	Taux d'emploi			94		94
	Taux d'emploi salarié en France			92		92
	Proportion d'emplois stables			84		84
	Proportion d'emplois à temps plein			94		94
	Proportion d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires			94		94

► **Champ** : France (hors les universités d'Angers, Rennes, Gustave-Eiffel, Rouen, Toulouse Capitole, Montpellier 3, Bretagne Sud, La Rochelle, Bordeaux 3, de Technologie de Troyes, de Technologie de Compiègne, de Polynésie française, de Guyane et de Mayotte).

Lecture : à 18 mois, 80% des diplômés de licence professionnelle insérés occupent un emploi stable.

5 Salaire net mensuel médian à 18 mois des diplômés 2021 en emploi salarié en France à temps plein (en euros)

Cursus et domaines disciplinaires	DEG	LLA	SHS	STS	Ensemble
Licence professionnelle	1 780	1 720	1 660	1 870	1 810
Master (hors enseignement)	2 170	1 760	1 880	2 210	2 100
Master enseignement			1 990		1 990

► **Champ** : France hors DROM.

Lecture : à 18 mois, le salaire net mensuel médian des diplômés 2021 de master (hors enseignement) en emploi salarié en France à temps plein s'élève à 2 100 €.

Les **taux d'emploi salarié en France**, douze mois après l'obtention de leur diplôme, des diplômés 2023 de formation d'ingénieur et de formation de management niveau bac +5 sont respectivement de 77% et 66%. Les femmes enregistrent un taux d'emploi salarié en France plus élevé : il s'élevé à 78%, contre 77% pour les hommes pour les formations d'ingénieur (1). L'écart est particulièrement marqué en formation de management de niveau bac +5, avec 69% pour les femmes, contre 63% pour les hommes.

Les diplômés sortant de formation d'ingénieur et de formation de management de niveau bac +5 en emploi salarié en France douze mois après la diplomation occupent très majoritairement des emplois en CDI (respectivement 83% et 80%) (2). Ces diplômés sont plus rarement en CDD (respectivement 13%, dont un tiers sont de droit public, et 15%, dont un sur dix de droit public), et assez peu dans la fonction publique (2% et 0,2%) ou sous d'autres types de contrats (2% et 4%).

Les hommes sortant de formation ingénieur et de formation management niveau bac +5 sont significativement plus fréquemment en CDI que les femmes, avec 10 points et 5 points de différence. Inversement, les femmes sont plus fréquemment en CDD que les hommes avec 10 points et 5 points de différence.

Douze mois après la diplomation, les **salaires nets mensuels équivalent temps plein** (EQTP) sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes, aussi bien chez les diplômés 2021 de formation d'ingénieur que chez ceux de formation management de niveau bac +5 (3). S'agissant des ingénieurs, le salaire net mensuel est compris entre 2 260 euros et 2 790 euros pour la moitié des hommes, contre un intervalle compris entre 2 150 euros à 2 730 euros pour la moitié des femmes. Pour les formations en management, le salaire se situe entre 2 410 euros et 3 150 euros, pour la moitié des hommes alors qu'il s'étage de 2 270 euros à 2 730 euros pour la moitié des femmes.

Précisions

Population concernée – Diplômés de nationalité française de moins de 30 ans de formation d'ingénieur et de formation de management de niveau bac +5 en école d'ingénieurs, école de management ainsi qu'en université et établissement assimilé de la promotion 2023 qui ne poursuivent pas d'études en 2023-2024.

Méthodologie – Le salaire porte sur l'année 2022 et concerne la promotion diplômée en 2021. Il s'agit d'un salaire en équivalent temps plein. Le 1^{er} quartile (et respectivement le 3^e) est le salaire au-dessous duquel se situent 25% (et respectivement 75%) des salaires.

InserSup, taux d'emploi salarié en France, salaire net mensuel équivalent temps plein – voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 24.37 ; 24.36 ; 24.35 ; 24.34.

1 Taux d'emploi salarié en France à 12 mois des diplômés 2023 selon le type d'établissement et le genre (en %)

	Femmes	Hommes	Ensemble
Ensemble diplômés de formation d'ingénieur de niveau bac + 5	78,0	76,5	76,9
Écoles d'ingénieurs	78,0	76,5	76,9
Universités et assimilés	78,2	76,4	76,9
Ensemble diplômés de formation de management de niveau bac + 5	68,8	63,4	65,9
Écoles de management	68,5	63,5	66
Universités et assimilés	69,8	59,1	64

► **Champ** : France entière.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : parmi les diplômés de formation d'ingénieur de niveau bac + 5, 78,0% sont en emploi salarié en France 12 mois après l'obtention de leur diplôme.

2 Répartition des natures de contrat 12 mois des diplômés 2023 (en %)

		CDI	dont CDI de droit privé	dont CDI de droit public	CDD	dont CDD de droit privé	dont CDD de droit public	Fonction publique	Autres
Diplômés de formation d'ingénieur de niveau bac + 5	Ensemble	82,7	82,0	0,7	13,0	8,5	4,4	1,9	2,4
	Femmes	75,6	74,9	0,7	19,9	14,0	5,9	1,6	2,9
	Hommes	85,7	85,0	0,7	10,1	6,3	3,8	2,1	2,1
Diplômés de formation management de niveau bac + 5	Ensemble	80,4	80,3	0,1	15,1	13,6	1,5	0,2	4,3
	Femmes	77,9	77,9	0,1	17,7	16,1	1,6	0,1	4,3
	Hommes	82,9	82,8	0,1	12,4	10,9	1,5	0,3	4,4

► **Champ** : France entière.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : parmi les diplômés de formation d'ingénieur de niveau bac + 5, 82,7% sont en CDI 12 mois après l'obtention de leur diplôme.

3 Salaire net mensuel des diplômés 2021 en emploi salarié en France 12 mois après leur diplomation selon le type d'établissement et le genre (en euros)

	1 ^{er} quartile			3 ^e quartile		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Ensemble diplômés de formation d'ingénieur de niveau bac + 5	2 150	2 260	2 230	2 730	2 790	2 770
Écoles d'ingénieurs	2 160	2 290	2 260	2 750	2 830	2 810
Universités et assimilés	2 140	2 200	2 190	2 650	2 680	2 670
Ensemble diplômés de formation de management de niveau bac + 5	2 270	2 410	2 330	2 730	3 150	3 040
Écoles de management	2 280	2 420	2 350	2 960	3 160	3 050
Universités et assimilés	2 010	2 050	2 010	2 640	2 640	2 640

► **Champ** : France entière.

RERS 2025, DEPP, SIES

Lecture : les trois quarts des diplômés de formation d'ingénieur de niveau bac + 5 en emploi salarié en France 12 mois après leur diplomation perçoivent un salaire net mensuel EQTP supérieur à 2 770 euros.

Un an après leur thèse, 89 % des docteurs diplômés en 2020 sont insérés professionnellement. Les conditions d'emploi des hommes sont meilleures que celles des femmes. Les hommes ont plus souvent accès à des emplois stables (51 %) que les femmes (47 %). Les hommes ont aussi davantage tendance à occuper des emplois de niveau cadre et à temps plein que les femmes (1).

La stabilité dans l'emploi diffère selon la discipline : en « sciences du vivant », 40 % des docteurs occupent un emploi stable. À l'opposé, 51 % des docteurs en « sciences exactes et applications » et 54 % des docteurs en « sciences humaines et humanités » occupent un emploi stable (2).

Un an après l'obtention de leur diplôme, 55 % des docteurs diplômés en 2020 travaillent dans le secteur académique et 21 % dans le secteur de la recherche et développement (R&D) privé. Le secteur académique demeure le premier employeur des docteurs, même si sa part varie selon la discipline. Plus de la moitié des

docteurs en « sciences de la société » (57 %) y exercent leur profession et six sur dix en « sciences du vivant » (62 %). Un an après l'obtention de leur diplôme, 42 % des docteurs en « sciences exactes et applications » occupent un emploi dans le secteur privé, alors que 81 % des docteurs en « sciences humaines et humanités » sont en emploi dans le secteur public (3).

Six docteurs étrangers diplômés en France sur dix travaillent en France un an après l'obtention de leur doctorat, contre 84 % des docteurs français diplômés en France. En France, 78 % des docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2020 travaillent dans la recherche publique ou privée, contre 71 % des docteurs de nationalité française. Parmi ceux en emploi en France, 47 % des docteurs étrangers ont un emploi stable, contre 58 % des docteurs de nationalité française. Néanmoins, la part d'emplois de niveau cadre des docteurs diplômés en 2020 et en emploi en France un an plus tard est légèrement plus élevée pour les docteurs de nationalité étrangère (90 %) que pour les docteurs de nationalité française (89 %) (4)(5).

Précisions

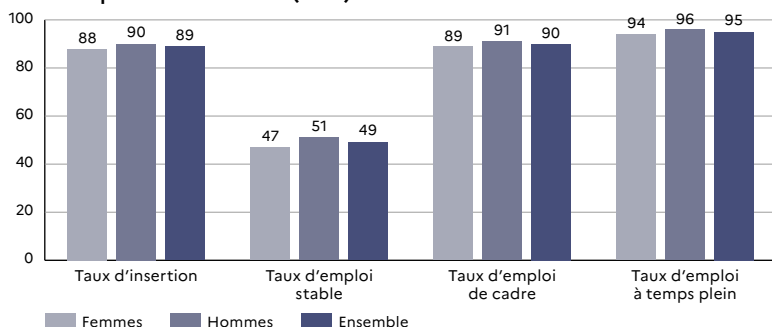
Au premier semestre 2022, les diplômés d'un doctorat en 2020 ont été interrogés sur leur situation professionnelle un an après l'obtention de leur diplôme. Cette enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs (dénommée IPDoc) a impliqué une soixantaine d'établissements délivrant des doctorats, correspondant à 10 146 docteurs sur les 11 806 diplômés de 2020, toutes nationalités et tous âges confondus. Le taux de réponse net à l'enquête est de 64 %, soit 6 477 réponses exploitables.

Taux d'insertion, taux d'emploi, taux d'emploi stable, secteur académique – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 24.25 ; 22.08.

1 Situation d'emploi des docteurs de la promotion 2020 un an après l'obtention de leur diplôme selon le sexe (en %)



► Champ : France + COM, docteurs diplômés en 2020.

Lecture : 88% des femmes docteures diplômées en 2020 présentes sur le marché du travail sont en emploi.

RERS 2025, DEPP, SIES

2 Situation d'emploi par grande discipline des docteurs diplômés en 2020 un an après l'obtention du diplôme (en %)

Grande discipline	Taux d'insertion	Taux d'emploi stable	Taux d'emploi de cadre	Taux d'emploi à temps plein
Sciences exactes et applications	90	51	94	98
Sciences du vivant	88	40	95	98
Sciences humaines et humanités	88	54	78	88
Sciences de la société	91	49	83	91
Ensemble	89	49	90	95

► Champ : France + COM, docteurs diplômés en 2020.

Lecture : un an après l'obtention de leur diplôme en 2020, 90% des docteurs en « sciences exactes et applications » présents sur le marché du travail sont en emploi.

RERS 2025, DEPP, SIES

3 Secteur d'activité par grande discipline des docteurs diplômés en 2020 en emploi un an après l'obtention de leur diplôme (en %)

Grande discipline	Secteur académique	Secteur public hors secteur académique	Secteur privé R&D	Secteur privé hors R&D et secteur académique
Sciences exactes et applications	53	4	31	11
Sciences du vivant	62	11	18	10
Sciences humaines et humanités	48	33	7	12
Sciences de la société	57	23	8	12
Toutes disciplines	55	13	21	11

► Champ : France + COM, docteurs diplômés en 2020, en emploi un an après l'obtention de leur diplôme.

Lecture : un an après l'obtention de leur diplôme en 2020, 53% des docteurs en « sciences exactes et applications » travaillent dans le secteur académique.

RERS 2025, DEPP, SIES

4 Situation d'emploi selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs diplômés en 2020 un an après l'obtention du diplôme (en %)

Situation d'emploi	Français en emploi		Étrangers en emploi	
	en France	à l'étranger	en France	à l'étranger
Taux d'emploi de cadre	89	97	90	91
Taux d'emploi stable	58	19	47	43
Taux d'emploi stable dans le secteur académique	34	4	18	31
Ensemble	84	16	60	40

► Champ : France + COM, docteurs diplômés en 2020, en emploi un an après l'obtention de leur diplôme.

Lecture : un an après l'obtention de leur diplôme en 2020, les docteurs de nationalité française en emploi en France sont 89% à exercer un emploi de cadre.

RERS 2025, DEPP, SIES

5 Secteur d'activité selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs diplômés en 2020 en emploi un an après l'obtention de leur diplôme (en %)

Secteur d'activité	Français en emploi		Étrangers en emploi	
	en France	à l'étranger	en France	à l'étranger
Secteur académique [1]	49	75	52	66
Secteur public hors secteur académique [2]	17	5	9	10
Secteur privé R&D [3]	22	14	26	17
Secteur privé hors R&D et hors secteur académique [4]	12	6	14	8
Ensemble	100	100	100	100
Activité de recherche [1] + [3]	71	89	78	83
Secteur privé [3] + [4]	34	20	39	24

► Champ : France + COM, docteurs diplômés en 2020, en emploi un an après l'obtention de leur diplôme.

Lecture : un an après l'obtention de leur diplôme en 2020, les docteurs de nationalité française en emploi en France sont 49% à travailler dans le secteur académique.

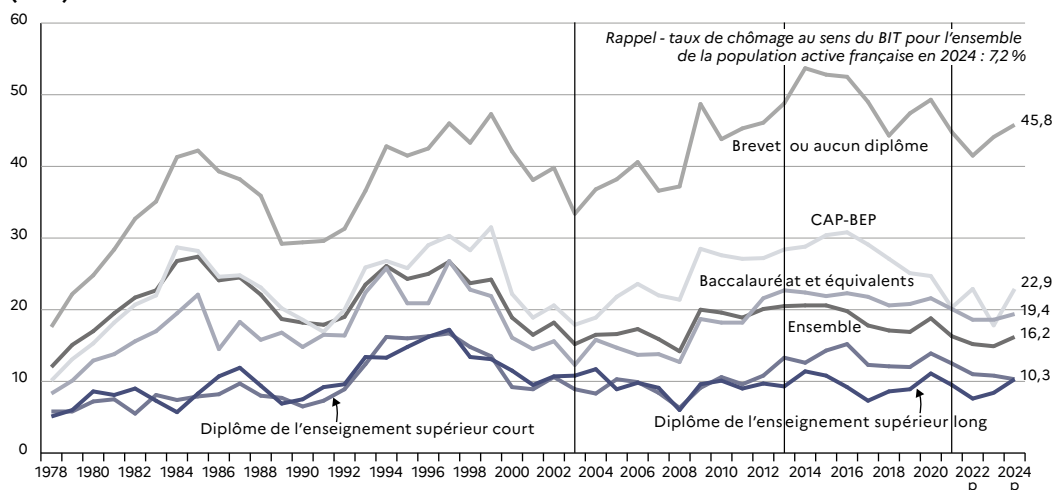
RERS 2025, DEPP, SIES

La part des jeunes en études décroît rapidement entre 15 et 29 ans (2). Alors que la quasi-totalité (97%) des jeunes âgés de 15 ans sont en études ou cumulent études et emploi, ce n'est plus le cas que d'un sur deux à 21 ans (49%) et d'un sur six à 24 ans (16%). Corrélativement, la part de jeunes qui rejoignent le marché du travail augmente avec l'âge. À 21 ans, c'est déjà le cas de six jeunes sur dix : 31% sont en emploi, 20% cumulent emploi et études et 9% sont au chômage.

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population. En 2024, le **taux de chômage** au sens du BIT de la population

active française des 15 à 64 ans est de 7,2%. Il atteint 16,2% chez les jeunes actifs de 15 à 29 ans sortis de formation initiale depuis un à quatre ans (1). Moins le niveau d'études atteint est élevé, plus le risque de chômage est important. En 2024, 10% des jeunes diplômés d'études supérieures sont au chômage, contre 19% des bacheliers, 23% des diplômés d'un CAP ou BEP et 46% des jeunes ayant le diplôme national du brevet pour plus haut diplôme ou ne possédant aucun diplôme. Par ailleurs, lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes avec des diplômes plus élevés occupent plus fréquemment un emploi de catégorie socioprofessionnelle supérieure (3).

1 Taux de chômage des actifs sortis de formation initiale depuis un à quatre ans selon le diplôme le plus élevé (en %)



► Champ : France hors DROM jusqu'en 2013, France hors Mayotte entre 2014 et 2023, France (y compris Mayotte) à partir de 2024.

RERS 2025, DEPP

► Lecture : en 2024, 16,2% des jeunes actifs de 15 à 29 ans sortis de formation initiale depuis un à quatre ans sont chômeurs au sens du BIT.

► Note : en 2003 a lieu une rupture de série de l'enquête Emploi, principalement provoquée par le passage d'une enquête annuelle réalisée en mars à une enquête en continu tout au long de l'année. En 2013 a lieu une autre rupture. La rénovation du questionnaire en 2013 répond aux besoins de simplifier le questionnaire, d'améliorer la qualité de la codification des variables, professions et diplômes, conformément aux orientations d'Eurostat, et d'enrichir la connaissance du marché du travail. En 2021 a lieu une nouvelle rupture en lien avec la refonte du questionnaire de l'enquête Emploi. L'objectif est de moderniser les modes de collecte et de s'harmoniser avec les exigences européennes. Les données 2021 à 2024 sont provisoires.

Précisions

Sortants de formation initiale – Voir « Glossaire ».

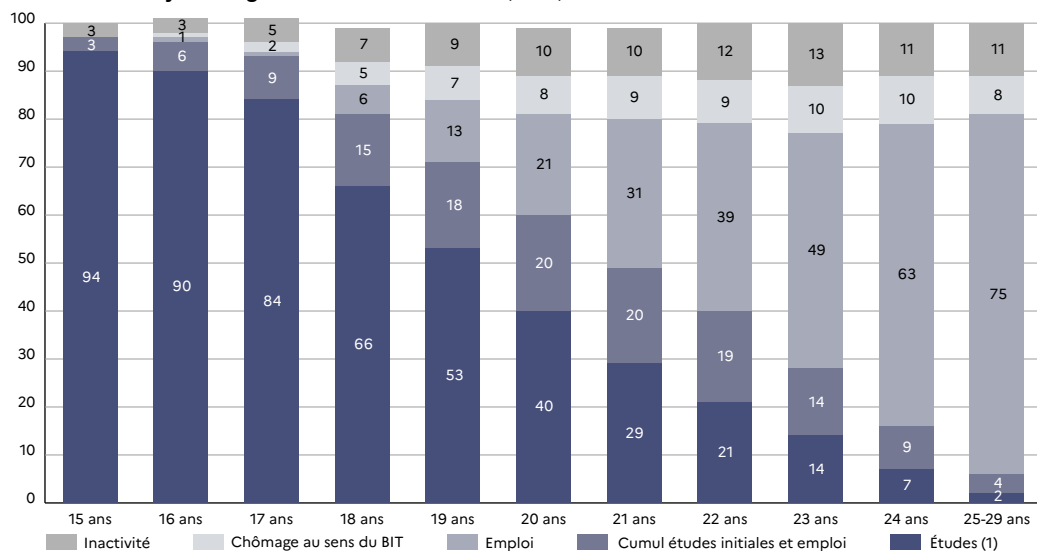
Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des jeunes », Rapport de diagnostic élaboré par France Stratégie et la Dares, janvier 2017.
- « Formations et emploi », Insee Références, édition 2025, Insee.

Source

Insee, enquêtes Emploi, traitement DEPP.

2 La situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2024 (en %)



► Champ : France, données provisoires.

1. Dont les 1% de jeunes qui sont en formation et au chômage au sens du BIT.

Lecture : en 2024, 40% des jeunes âgés de 20 ans sont en études sans cumul avec une situation d'emploi.

RERS 2025, DEPP

3 Catégorie socioprofessionnelle en 2024 des actifs occupés sortis de formation initiale depuis un à quatre ans selon le diplôme le plus élevé obtenu (en %) (1)

	Enseignement supérieur long (2)	Enseignement supérieur court (3)	Baccalauréat	CAP-BEP	Brevet ou aucun diplôme	Ensemble
Indépendants	2	4	3	2	1	2
Cadres et professions intellectuelles	45	2	1	1	0	23
Professions intermédiaires	38	42	18	6	7	29
Employés qualifiés	9	19	24	24	10	15
Employés non qualifiés	4	13	22	17	35	12
Ouvriers qualifiés	2	13	22	35	16	12
Ouvriers non qualifiés	1	7	11	15	32	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100

► Champ : France, données provisoires.

1. Conformément au Bilan Formations-Emploi de l'Insee, la situation professionnelle étudiée ici est celle des sortants de formation initiale depuis un à quatre ans (durée calculée en différence d'années civiles). Les catégories de professions proviennent de la classification socioprofessionnelle de l'Insee. Les indépendants regroupent les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. On distingue au sein des ouvriers et des employés les qualifiés et les non-qualifiés.

2. L'enseignement supérieur long correspond à la licence, à la maîtrise (M1), au master, DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômés des écoles de niveau licence ou au-delà.

3. L'enseignement supérieur court correspond au DEUG, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'aux formations paramédicales et sociales de niveau bac + 2.

Lecture : en 2024, 29% des jeunes en emploi sortis de formation initiale depuis un à quatre ans occupent des emplois de professions intermédiaires.

RERS 2025, DEPP

En 2023, le nombre des recevabilités accordées tout au long de l'année pour accéder à la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) repart à la hausse (+7%) et repasse au-dessus de la barre des 22 000 (2). En aval du dispositif, le nombre des candidatures examinées par un jury recule encore de 2%.

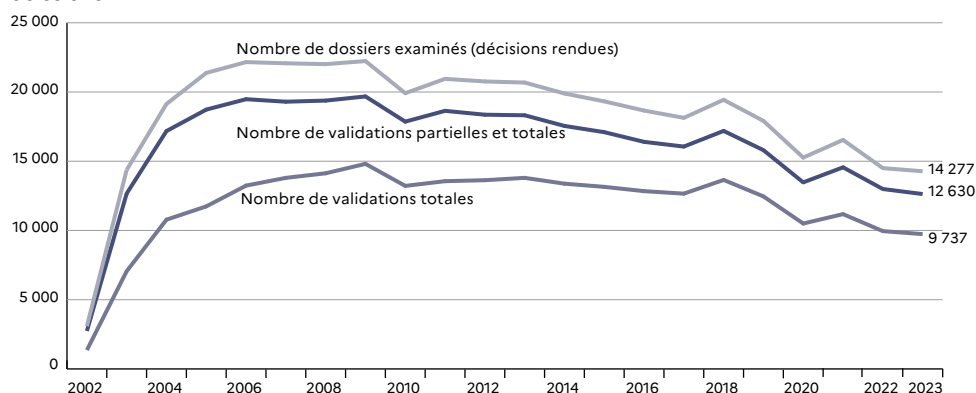
Au final, les jurys ont accordé 9 740 validations totales de diplôme (-2%) sur les 14 280 dossiers qu'ils ont examinés (1). Le taux de validation totale (68%) reste stable.

La demande de VAE vise majoritairement un diplôme de niveau supérieur au bac : les diplômes du supérieur (niveau 5 et au-delà) regroupent 57% des dossiers recevables, 56% des candidatures examinées et 53% des validations totales de diplômes (3).

En 2023, 32% des candidatures visent un BTS (-2 points par rapport à 2022) et 21% le DEES (+3 points) (4). Parmi les autres candidatures examinées, 14% visent un CAP, 13% un baccalauréat professionnel (-1 point), 10% le DEMA et 6% un BP.

Le public de la VAE est composé principalement de femmes (64% des candidatures examinées) et d'actifs en emploi (84%). La part des hommes et des demandeurs d'emploi, ainsi que celle des plus jeunes tendent à être plus élevées en début de parcours, au moment de la recevabilité (5).

1 Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci



► Champ : France.

Lecture : en 2023, 14 277 candidatures par la validation des acquis de l'expérience ont été déposées, 12 630 ont été validées partiellement ou totalement et 9 737 ont été validées totalement.

RERS 2025, DEPP

Précisions

L'enquête concerne les diplômes à finalité professionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur délivrés par les recteurs, y compris les trois diplômes d'éducateurs placés sous cotutelle du ministère chargé des affaires sociales (DEES, DEETS et DEMA) et les deux diplômes comptables DCG et DSCG.

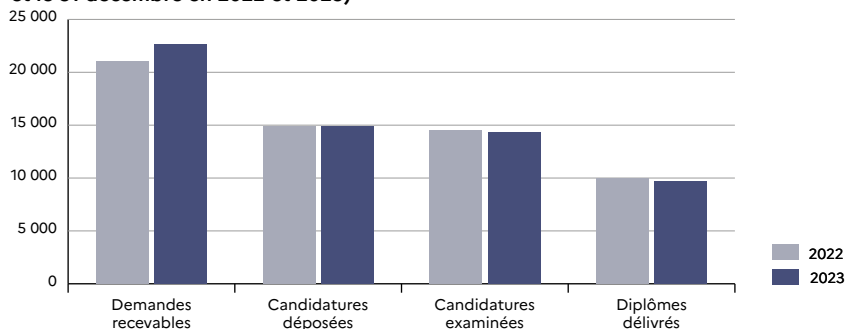
L'unité statistique est le dossier (un dossier par diplôme visé). Sont comptabilisés les dossiers enregistrés chaque année aux différentes étapes du parcours VAE (recevabilité, dépôt et examen des candidatures).

La validation peut être totale ou partielle. La validation totale autorise la délivrance du diplôme. Les diplômes délivrés sont comptabilisés selon le mode d'évaluation au moment de l'obtention du diplôme.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.27 ; 22.40.

2 Les différents étapes du parcours VAE (nombre de dossiers traités entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre en 2022 et 2023)

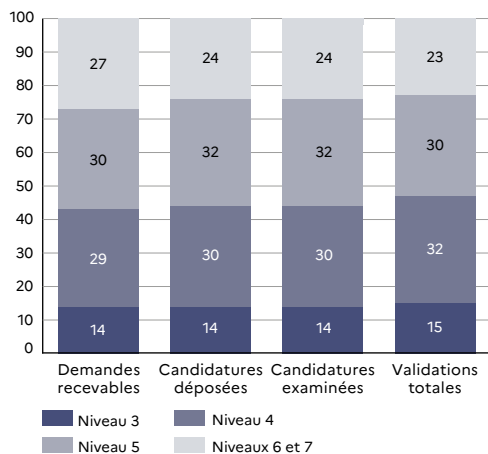


► **Champ : France.**

Lecture : en 2023, 22 645 demandes de validation des acquis de l'expérience ont été jugées recevables.

RERS 2025, DEPP

3 Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2023 par niveau (en %)

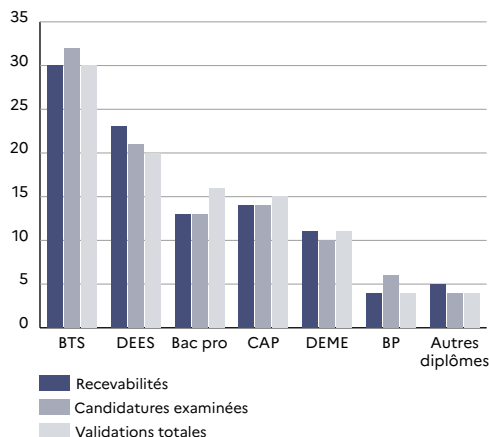


► **Champ : France.**

Lecture : en 2023, 27% des demandes de validation des acquis de l'expérience jugées recevables ont concerné un diplôme de niveau 6 ou 7.

RERS 2025, DEPP

4 Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2023 par diplôme visé (en %)



► **Champ : France.**

Lecture : en 2023, 30% des demandes de validation des acquis de l'expérience jugées recevables ont concerné un BTS.

RERS 2025, DEPP

5 Profil du public VAE en 2023 (en %)

		Recevabilités	Livrets 2 déposés	Convocations au jury	Validations totales
Sexe	Hommes	37	37	36	36
	Femmes	63	63	64	64
	Total	100	100	100	100
Âge	Moins de 25 ans	5	2	2	2
	25-29 ans	13	11	11	10
	30-39 ans	38	38	38	39
	40-49 ans	30	32	32	33
	50 ans et plus	14	17	17	16
	Total	100	100	100	100
Situation par rapport à l'emploi	Demandeur d'emploi	16	15	15	15
	En emploi	83	84	84	84
	Inactif	1	1	1	1
	Total	100	100	100	100

► **Champ : France.**

Lecture : en 2023, 37% des demandes de validation des acquis de l'expérience jugées recevables ont concerné des hommes, 5% des personnes de moins de 25 ans et 16% des demandeurs d'emploi.

RERS 2025, DEPP

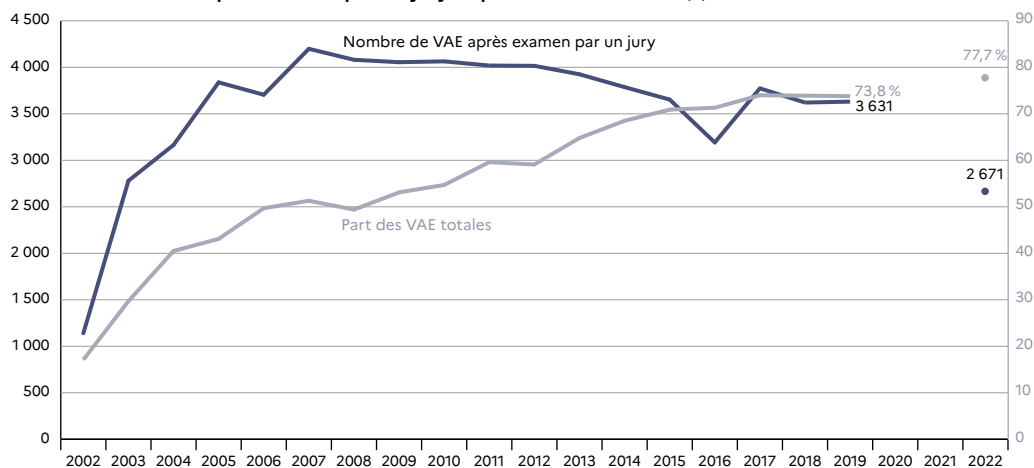
En 2022, dans les universités et au Cnam, 2 700 personnes obtiennent totalement ou en partie un diplôme de l'enseignement supérieur par le dispositif de **validation des acquis de l'expérience (VAE)** (1). Cette année, les démarches de VAE ont de nouveau été perturbées par les effets de la crise sanitaire passée. En 2019, elles concernaient encore 3 600 bénéficiaires, déjà en léger repli par rapport au début des années 2010. La part des VAE validées totalement est de 78 % en 2022, soit une hausse de 3,9 points par rapport à 2019.

Les diplômes les plus obtenus par VAE sont la licence professionnelle (44 %) et le master (35 %) (2). Les bénéficiaires du dispositif obtiennent par ailleurs un diplôme généralement juste supérieur à celui dont ils étaient

titulaires précédemment. En 2022, les titulaires d'un bac +2 sont les plus nombreux (39 %) parmi les bénéficiaires de VAE (3). Ils représentent ainsi la moitié des diplômés des licences professionnelles, et 25 % de l'ensemble des VAE.

Dans les universités, une démarche de VAE dure 17,5 mois en moyenne, du dépôt du dossier de recevabilité à son examen par un jury. Neuf mois s'ajoutent à ce délai moyen pour obtenir le diplôme complet s'il s'agit d'une VAE partielle (4). Les gestionnaires de fonds de la formation professionnelle sont les premiers financeurs des démarches de VAE (35 %), devant l'autofinancement (26 %) et le financement par les entreprises (21 %) (5).

1 Évolution de la VAE après examen par un jury et part des VAE totales (1)



► Champ : France + COM, toutes les universités et le Cnam.

1. Rupture de série entre 2019 et 2022, absence d'enquête pour les années 2020 et 2021.

Lecture : en 2022, 2 671 VAE sont délivrées après examen par un jury, parmi lesquelles 77,7 % sont accordées de façon totale, sans accompagnement complémentaire.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Établissements concernés :

- universités : les universités et leurs composantes (dont les instituts universitaires de technologie), les instituts nationaux polytechniques (INP), l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, les universités de technologie (UT) et Paris-Dauphine ;
- Cnam : le grand établissement et ses centres régionaux associés ; uniquement pour les données pédagogiques, les données relatives à la durée des démarches et au profil socio-économique des candidats n'étant pas disponibles à ce jour.

Pour en savoir plus

– Note Flash du SIES : 23.30.

2 Répartition des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu en 2022 (en %)

	DUT-DEUST-DNTS	Licence professionnelle & BUT (1)	Licence (LMD)	Master et doctorat (LMD) (2)	Diplôme d'ingénieur	Autres diplômes	Total
Validations totales	2,1	47,9	8,5	34,9	3,9	2,7	100,0
Validations partielles	1,3	30,6	14,4	35,0	9,6	9,1	100,0
Ensemble	1,9	44,0	9,8	34,9	5,2	4,1	100,0
Part des VAE totales	85	85	67	78	59	51	78

RERS 2025, DEPP, SIES

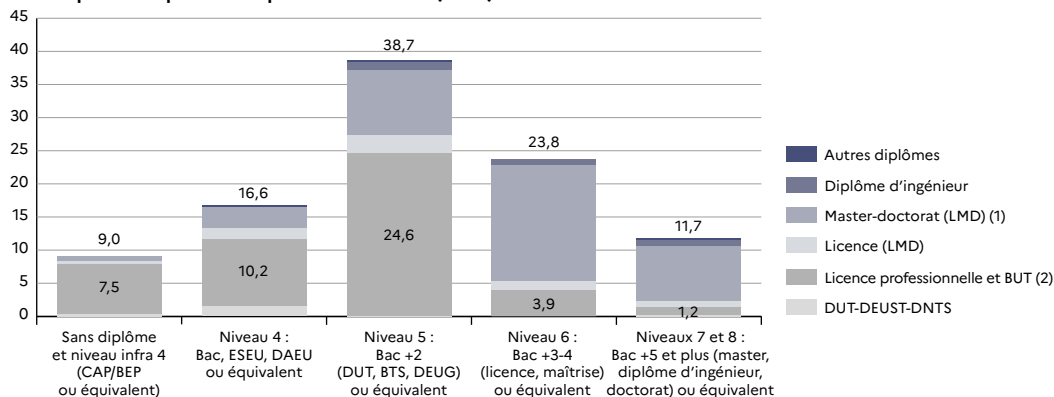
► **Champ :** France + COM, toutes les universités et le Cnam.

1. Les effectifs en BUT sont inférieurs à 10.

2. Les doctorats représentent 1,3% des validations totale et 2,2% des validations partielles.

Lecture : en 2022, 34,9% des VAE sont délivrées après examen par un jury de master et de doctorat (LMD). 78% de ces mêmes VAE sont délivrées totalement, sans accompagnement complémentaire.

3 Répartition de l'ensemble des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu et le diplôme le plus élevé possédé en 2022 (en %)



RERS 2025, DEPP

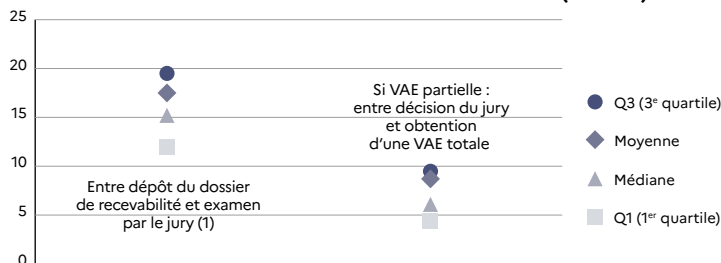
► **Champ :** France + COM, toutes les universités (hors Cnam).

1. Les doctorats représentent moins de 1,5% des validations (totales ou partielles confondues).

2. Les effectifs en BUT sont inférieurs à 10.

Lecture : parmi l'ensemble des bénéficiaires de VAE, 24,6% sont titulaires d'un diplôme de niveau 5 et obtiennent une licence professionnelle par VAE.

4 Distribution de la durée d'une démarche de VAE en 2022 (en mois)



RERS 2025, DEPP, SIES

► **Champ :** France + COM, toutes les universités (hors Cnam).

1. Quelle que soit la décision du jury (refus, VAE totale, VAE partielle).

Lecture : en 2022, pour les trois quarts des universités, la durée moyenne d'une démarche de VAE dure moins de 18 mois (Q3).

À compter du dépôt du dossier de recevabilité, jusqu'à examen par un jury de VAE, la durée moyenne d'une démarche de VAE est de 15,8 mois.

Pour la moitié des universités, cette durée est inférieure à 14 mois. Pour un quart d'entre elles (Q1), elle dure moins de 11 mois.

5 Financement des VAE délivrées dans les universités en 2022 (en %)

	Répartition globale des financements des bénéficiaires d'une VAE	Proportion d'universités concernées
Gestionnaires des fonds de la formation professionnelle	35,1	90,4
Contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	26,0	82,2
Entreprises	21,3	82,2
Fonds publics pour la formation de publics spécifiques	11,1	75,3
Fonds publics pour la formation des agents du service public	3,6	39,7
Autres	1,3	11,0
Contrats conclus avec d'autres prestataires de VAE	1,4	8,2
Fonds d'assurance de formation des non-salariés	0,2	2,7
Ensemble	100,0	

RERS 2025, DEPP, SIES

► **Champ :** France + COM, toutes les universités et le Cnam.

Lecture : en 2022, les gestionnaires des fonds de la formation professionnelle financent 35,1% des bénéficiaires de VAE en universités.

Dans 90,4% des universités, les gestionnaires de la formation professionnelle financent les bénéficiaires de la VAE.

En 2021, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ont délivré au titre de la formation continue un total de 105 200 diplômes, un nombre en baisse de 6% par rapport à 2020 parmi lequel 64 800 sont des **diplômes nationaux** et 40 400 des **diplômes d'établissement** (1) (2).

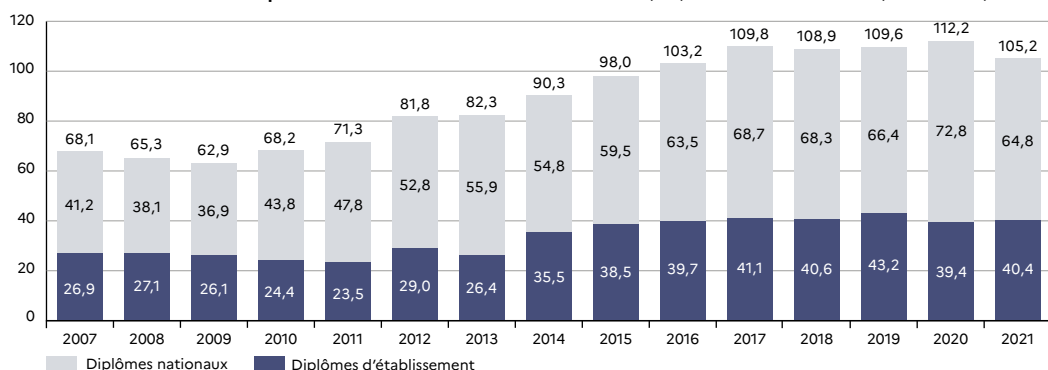
Les diplômes d'établissements délivrés représentent quant à eux 38% de ces diplômes délivrés en formation continue, et progressent de 3% en 2021. Les diplômes nationaux baissent de 11% cette année, mais restent majoritaires (62% de l'ensemble des diplômes délivrés en formation continue).

Parmi ces derniers, plus de huit diplômes sur dix délivrés sont soit de niveau 7 ou 8 (45%), soit de niveau 6 (40%) (cf. **nomenclature nationale des niveaux**) (3). Par ailleurs, la licence (21 400 diplômes de licence générale ou licence professionnelle) et le master (20 200 diplômes)

sont les plus fréquemment délivrés. Ils représentent 64% de l'ensemble des diplômes délivrés en formation continue, en 2021.

Les universités (y compris les universités de technologie et les instituts nationaux polytechniques) ont délivré moins de diplômes qu'en 2020 (-5%), une baisse principalement motivée par celle des diplômes nationaux (-9%) qui représentent 60% de leurs diplômes. Si leurs diplômes nationaux de niveaux 7 et 8 sont en hausse (+9%), les diplômes des autres niveaux diminuent, en particulier ceux de niveau 6 (-24%) et de niveau 5 (-20%). En revanche, le nombre de diplômes issus du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) diminue de 19% pour atteindre 8 300 diplômes délivrés. Parmi eux, 6 300 sont des diplômes nationaux, soit 3 diplômes sur 4. Les écoles d'ingénieurs et les autres établissements sous la tutelle du MENESR ont délivré, quant à eux, 2 000 diplômes nationaux, soit 5% de plus qu'en 2020.

1 Évolution du nombre de diplômés délivrés en formation continue (FC) entre 2007 et 2021 (en milliers)



► Champ : France, public (Mayotte à partir de 2015).

Lecture : en 2021, 105 200 diplômes sont délivrés dans le cadre de la formation continue (FC), dont 40 400 diplômes d'établissement et 64 800 diplômes nationaux.

RERS 2025, DEPP, SIES

Précisions

Établissements concernés – Tous les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Ils se classent en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les INP, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Inalco, l'IEP de Paris, les ENS et quelques grands établissements ;
- Cnam : la révision et la consolidation des données du Cnam entraînent une rupture de série à compter de 2018 ; ces chiffres sont consolidés depuis l'édition 2021 du RERS.

Nombre de diplômés – Un correctif a été apporté sur le nombre de diplômés nationaux et d'établissements délivrés en université et au Cnam depuis la publication de la Note Flash du SIES n°22.35.

Niveaux de diplômés – Voir détail tableau 3.

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 22.35.

2 Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2020 et 2021 selon le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1)		Total	
	2020	2021p	2020	2021p	2020	2021p	2020	2021p
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	62 156	56 509	1 863	1 959	8 800	6 295	72 819	64 763
Nombre de diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC	37 268	37 714	598	664	1 491	2 032	39 357	40 411
Ensemble des diplômes délivrés en FC	99 424	94 223	2 461	2 623	10 291	8 327	112 176	105 173
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	62,5	60,0	75,7	74,7	85,5	75,6	64,9	61,6
Part des diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC (%)	37,5	40,0	24,3	25,3	14,5	24,4	35,1	38,4
Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France, public.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

Lecture : en 2021, 56 509 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 60% des 94 223 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue.

3 Diplômes nationaux délivrés en formation continue en 2020 et 2021 selon le niveau et le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1)		Total	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021p	2020	2021p
Capacité en droit	188	285					188	285
DAEU A (littéraire)								
DAEU B (scientifique)								
DAEU	5 348	4 946					5 348	4 946
DELFDALF								
Total niveau 4	5 536	5 231					5 536	5 231
DEUST (et DEUG)								
DUT (et DNTS)	3 054	2 690			57	45	3 111	2 735
DEUG	505	653	5				510	653
DEUST	154	161					154	161
Titres RNCP niveau 5	357	108		28	867	694	1 224	830
Diplômes paramédicaux niveau 5	494	52					494	52
Total niveau 5	4 564	3 663	5	28	924	739	5 493	4 430
Licences générales	5 757	5 855	133	7	4 382	3152	10 272	9 014
Licences professionnelles	16 574	11 746	1		1 355	589	17 930	12 335
Maîtrises-masters 1	5 685	3 576	33	32			5 718	3 608
DCG								
DECF-DCG	49	22	4	2			53	24
Titres RNCP niveau 6	74	239	7	88	387	431	468	758
Total niveau 6	28 139	21 438	178	129	6 124	4 172	34 441	25 739
DESCF-DSCG	5	33	2	3			7	36
Masters	20 500	18 976	858	444	1 141	770	22 499	20 191
Mastères, MBA	261	203	376	287	33	23	670	513
HDR	50	19					50	19
DRT	11	27					11	27
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs Cnam)	1 161	5 082	352	617,6	287	375	1 800	6 075
Capacité médecine	836	751					836	751
Titres RNCP niveaux 7 et 8	186	271	92	449	291	216	569	936
Doctorats	907	814		1			907	815
Diplômes d'État								
Total niveaux 7 et 8	23 917	26 177	1 680	1 802	1 752	1 384	27 349	29 363
Ensemble des diplômes	62 156	56 509	1 863	1 959	8 800	6 295	72 819	64 763

► Champ : France, public.

RERS 2025, DEPP, SIES

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

Lecture : en 2021, 56 509 diplômes nationaux sont délivrés au sein d'une université (IUT, INP et UT inclus). Parmi ces diplômes, 26 177 sont de niveau 7 et 8, 21 438 de niveau 6, 3 663 de niveau 5 et 5 231 de niveau 4.

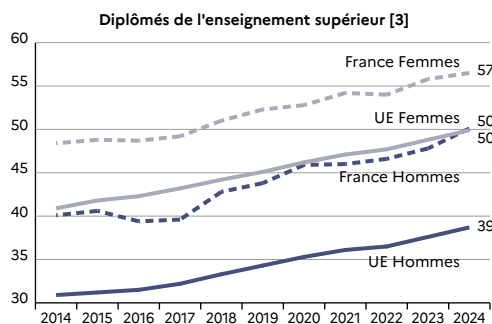
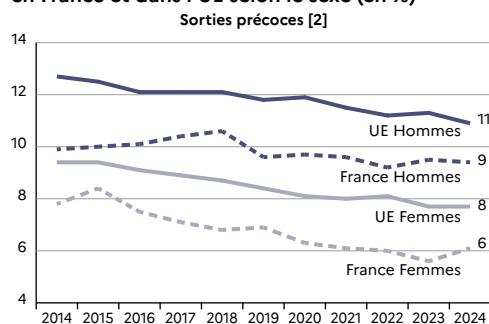
En 2021, les pays de l'Union européenne (UE) se sont engagés à atteindre cinq objectifs collectifs en matière d'éducation et de formation avant 2030. L'un de ces objectifs est d'avoir moins de 9% de « sortants précoces » parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, ce qui correspond aux jeunes peu diplômés (niveau inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire) et qui ne sont ni en formation ni en éducation. Il est également visé d'avoir, avant cette date, au moins 45% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes âgés de 25 à 34 ans.

En 2024, la France se distingue par une faible proportion de sortants précoces, surtout parmi les filles : 8% en moyenne, 6% chez les filles contre 9% chez les garçons. De même, une large part des jeunes femmes est diplômée de l'enseignement supérieur en France (57%, contre 50% des hommes), au-dessus des moyennes de l'UE (50% chez les femmes et 39% chez les hommes). Ainsi, depuis 2014, le résultat moyen de l'ensemble des pays membres, et de la France en particulier, ont convergé vers les objectifs communs, que la France a déjà atteints (1).

En 2022-2023, la France approche un taux de participation à l'enseignement formel de 100% pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. Elle est ainsi le seul pays à avoir déjà aussi largement dépassé l'objectif européen qui vise à ce qu'au moins 96% des enfants âgés de 3 ans jusqu'à l'âge de début de l'enseignement élémentaire obligatoire soient inscrits dans l'enseignement formel d'ici 2030.

Toutefois, comme la plupart des autres pays européens, la France est en-deçà des objectifs concernant les compétences des jeunes. La proportion de jeunes âgés de 15 ans ayant de faibles compétences de base (lecture, cultures mathématique et scientifique) reste, lors de l'évaluation PISA 2022, au-dessus du plafond de l'objectif 2030 (moins de 15%) à la fois pour la France (où ce pourcentage s'élève à 27%, 29% et 24% respectivement) et pour la quasi-totalité des pays de l'UE, ainsi qu'en moyenne européenne (26%, 30% et 24%). La part d'élèves en classe de quatrième possédant de faibles compétences en « littératie » numérique est également supérieure à l'objectif de 15% en France (43%) et dans tous les autres pays européens participant à l'enquête Icils 2023 (2).

1 Évolution de la proportion de jeunes en sortie précoce et de celle de diplômés de l'enseignement supérieur en France et dans l'UE selon le sexe (en %)



► Champ : Union européenne. Les moyennes nationales tiennent compte des résultats collectés dans les régions ultrapériphériques qui font partie des territoires nationaux.

RERS 2025, DEPP

Lecture : en 2024, en moyenne, 11% des hommes âgés de 18 à 24 ans dans les pays de l'UE ont tout au plus un niveau d'éducation correspondant au 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire et n'ont suivi aucune formation (formelle ou non formelle) au cours des quatre semaines précédant l'enquête ; en 2024, dans les pays de l'UE, en moyenne 39% des hommes âgés de 25 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Note : les moyennes de l'UE sont calculées à partir des pays membres de l'UE ayant participé à l'enquête ; concernant les sorties précoces, les données sont en rupture de série pour l'Allemagne, la Belgique, la Grèce et l'Irlande, elles sont peu fiables pour la Croatie et le Luxembourg ; l'enseignement supérieur inclut le cycle court (ex. BTS en France).

Précisions

Champ – Union européenne.

Avertissement : seuls les indicateurs ayant pour cible 2030 ont été pris en compte.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 25.29.
- L'Europe de l'éducation en chiffres, édition 2024.
- Résolution du conseil 2021/C 66/01, Journal officiel de l'Union européenne du 26 février 2021.
- Education and Training Monitor 2024, European Commission, 2024.

Source

- [1] : Eurostat, collecte UOE ; date d'extraction le 14/05/2025.
 [2] et [3] : Eurostat, enquête EU-LFS ; date d'extraction le 14/05/2025
 [4], [5] et [6] : OCDE, enquête PISA 2022 (base de données Eurostat).
 [7] : IEA, enquête Icils 2023 (DEPP, NI 24.44).

2 Résultats au regard des objectifs européens en matière d'éducation et de formation pour 2030 (en %)

	Participation à la formation et diplômes			Faibles compétences des élèves			
	Éducation de jeunes enfants [1]	Sorties précoces [2]	Diplômés de l'enseignement supérieur [3]	Compréhension de l'écrit [4]	Culture mathématique [5]	Culture scientifique [6]	Littératie numérique [7]
	2022-2023	2024	2024	2022	2022	2022	2023
Allemagne	95,3	12,4	40,5	25,5	29,5	22,9	40,8
Autriche	91,2	8,1	44,1	25,3	24,9	22,7	38,7
Belgique	98,0	7,0	50,7	25,3	25,0	22,4	35,6
Bulgarie	88,8	8,2	40,5	52,9	53,6	48,0	-
Chypre	86,7	11,3	60,1	60,6	53,2	51,8	59,0
Croatie	85,7	2,0	39,4	22,7	32,9	22,4	47,3
Danemark	95,7	10,4	51,2	19,0	20,4	19,5	32,2
Espagne	97,7	13,0	52,6	24,4	27,3	21,3	44,4
Estonie	91,2	11,0	42,7	13,8	15,0	10,1	-
Finlande	91,1	9,6	39,1	21,4	24,9	18,0	37,1
France	100,0	7,7	53,4	26,9	28,8	23,8	42,7
Grèce	-	3,0	44,5	37,6	47,2	37,3	60,4
Hongrie	97,4	10,3	32,3	25,9	29,5	22,9	37,1
Irlande	95,1	2,8	65,2	11,4	19,0	15,6	-
Italie	93,5	9,8	31,6	21,4	29,6	23,9	45,6
Lettonie	95,6	7,9	45,0	22,8	22,2	16,5	37,2
Lituanie	96,2	8,4	58,2	24,9	27,8	21,8	-
Luxembourg	96,0	7,8	63,8	-	-	-	44,2
Malte	93,2	9,6	46,9	36,3	32,6	30,3	51,6
Pays-Bas	93,2	7,0	55,1	34,6	27,4	27,3	-
Pologne	96,6	4,1	45,7	22,2	23,0	18,6	-
Portugal	94,2	6,6	43,2	23,1	29,7	21,8	37,0
République tchèque	85,3	5,4	33,5	21,3	25,5	19,9	28,0
Roumanie	75,7	16,8	23,2	41,7	48,6	44,0	-
Slovaquie	80,8	7,5	37,2	35,4	33,2	30,6	41,2
Slovénie	93,2	5,0	43,1	26,1	24,6	17,8	50,7
Suède	96,3	7,2	54,4	24,3	27,2	23,7	39,5
Union européenne	94,6	9,3	44,2	26,2	29,5	24,2	42,5
Objectif UE	≥ 96 (2030)	< 9 (2030)	≥ 45 (2030)	< 15 (2030)	< 15 (2030)	< 15 (2030)	< 15 (2030)

Lecture : en 2022-2023, en moyenne dans les pays de l'UE, 94,6% des élèves âgés entre 3 ans et l'âge de début de l'enseignement élémentaire obligatoire participent à l'éducation. RERS 2025, DEPP

Note : les valeurs en caractères gras indiquent les pays qui ont atteint ou dépassé les objectifs de l'UE; les moyennes de l'UE sont calculées à partir des pays membres de l'UE ayant rempli les exigences en matière d'échantillonnage et/ou de participation (i.e. 20 pays pour la littératie numérique, par exemple).

Éducation de jeunes enfants : parmi les effectifs d'enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée en instruction élémentaire obligatoire, la proportion de ceux qui sont inscrits dans des programmes éducatifs (développement éducatif, enseignement préélémentaire, voire élémentaire).

Sorties précoces : parmi les individus âgés de 18 à 24 ans faisant partie de l'échantillon, la proportion de ceux qui ont atteint tout au plus le premier cycle de l'enseignement secondaire (diplôme national de brevet en France) et qui ne sont ni en éducation ni en formation formelle ou non formelle au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Diplômés de l'enseignement supérieur : parmi les individus âgés de 25 à 34 ans faisant partie de l'échantillon, la proportion de ceux ayant atteint un niveau de l'enseignement supérieur, y compris le cycle court (ex. BTS en France).

Compréhension de l'écrit, culture mathématique, culture scientifique : parmi les élèves âgés de 15 ans et évalués à PISA, les proportions de ceux qui obtiennent des résultats inférieurs au niveau 2 sur l'échelle de compétences (ces élèves n'ont donc pas le niveau de compétences minimal).

Littératie numérique : parmi les élèves inscrits en 8^e année d'enseignement (classe de 4^e en France) et évalués à ICILs, la proportion de ceux qui obtiennent, en littératie numérique (« computer and information literacy »), des résultats inférieurs au niveau 2 sur l'échelle de compétences (ces élèves n'ont donc pas le niveau de compétences minimal).